ABRÉGÉ

2G1132 - 30384

DE LA

GRAMMAIRE

FRANÇAISE,

PAR

C. J. L.—LAFRANCE,

Directeur de l'Académie St. Jean-Baptiste.

DEUXIÈME ÉDITION.

QUÉBEC

C. DARVEAU, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

Rue Lamontagne.

1867.

ENREGISTRÉ conformément à l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année mil huit cent soixante-sept, par C. J. L.—Lafrance, Prof., et C. Darveau, Editeur, dans le bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

PRÉFACE.

La plupart des élèves de nos écoles n'apprennent que l'abrégé de la grammaire française; il est donc très-important pour eux que cet abrégé soit aussi complet que possible.

Malheureusement la plupart des petits traités en usage présentent des lacunes regrettables. Dans quelques-uns, des parties essentielles de la grammaire française sont entièrement omises; dans d'autres, les divisions des différentes parties ne sont pas d'accord avec les règles établies par les meilleurs grammairiens; dans d'autres encore, des définitions trop étendues arrêtent et embarrassent l'élève à chaque instant.

Convaincu que, pour apprendre la grammaire, comme pour apprendre toute autre science, il faut aux jeunes intelligences des règles simples et concises qui restent dans la mémoire comme autant d'axiômes, et se gravent facilement comme autant de *leçons de choses*, j'ai cru devoir préparer pour ceux de mes élèves qui étudient cette branche indispensable d'enseignement, des leçons à la fois succinctes et complètes auxquelles j'ai joint ça et là des moyens mécaniques, qui en général aident plus l'élève

que de longues définitions abstraites. Les résultats que j'ai ainsi obtenus ont été des plus satisfaisants.

Aujourd'hui, sur la demande de plusieurs de mes confrères à qui j'ai fait part de mes travaux, je livre à la publicité cet abrégé de grammaire, extrait et résumé de ce que j'ai trouvé de plus clair et de plus intelligible dans la plupart des grammairiens que j'ai consultés.

Je n'ai pas la prétention d'offrir au public quelque chose de neuf; tout mon mérite, si mérite il y a, est celui d'avoir réuni dans un cadre aussi restreint que possible, toutes les règles de la grammaire, et d'avoir disposé, coordonné le tout de manière à permettre de saisir sans peine, les diverses parties du discours et leurs subdivisions, en ne disant que ce qui doit raisonnablement rester dans la mémoire de l'élève.

Le travail que j'ai fait sur la grammaire française, je l'ai étendu à d'autres branches d'enseignement, pour l'étude desquelles nous manquons aussi de traités spéciaux, courts et complets.

Si cet abrégé obtient l'approbation et l'encouragement de mes confrères et des amis de l'éducation, je me ferai un plaisir comme un devoir de publier également les travaux manuscrits dont je me sers actuellement dans mes classes.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION.

La **Grammaire** est l'art de parler et d'écrire correctement. Pour parler et pour écrire, on emploie des **mots** : les **mots** sont composés de **lettres**.

Il y a en français 25 lettres que l'on divise en *voyelles* et en *consonnes*.

Les **Voyelles** sont : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*. On appelle ces lettres voyelles parce que, seules, elle forment une *voix*, un *son*, et même un *mot :* *a*, *i*, *eau*, *oui*. (1)

Les **consonnes** sont : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *v*, *x*, *z*. On appelle ces lettres consonnes parce qu'elles ne forment une *voix*, un *son*, qu'à l'aide des voyelles : *b*, *c*, *d*, *l*, ne sonnent qu'à l'aide de la voyelle *e*, *bé*, *cé*, *dé*, *el* ; par elles-mêmes, ces lettres n'ont pas de son.

Les voyelles sont longues ou brèves.

Les **voyelles longues** sont celles qu'on prononce avec un certain prolongement de son : *plâtre*, *tête ;* elles sont ordinairement surmontées d'un accent circonflexe.

Les **voyelles brèves** sont celles sur lesquelles on passe rapidement en les prononçant : *patte*, *trompette*, etc.

Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*e fermé*, l'*e ouvert*.

---

(1) Les voyelles *simples* sont : *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*. Il y a aussi des voyelles *composées* qui résultent de la réunion de 2 ou 3 voyelles simples : *au*, *eu*, *eau*, *ou*, *ai*, *oi*, *eai* ,*eoi*, *ei*. Les voyelles *nasales* (prononcées du nez) résultent d'une voyelle simple ou composée et d'un *m* ou d'un *n*. Ce sont, am, an, em, en, im, in, om, on, eon, um, eun, un, aim, ain, ein, etc., ancre, pigeon, parfum, à jeun, faim, plein, etc.

L'E MUET n'a qu'un son sourd et peu sensible comme dans *lune*, *me*, *te*, *se*, *le* : ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui la précède, comme dans *pluie*, *foie*, *jouera*.

L'E FERMÉ se prononce comme la lettre *e* de l'alphabet : *bonté*, *clocher*, *aimer*. (1)

L'E OUVERT se prononce avec une accentuation forte : *accès*, *appelle*, *cruel*, *cyprès*, *vert*, *objet*. (2)

Il y a trois sortes d'accents, savoir :

L'ACCENT AIGU qui se met sur la plupart des e fermés : *bonté*, *chanté*.

L'ACCENT GRAVE qui se met sur la plupart des e ouverts : *après*, *mère*.

L'ACCENT CIRCONFLEXE qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle*, *blême*.

L'*y* grec sert souvent pour deux *i*, comme dans crayon, noyau ; et quelquefois pour un i simple : physique, style,
crai ion, noi iau. phi sique, stile.
Alors il se trouve placé entre deux consonnes, et désigne des mots dérivés du grec.

La lettre *h* est muette ou aspirée.

Elle est MUETTE, quand elle est nulle pour la prononciation de la voyelle qui suit, comme dans *h eureux*, *h onneur*. Elle est ASPIRÉE quand elle fait prononcer avec aspiration (du gosier) la voyelle qui suit : *le héros*, *la hardiesse*, *le haut*. Elle ne se lie pas alors avec la consonne finale précédente.

---

(1) Les lettres *d*, *r*, *z*, placées à la fin d'un mot, et précédées de *e*, forment avec cette lettre le son de l'*é* fermé. La finale *r* se prononce dans *fer*, *mer*, *hier*, *hiver*, etc. ; *d* et *z* ne se prononcent pas.

(2) L'*e* est ouvert lorsqu'il est suivi d'une syllabe muette : *trompette* ; l'académie excepte les mots en *ége* : *piége*. Il en est de même dans la terminaison *ès*, comme dans *accès*. *Sévère* a les trois sortes d'*e*. On distingue deux *e* ouverts : l'un, grave : *accès*, *procès* ; l'autre, aigu et se prononçant rapidement comme dans *trompette*, *roulette*, etc.

UNE SYLLABE est un son où l'on prononce une ou plusieurs lettres à la fois; chacune doit avoir par conséquent une voyelle: *a*, *en*, *jour*, *char-mant*, *li-ber-té*.

Un mot d'une syllabe s'appelle monosyllabe: *sur;* de deux, dissyllable: *a-vec;* de trois, trisyllable: *volonté;* de plusieurs, polysyllabe: *beau-té*, *con-ten-te-ment*.

La syllabe qui fait entendre deux sons distincts prononcés en une seule émission de voix, s'appelle diphthongue; telles sont les syllabes *ia*, *ié*, *oi*, *ui*, *io*, *ieu*, *ien*, *oin*, etc., dans *diacre*, *pied*, *loi*, *huit*, *violon*, *Dieu*, *mien*, *joindre*, *nuit*, *fouine*, *babouin*.

La langue française se compose de dix sortes de mots qu'on appelle les parties du discours. Ce sont:

Mots variables	Mots invariables
LE NOM,	L'ADVERBE,
L'ARTICLE,	LA PRÉPOSITION,
L'ADJECTIF,	LA CONJONCTION,
LE PRONOM,	L'INTERJECTION,
LE VERBE,	
LE PARTICIPE,	

CHAPITRE I.

DU NOM.

Le NOM est un mot qui sert à nommer une personne ou une chose: tels sont, *père*, *mère*, *école*, *pays*.

Il y a deux sortes de noms: le *nom commun* et le *nom propre*.

Le NOM COMMUN est celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de même espèce: *homme* se dit de tous les hommes, *femme* de toutes les femmes.

Le NOM PROPRE est celui qui désigne particulièrement une personne ou une chose. *Napoléon* ne se dit que d'un homme, *Québec* ne se dit que d'une ville.

Les noms propres commencent toujours par une lettre majuscule.

Le GENRE est la propriété qu'a le nom de désigner le sexe réel ou fictif des êtres ou des objets auxquels il se rapporte. L'usage a assigné l'un ou l'autre genre aux objets inanimés.

Il y a deux genres : le *masculin* et le *féminin*.

Un nom est MASCULIN lorsqu'on peut le faire précéder de *le* ou de *un :* le *plancher*, un *tiroir*, un *bol*.

Un nom est FEMININ lorsqu'on peut le faire précéder de *la* ou de *une :* la *classe*, une *araignée*, une *tarière*. (1)

Le NOMBRE est la propriété qu'ont les noms d'indiquer l'unité ou la pluralité des êtres ou des objets auxquels ils se rapportent.

Il y a deux nombres : le SINGULIER, lorsqu'on parle d'une seule personne ou d'une seule chose : *un frère, un livre ;* le PLURIEL, lorsqu'on parle de plusieurs personnes ou de plusieurs choses : *les frères, les livres.*

FORMATION DU PLURIEL.

RÈGLE GÉNÉRALE.

Le pluriel dans les noms se forme en ajoutant *s* au singulier : *le bancs, les bancs.*

EXCEPTIONS.

Les noms terminés par *s, x, z,* au singulier s'écrivent de même au pluriel : *le matelas, la noix, le gaz.*
les matelas, les noix, les gaz.

Les noms terminés par AU ou par EU prennent *x* au pluriel : *un tonneau, un feu, des tonneaux, des feux.* — *Excepté :* un landau, des landaus.

Les noms terminés par OU prennent *s* au pluriel : *un clou, des clous.* — *Excepté :* bijou, caillou, chou, genou, joujou, hibou, pou, qui prennent *x*.

---

(1) Quand le mot commence par une voyelle ou un *h* muet, on met un adjectif commençant par une consonne à la suite des mots *le, un, la, une.* UN *bel* oiseau, UNE *belle* horloge.

(1) Les noms terminés par AL, changent AL en AUX : *un che-val, des che-vaux.*	*Excepté :* bal, carnaval, régal, pal, cal, nopal, cantal, chacal, serval, qui prennent *s*.
Les noms en AIL prennent *s* au pluriel : *un gouvernail, des gouvernails.*	*Excepté :* bail, corail, émail, soupirail, ventail, vantail, travail. *Qui font :* baux, coraux, émaux, soupiraux, ventaux, vantaux, travaux.

TRAVAIL fait des TRAVAILS, 1° lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi ou d'un commis au ministre ; 2° lorsqu'il désigne une machine pour ferrer ou panser les chevaux vicieux.

AIL, espèce d'ognon, fait des AILS ou des AULX : *j'ai planté mes* AILS.

AÏEUL, (2) signifiant grand'père, fait AÏEULS au pluriel : *mes* AÏEULS *paternels* ; il fait AÏEUX, lorsqu'il signifie ancêtres : *mes* AÏEUX *venaient de France.*

CIEL fait CIEUX au pluriel, excepté dans *ciel-de-lit*, ou lorsqu'il signifie l'imitation du ciel sur un tableau ou une tapisserie : *les* CIELS *réussissent mal en tapisserie. Ce peintre fait bien les* CIELS. Il en est de même lorsqu'on parle du climat, de l'atmosphère d'un pays : *l'Italie est sous un des plus beaux* CIELS.

ŒIL fait YEUX au pluriel, excepté dans ŒILS-DE-BŒUF, ŒILS-DE-BOUC, ŒILS-DE-CHAT, etc.

On peut établir comme règle générale, que lorsque *œil* et *ciel* sont employés au figuré, ils prennent *s* au pluriel.

N. B.—Les noms en *eur* ne prennent point d'*e* à la fin, excepté : *heure, beurre, demeure, leurre.*

---

(1) Les noms en AUX qui viennent d'un singulier en AU prennent un E : le bateau, les bateaux, excepté : affutiau, aloyau, boyau, étau, gluau, gruau, hoyau, joyau, noyau, pilau, sarrau, unau, senau, tuyau.

Les noms DEFECTIFS sont ceux qui n'ont que le singulier : *or, argent, faim, soif, humanité* ; ou que le pluriel : *ancêtres, mœurs, pleurs, ténèbres, obsèques, etc.*

(2) Le féminin est *aïeule* (sing.), *aïeules* (pl).

Les noms en *our* ne prennent point d'*e* à la fin, excepté: *bravoure*, *bourre*.

Les noms d'arbres fruitiers, finissent tous par *er*: *prunier*, *pommier*, etc.

On peut établir comme règle générale que tous les noms en *té* ne prennent qu'un *e*, s'ils viennent d'un adjectif, exemple: *bonté* qui vient de *bon*, *charité*, de *charitable*, etc.; et deux *e* partout ailleurs: *assiettée*, vient de *assiette*, *soirée* de *soir*, etc.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

L'ARTICLE est un mot que l'on met devant les noms communs pris dans un sens déterminé. Il en fait aussi connaître le genre et le nombre.

Il y a deux sortes d'articles:

ARTICLES SIMPLES.	ARTICLES COMPOSÉS.
LE devant un nom masculin singulier	DU pour *de le*
LA " " " féminin "	DES pour *de les*
LES " " " pluriel, des deux genres	AU pour *à le*
	AUX pour *à les*

Cette contraction a toujours lieu au pluriel, mais au singulier, elle n'a lieu qu'au masculin, et lorsque le mot suivant commence par une consonne, ou un *h* aspiré.

Pour l'agrément de la langue on retranche la lettre *a* dans *la* et la lettre *e* dans *le*, quand le mot suivant commence par une voyelle ou un *h* muet. On remplace la lettre retranchée par un signe appelé APOSTROPHE (').

l'ami *pour* le ami. l'honneur *pour* le honneur.

Ce retranchement s'appelle ELISION.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

L'ADJECTIF est un mot variable qui marque la qualité d'une personne ou d'une chose, ou qui les détermine.

Il y a deux sortes d'adjectifs: les *adjectifs qualificatifs* et les *adjectifs déterminatifs*.

ADJECTIFS QUALIFICATIFS.

FORMATION DU FÉMININ.

RÈGLE GÉNÉRALE.

Tout adjectif qui ne finit par un *e* muet au masculin en prend un au féminin.

ami	amie
rond	ronde
aimable	aimable (1).

Les adjectifs en on, el, eil, ien, et font au féminin :

- onne : *bon, bonne.*
- elle : *tel, telle.*
- ielle : *pareil, pareille.*
- ienne : *chrétien, chrétienne.*
- ette : *net, nette.*

Excepté :

Masculin.		*Féminin.*	
in-complet	inquiet	in-complète	inquiète
concret	replet	concrète	replète
in-discret	prêt	in-discrète	prête
secret	suret	secrète	surète

Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
nul	nulle	gros	grosse
bas	basse	las	lasse
gentil	gentille	profès	professe
épais	épaisse	paysan	paysanne
exprès	expresse	métis	métisse
gras	grasse	sot	sotte

---

(1) Pour connaître l'orthographe d'un adjectif au masculin singulier il suffit de se demander comment cet adjectif fait au féminin : *rond* faisant au féminin *ronde*, s'écrira *rond*, en retranchant l'*e* muet qui forme le féminin.

Les adjectifs sûr (certain) et mûr prennent un accent circonflexe sur l'u.

Tous les adjectifs en *eu*, prennent *x* au masculin, singulier et pluriel, excepté *bleu*.

L'adjectif peut être nom, et le nom, adjectif, exemple : Berryer est *orateur ; orateur* est ici un adjectif ; c'est la qualité de Berryer. Berryer est un *orateur.* Ici le mot *orateur* est un nom.

Le *deux* du mois, (*deux* est mis pour deuxième avec ellipse du mot *jour.*)

Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
vieillot	vieillotte	caduc	caduque
bellot	bellotte	turc	turque
cas	casse	franc	franque
jumeau	jumelle	grec	grecque
jouvenceau	jouvencelle	long	longue
blanc	blanche	oblong	oblongue
franc	franche	bénin	bénigne
sec	sèche	malin	maligne
frais	fraîche	coi	coite
ammoniac	ammoniaque	tiers	tierce
public	publique	favori	favorite

AQUILIN, IMPOSTEUR, CHATAIN, DISPOS, DISCORD et FAT n'ont pas de féminin.

TÉMOIN et GROGNON servent pour les deux genres.

FIDÈLE, INFIDÈLE, REBELLE, POUF, s'écrivent de même au masculin et au féminin.

Les adjectifs en *f* changent *f* en *ve* au féminin : *veuf*, *naïf*.
veuve, *naïve*

Les adjectifs en *x* changent *x* en *se*, *heureux*, *heureuse* :

Excepté :

Masculin.	*Féminin.*	*Masculin.*	*Féminin.*
doux	douce	préfix	préfixe
faux	fausse	roux	rousse

Masculin.		*Féminin.*
devant une consonne ou un *h aspiré*,	devant une voyelle ou un *h muet*,	
fou	fol	folle
mou	mol	molle
vieux	vieil	vieille
beau	bel	belle
nouveau	nouvel	nouvelle

Les adjectifs en EUR formés d'un participe présent, font au féminin EUSE : *menteur*, *menteuse*, excepté :
- débiteur
- exécuteur-trice
- inventeur-trice
- persécuteur-trice.

(1) Les adjectifs en TEUR qui ne viennent pas d'un participe présent, changent TEUR en TRICE : *admirateur, admiratrice*, etc.

Masculin.	*Féminin.*	*Féminin.*
BAILLEUR,	toute personne qui donne à ferme,	bailleresse,
BAÎLLEUR	baîlleuse, qui baîlle,	
CHANTEUR,	chanteuse, qui chante,	cantatrice, chanteuse célèbre,
CHASSEUR,	chasseuse, qui aime la chasse,	chasseresse, en poésie,
DÉBITEUR,	débiteuse, qui débite,	débitrice, qui doit,
DÉFENDEUR,		défenderesse,
DEMANDEUR,	demandeuse, qui demande,	demanderesse, terme de procès,
DEVINEUR,	devineuse, qui devine.	
DEVIN,		devineresse état de deviner,
ENCHANTEUR		Enchanteresse,
PÊCHEUR,	pêcheuse, qui pêche le poisson,	
PÉCHEUR,		pécheresse, qui commet une faute,
VENDEUR,	vendeuse, qui vend,	venderesse, qui vend par accident, sans état.
VENGEUR,		vengeresse.

GOUVERNEUR, SERVITEUR, font GOUVERNANTE, SERVANTE.

MAJEUR, MINEUR, MEILLEUR, et les adjectifs en ERIEUR, suivent la règle générale.

Les adjectifs en EUR qui expriment des professions, des états, exercés principalement par des hommes, n'ont pas de féminin, ***auteur***, ***docteur***, etc. : Mad. Sévigné, ***auteur*** distingué.

FORMATION DU PLURIEL.

Le pluriel des adjectifs se forme comme celui des noms; par S, pour le plus grand nombre; par X pour ceux en AU; par AUX, pour la plupart de ceux en AL.

Les adjectifs en *s*, *x*, restent invariables, comme les noms qui ont les mêmes finales.

(1) Presque tous les adjectifs en *eur* peuvent être considérés comme de véritables noms.

ACCORD DES ADJECTIFS.

L'adjectif s'accorde avec le nom en genre et en nombre : *l'ami instruit, l'amie instruite.*

Si l'adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on le met au pluriel : *l'ami et l'ennemi respectés. La mère et la fille aimées.*

(1) Si les noms sont de différents genres, l'adjectif se met au pluriel masculin : *le père et la mère chéris.*

Les adjectifs en *s*, *x*, restent invariables, comme les noms qui ont les mêmes finales.

DÉGRÉS DE SIGNIFICATION.

Il y a trois dégrés de signification dans les adjectifs :

LE POSITIF.	LE COMPARATIF.	LE SUPERLATIF.
C'est l'adjectif seul, exprimant la qualité d'une manière positive : *beau, aimable.*	Exprime la comparaison en *plus*, en *autant*, en *moins*.	Exprime le plus haut dégré de qualification.
	SUPÉRIORITÉ : *plus beau, plus aimable.*	ABSOLUE : *très fort, bien, extrêmement* } *beau, aimable*
	ÉGALITÉ : *aussi beau, aussi aimable.*	
	INFÉRIORITÉ : *moins / pas si* } *beau. moins / pas si* } *aimable.*	RELATIF : *le plus / le moins* } *beau, aimable.*
	EXCEPTIONS.	EXCEPTIONS.
	MEILLEUR au lieu de *plus bon* qui ne se dit pas. PIRE (2) au lieu de *plus mauvais.* MOINDRE au lieu de *plus petit.* *Moindre* se dit des choses qui s'évaluent. *Plus petit*, se dit pour mesurer des longueurs.	Les mêmes que pour le comparatif : *le meilleur, le pire, le moindre.*

---

(1) Doit-on écrire sur le dos d'une lettre, *pressé* ou *pressée ?* Dans notre opinion et dans celle surtout de plusieurs personnes très-instruites, nous croyons préférable d'employer le masculin, car le mot *billet*, *document*, peut aussi bien être sous-entendu que le mot *lettre*.

(2) *Pis* au lieu de *plus mal* (adverbe).

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

QUI DÉTERMINENT LES NOMS.

DÉMONSTRATIFS.	POSSESSIFS.	NUMÉRAUX.	INDÉFINIS.
déterminent et montrent les objets.	déterminent les noms et marquent la possession.	déterminent les noms et expriment le nombre, l'ordre.	présentent ou annoncent les noms dans un sens déterminé.
masc. sing. devant une consonne ou un ***h*** aspiré. — CE *masc. sing.* devant une voyelle ou un *h* muet. — CET	*Singulier.* *masc.* / *fém.* mon / ma ton / ta son / sa notre / notre votre / votre leur / leur *Pluriel des deux genres.* mes, tes, ses, nos, vos, leurs	CARDINAUX : un deux, trois, dix, vingt, etc.	chaque, nul, aucun, même, tout (2) plusieurs, tel, quel, quelque, quelconque
Féminin singulier. — CETTE ***Pluriel des deux genres.*** — CES	***Mon, ton, son,*** sont employés au féminin devant une voyelle ou un *h* muet : ***mon épée, mon humeur.***	ORDINAUX : premier, second, (1) deuxième, troisième, vingtième, etc.	

(1) Lorsqu'il n'y a que deux volumes d'un ouvrage, on doit dire le second et non, le deuxième ; lorsqu'il y en a plus de *deux*, on se sert indifféremment des deux mots.

(2) ***Tout*** fait ***tous*** au pluriel.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

Le pronom est un mot qui tient la place du nom.
Il y a cinq sortes de pronoms.

PRONOMS PERSONNELS.

Ils tiennent la place des personnes ou des choses.

		singulier.	*pluriel.*	
1ère personne.	Celle qui parle.	Je, me, moi,	nous;	des deux genres
2ème personne.	Celle à qui l'on parle.	Tu, te, toi,	vous;	des deux genres
		masculin.	*féminin.*	
3ème personne.	Celle de qui l'on parle.	Il, ils, eux, le;	elle, elles, la;	
		des 2 genres,		
		lui, les, leur, (1), se (2), soi.		

Ces deux derniers sont appelés pronoms personnels réfléchis.
***Vous*, se dit aussi au singulier par politesse.**

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Ils tiennent la place du nom et le montrent.

Masculin. *singulier.*	*pluriel.*	*Féminin.* *singulier.*	*pluriel.*
Ce(2)			
Celui	ceux	Celle	celles
Celui-ci	ceux-ci	Celle-ci	celles-ci
Celui-là	ceux-là	Celle-là	celles-là

Ceci, *cela* sont du genre masculin.

(1) ***Leur***, **pronom personnel est invariable, il est toujours devant un verbe.**

(2) ***Se***, **précède toujours un verbe :** ***il se vante.*** ***Ce***, **précède un nom ou un des pronoms** ***qui, que, quoi, dont,*** **ou le verbe** ***être.*** ***Ce plancher, c'est lui, ce qui reluit, ce dont je parle, ce sont eux, ce à quoi je tiens.***

PRONOMS POSSESSIFS.

PRONOMS RELATIFS (1)

(1) *Leur*, pronom personnel est invariable, il est toujours ...

(2) *Se*, précède toujours un verbe : *il se vante*. *Ce*, précède un nom ou un des pronoms *qui, que, quoi, dont,* ou le verbe *être*. *Ce plancher, c'est lui, ce qui reluit, ce dont je parle, ce sont eux, ce à quoi je tiens.*

PRONOMS POSSESSIFS.

Ils tiennent la place d'un nom et expriment une idée de possession.

Singulier.		*Pluriel.*	
masc.	*fém.*	*masc.*	*fém.*
Le mien	la mienne	Les miens	les miennes
le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
le sien	la sienne	les siens	les siennes
le nôtre	la nôtre	les nôtres	les nôtres
le vôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres
le leur	la leur	les leurs	les leurs

Notre et *votre* ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c.-à-d., précédés d'un des articles. *le. la les*

PRONOMS RELATIFS. (1)

Ils tiennent la place d'un nom et ont rapport à un nom ou à un pronom qui les précède.

Qui. que, dont, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, quoi, où, en, y. (2)

Tout pronom relatif s'accorde en genre, en nombre et en personne avec son antécédent.

L'antécédent est ordinairement le nom ou le pronom qui précède immédiatement.

EXEMPLES.

Celle qui parle.—Celui que tu vois —L'homme dont je parle.—La femme à laquelle tu parles.—Ce sont choses à quoi vous ne prenez pas garde.

Souvenez-vous des dangers où vous m'avez mis.

Pensez-vous à moi ? Oui, j'y pense.

Pronoms indefinis. Ces pronoms représentent d'une manière vague et indéterminée les personnes ou les choses dont ils rappellent l'idée. On, quelqu'un, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit, chacun, l'un l'autre, les uns les autres, autrui, personne (3), rien, tout le monde, tel, nul, aucun, plusieurs, certains, quelque.... que, quel que ...que, quelque chose. (4)

---

(1) On appelle aussi *Pronoms absolus* ou *interrogatifs*, les pronoms relatifs (moins *en, y,*) qui n'ont pas d'antécédent : *Que faites-vous ? A quoi pensez-vous ? Qui vous a dit cela ? A qui désirez-vous parler ?*

(2) *En, y,* sont considérés par quelques grammairiens comme pronoms personnels.

(3) Personne sans déterminatif est un pronom indéfini masculin : *personne ne viendra :* dans tout autre cas il est nom féminin : *une personne aimable, cette personne est instruite.*

(4) Chose signifiant *une chose quelconque* est pronom indéfini masculin : *voilà* quelque chose *de bon.* Il est nom commun féminin dans *quelque chose*, lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose.* Il n'est point ému, quelque chose qu'on lui dise.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

Le verbe est un mot qui marque l'action, l'affirmation.

On reconnaît un verbe quand on peut le mettre après *ne pas*, ou entre *ne* et *pas ;* ou bien lorsqu'on peut dire *je*, *tu*, *il*, *nous*, etc.

Le sujet d'un verbe est la personne ou la chose qui fait ou qui souffre l'action exprimée par le verbe : *l'homme travaille. L'élève est récompensé.*

On reconnaît le sujet d'un verbe en mettant devant ce verbe *qui est-ce qui* pour les personnes, et *qu'est-ce qui* pour les choses.

Le sujet d'un verbe est le plus souvent un nom ou un pronom, mais un verbe peut avoir pour sujet un mot quelconque variable ou invariable pris dans un sens substantif.

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec le sujet. } *Je pense. Mes amis étudient.*

Quand un verbe a deux ou plusieurs sujets singuliers, on le met au pluriel. *Cet homme et son ami travaillent.*

Quand les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, le verbe se met à celle des personnes qui a la priorité. } *Vous et lui réussirez. Mon ami, vous et moi partîmes à six heures*

La politesse française veut qu'on nomme d'abord les personnes de qui et à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.

Le régime ou complément d'un verbe est le mot qui est nécessaire à ce verbe pour en compléter la signification. } J'achète....*une pomme*, mot qui complète l'idée commencée par *j'achète.*

Il y a deux sortes de régimes ou compléments.

Le **régime direct** est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe. On le connaît en mettant *qui* ou *quoi* après le verbe : *j'aime mon ami.* **QUI ?**...*mon ami.*

Le **régime indirect** est le mot sur lequel tombe indirectement l'action du verbe. Il est ordinairement précédé de l'une des prépositions *à*, *de* : *je parle*, **A QUI ?** *à lui.*

Le, la, les, que, sont toujours régimes directs du verbe suivant.

Cependant **que** est quelquefois régime direct comme dans : *les deux heures* **que** *j'ai marché m'ont fatigué*, c'est-à-dire, *pendant lesquelles j'ai marché.*

LUI, LEUR, DONT, EN, Y. sont toujours régimes indirects.

LUI est quelquefois sujet : LUI *seul aux yeux d'un Juif découvrit le dessein.* On le trouve régime direct : *vous n'accusez que* LUI.

ME, TE, SE, NOUS, VOUS, sont tantôt régimes directs, tantôt régimes indirects du verbe.

Si le verbe est employé à l'impératif dans le sens affirmatif, NOUS et VOUS se placent après le verbe.

IL Y A DANS LES VERBES

Deux nombres : le SINGULIER et le PLURIEL.
Trois personnes : LA PREMIÈRE, la SECONDE, la TROISIÈME.
Cinq modes : L'INDICATIF, le CONDITIONNEL, l'IMPÉRATIF, le SUBJONCTIF, l'INFINITIF.
Trois temps : le PRÉSENT, le PASSÉ, le FUTUR.

Le temps signifie le moment de l'action exprimée par le verbe.

Il se divise en trois époques : le *passé*, le *présent*, et l'*avenir* ou *futur* ; et nous avons huit temps pour exprimer ces trois époques : UN pour le PRÉSENT, CINQ pour le PASSÉ, et DEUX pour le FUTUR.

Les temps d'un verbe se divisent en temps simples et en temps composés.

COMPOSÉS, lorsqu'ils sont conjugués avec *avoir* (1) ou *être*, comme : *j'ai lu, je suis venu.*

SIMPLES lorsqu'ils ne sont pas conjugués avec un auxiliaire : *je lis, je viendrai.*

Conjuguer un verbe, c'est le réciter avec tous ses modes, ses temps, ses nombres et ses personnes.

Il y a quatre conjugaisons que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première a le présent de l'infinitif en			ER	comme	chanter.
La seconde	"	"	IR	"	finir.
La troisième	"	"	OIR	"	recevoir.
La quatrième	"	"	RE	"	rendre.

(1) Les verbes *avoir* et *être* s'appellent *auxiliaires*, lorsqu'ils aident à conjuguer les autres verbes, mais le verbe *avoir*, seul, est verbe *actif*, et le verbe *être*, seul, s'appelle verbe *substantif*.

N. B.—Un infinitif est toujours de la troisième personne. Un nom est également de la troisième personne à moins qu'on ne s'exprime à l'impératif.

Quand il y a deux verbes de suite, le second se met à l'infinitif ; s'il y a doute, (ce qui peut avoir lieu dans les verbes en *er*), on remplace le second verbe par un autre de la 3ème ou de la 4ème conjugaison : *je l'ai vu arriver*...je l'ai vu *recevoir*...je l'ai vu *faire*.

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

Il y a cinq modes ou manières d'exprimer l'action.

MODE PERSONNEL.		MODE PERSONNEL.	MODE PERSONNEL.	MODE PERSONNEL.	MODE IMPERSONNEL.
INDICATIF.		CONDITIONNEL.	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF.	INFINITIF.
Exprime une action sûre, certaine.		Exprime l'action moyennant une condition.	Exprime le commandement ou l'exhortation.	Exprime l'action comme dépendante d'une autre : mon maître veut que je sorte.	Exprime l'action en général sans nombres ni personnes.
PRÉSENT.	PASSÉ ANTÉRIEUR.	PRÉSENT.		PRÉSENT.	PRÉSENT.
J'ai. } Sing.	J'eus eu.	J'aurais.	Aie. Sing.	Que j'aie.	Avoir.
Tu as (1). } Sing.	Tu eus eu.	Tu aurais.	Ayons. } Plur.	Que tu aies.	
Il a (2). } Sing.	Il eut eu.	Il aurait.	Ayez. } Plur.	Qu'il ait.	PASSÉ.
Nous avons. } Plur.	Nous eûmes eu.	Nous aurions.		Que nous ayons.	Avoir eu.
Vous avez. } Plur.	Vous eûtes eu.	Vous auriez.		Que vous ayez.	
Ils ont. } Plur.	Ils eurent eu.	Ils auraient.		Qu'ils aient.	
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.	CONDITIONNEL PASSÉ.		IMPARFAIT.	
J'avais.	J'avais eu.	J'aurais eu.		Que j'eusse.	
Tu avais.	Tu avais eu.	Tu aurais eu.		Que tu eusses.	
Il avait.	Il avait eu.	Il aurait eu.		Qu'il eût.	
Nous avions.	Nous avions eu.				
Vous aviez.	Vous aviez eu.				
Ils avaient	Ils avaient eu.				

PASSÉ DÉFINI.	FUTUR.				PARTICIPE
		Nous aurions eu.		Que nous eussions.	
		Vous auriez eu.			

Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient

Tu avais eu.
Il avait eu.
Nous avions eu.
Vous aviez eu.
Ils avaient eu.

PASSÉ.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus.
Tu eus.
Il eut.
Nous eûmes.
Vous eûtes.
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu.
Tu as eu.
Il a eu.
Nous avons eu.
Vous avez eu.
Ils ont eu.

FUTUR.

J'aurai.
Tu auras.
Il aura.
Nous aurons.
Vous aurez.
Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu.
Tu auras eu.
Il aura eu.
Nous aurons eu.
Vous aurez eu.
Ils auront eu.

Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi.

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

Que nous eussions.
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
Que tu aies eu.
Qu'il ait eu.
Que nous ayons eu.
Que vous ayez eu.
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
Que tu eusses eu.
Qu'il eût eu.
Que nous eussions eu.
Que vous eussiez eu.
Qu'ils eussent eu.

PARTICIPE PRÉSENT

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ.

Eu, eue, ayant eu.

FUTUR.

Devant avoir.

(1) La seconde personne du singulier finit toujours par *s*, excepté celle de l'impératif des verbes en *er* ou en *cueillir*, *frir*, *ouvrir*, ainsi que *tu peux*, *tu veux*, *tu vaux*.

(2) *A* du verbe avoir ne prend jamais l'accent.

N. B. Chaque élève doit pouvoir épeler tous les verbes qu'il a à apprendre dans la grammaire.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF.		CONDITIONNEL	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF	INFINITIF
PRÉSENT. Exprime l'existence ou l'action au moment même où elle a lieu. Maintenant: Je suis. Tu es. Il ou elle est. Nous sommes. Vous êtes. Ils ou elles sont.	**PASSÉ ANTÉRIEUR.** Exprime l'existence ou l'action passée indispensablement suivie d'une autre également passée. J'eus été. Tu eus été. Il eut été. Nous eûmes été. Vous eûtes été. Ils eurent été.	**PRÉSENT.** Si je voulais : Je serais. Tu serais. Il serait. Nous serions. Vous seriez. Ils seraient.	Sois. Soyons. Soyez.	**PRÉSENT.** Il faut, il faudra : Que je sois. Que tu sois. Qu'il soit. Que nous soyons. Que vous soyez. Qu'ils soient.	**PRÉSENT.** Etre. **PASSÉ.** Avoir été. **PARTICIPE PRÉSENT.** Etant.
IMPARFAIT. Exprime l'existence ou l'action comme présente, relativement à une époque passée. J'étais. Tu étais. Il était. Nous étions. Vous étiez. Ils étaient.	**PLUS-QUE-PARFAIT.** Exprime l'existence ou l'action comme ayant eu lieu avant une autre également passée Quand vous arrivâtes : J'avais été. Tu avais été. Il avait été. Nous avions été.	**PASSÉ.** Si vous aviez voulu : J'aurais été. Tu aurais été. Il aurait été. Nous aurions été. Vous auriez été. Ils auraient été. *On dit aussi :* *J'eusse été.*		**IMPARFAIT.** Il fallait. Que je fusse. Que tu fusses. Qu'il fût. Que nous fussions. Que vous fussiez. Qu'ils fussent. **PASSÉ.** Il faut, il faudra, il a fallu, il aura fallu :	**PARTICIPE PASSÉ.** Eté, ayant été. **FUTUR.** Devant être
PASSÉ DÉFINI. Exprime l'existence	Vous aviez été. Ils avaient été.	*Tu eusses été.* *Il eût été.*		Que j'aie été.	

J'étais.
Tu étais.
Il était.
Nous étions.
Vous étiez.
Ils étaient.

vâtes :

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.

Ils auraient été.

On dit aussi :

J'eusse été.

PASSÉ.

Il faut, il faudra, il a fallu, il aura fallu :

PASSÉ DÉFINI.

Exprime l'existence ou l'action comme faite dans un temps entièrement écoulé. Hier, l'an passé :

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

Exprime l'existence ou l'action comme faite dans un temps entièrement écoulé ou non. Hier, aujourd'hui :

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Exprime l'existence ou l'action, comme devant avoir lieu. Demain :

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

Exprime l'existence ou l'action comme devant avoir lieu avant une autre. Quand vous arriverez :

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

Que j'aie été.
Que tu aies été.
Qu'il ait été.
Que nous ayons été.
Que vous ayez été.
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il faudrait, il aurait, il eût fallu :

Que j'eusse été.
Que tu eusses été.
Qu'il eût été.
Que nous eussions été.
Que vous eussiez été.
Qu'ils eussent été.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Verbe AIMER, le radical est AIM.

INDICATIF.		CONDITIONNEL	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.	INFINITIF PRÉSENT.
PRÉSENT.	PASSÉ ANTÉRIEUR.	PRÉSENT.	*Point de première personne.*		
J'aime.	J'eus aimé.	J'aimerais.		Que j'aime	
Tu aimes.	Tu eus aimé.	Tu aimerais.		Que tu aimes.	Aimer.
Il ou elle aime.	Il eut aimé.	Il aimerait.	Aime.	Qu'il aime.	
Nous aimons.	Nous eûmes aimé.	Nous aimerions.	Aimons.	Que nous aimions.	PASSÉ.
Vous aimez.	Vous eûtes aimé.	Vous aimeriez.	Aimez.	Que vous aimiez.	
Ils ou elles aiment.	Ils eurent aimé.	Ils aimeraient.		Qu'ils aiment.	Avoir aimé.
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.	PASSÉ.		IMPARFAIT.	PARTICIPE
J'aimais.	J'avais aimé.	J'aurais aimé.		Que j'aimasse.	PRÉSENT
Tu aimais.	Tu avais aimé.	Tu aurais aimé.		Que tu aimasses.	
Il aimait.	Il avait aimé.	Il aurait aimé.		Qu'il aimât.	
Nous aimions.	Nous avions aimé	Nous aurions aimé.		Que nous aimassions.	Aimant.
Vous aimiez.	Vous aviez aimé.	Vous auriez aimé.		Que vous aimassiez.	
Ils aimaient.	Ils avaient aimé.	Ils auraient aimé.		Qu'ils aimassent.	PARTICIPE
PASSÉ DÉFINI.	FUTUR.	*On dit aussi :*		PRÉTÉRIT.	PASSÉ.
J'aimai.	J'aimerai.	*J'eusse aimé.*		Que j'aie aimé.	
Tu aimas.	Tu aimeras.	*Tu eusses aimé.*		Que tu aies aimé.	
Il aima.	Il aimera.	*Il eût aimé.*		Qu'il ait aimé.	aimé, aimée,
Nous aimâmes.	Nous aimerons.	*Nous eussions aimé*		Que nous ayons aimé.	ayant aimé.
Vous aimâtes.	Vous aimerez.	*Vous eussiez aimé.*		Que vous ayez aimé.	
Ils aimèrent	Ils aimeront.	*Ils eussent aimé.*		Qu'ils aient aimé.	

INDÉFINI. | FUTUR PASSÉ. | N. B.—Si l'on est embarrassé pour | PLUS-QUE-PARFAIT. | FUTUR.

J'ai aimé. | J'aurai aimé.

Tu aimas.	Il aimera.	*Il eût aimé.*	Que nous ayons aimé.	ayant aimé.
Il aima.	Nous aimerons.	*Nous eussions aimé.*	Que vous ayez aimé.	
Nous aimâmes.	Vous aimerez.	*Vous eussiez aimé.*	Qu'ils aient aimé.	
Vous aimâtes.	Ils aimeront.	*Ils eussent aimé.*		
Ils aimèrent				

INDÉFINI.	FUTUR PASSÉ.		PLUS-QUE-PARFAIT.	FUTUR.
J'ai aimé.	J'aurai aimé.	N. B.—Si l'on est embarrassé pour distinguer la troisième personne du passé défini, *il aima*, de l'imparfait du subjonctif, *qu'il aimât*, on met le verbe au pluriel. On fera de même pour les autres conjugaisons.	Que j'eusse aimé.	Devant aimer.
Tu as aimé.	Tu auras aimé.		Que tu eusses aimé.	
Il a aimé.	Il aura aimé.		Qu'il eût aimé.	
Nous avons aimé.	Nous aurons aimé.		Que nous eussions aimé.	
Vous avez aimé.	Vous aurez aimé.		Que vous eussiez aimé.	
Ils ont aimé.	Ils auront aimé.		Qu'ils eussent aimé.	

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

1ère remarque.—Dans les verbes en GER, le G doit être suivi d'un E muet avant les lettres A, O: nous *négligeons*, je *négligeais*, pour conserver le son doux du G dans l'infinitif *négliger*.

2ème remarque.—Les verbes en CER prennent une cédille sous le ç avant les lettres A, O: nous *lançons*, je *lançais* pour conserver le son doux du E dans l'infinitif *lancer*.

3ème remarque.—Tout verbe ayant à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif un *é fermé* ou un *e muet*, perd cet *é fermé* ou cet *e muet*, pour prendre à la place un *è ouvert*, lorsque la syllabe suivante est muette, c'est-à-dire, formée d'un *e muet*: semer, *je sème, nous semons*; révéler, *je révèle, nous révélons*, excepté les verbes en *éger*: protéger, *je protége*. On doit encore excepter de cette règle générale, les verbes en *eler* et en *eter* (non pas *éler, éter*) dont les lettres *l* et *t* se doublent lorsqu'elles sont suivies d'un *e muet*. Appeler, *j'appelle*, jeter, *tu jettes*, excepté, *acheter, bourreler, déceler, geler, harceler, peler, décoleter*, qui prennent un accent grave sur l'avant-dernier *e* si la syllabe suivante est muette: *votre habit décolète*.

4ème remarque.—Les verbes en *yer* et tous ceux dans les temps desquels il entre un *y*, perdent cet *y*, pour prendre un *i*, devant un *e* muet: appuyer, *j'appuie*; excepter les verbes en *rayer*, qu'il faut toujours écrire avec un *y*, ainsi que *grasseyer*. L'Académie permet d'écrire les verbes *ayer*, comme *payer*, etc., avec un *y*, ou un *i*, devant un e muet.

Le radical d'un verbe est la partie du verbe qui ne change jamais, comme chant, fin, rec, rend dans chanter, finir, recevoir, rendre. Ainsi pour conjuguer un verbe, on n'a qu'à mettre le radical de ce verbe à la place de celui du verbe qui est conjugué comme modèle dans la grammaire.

FUIR, RIRE, VOIR, CROIRE, faisant, NOUS FUY-ONS, NOUS RIONS, VOUS VOY-EZ, VOUS CRO-YEZ, feront à l'imparfait de l'indicatif ou au présent du subjonctif: nous RI-IONS, nous FUY-IONS, vous VOY-IEZ, vous CROY-IEZ. Les verbes en IER, YER, EER paraissent une exception, mais suivent réellement la règle générale. Ceux en EER ont 3 *e* au participe passé féminin.

Ainsi se conjuguent: danser, brûler, travailler, manger, déranger, tracer, percer, enlever, peser, appeler, rejeter, racheter, révéler, crier, déployer, prier, payer, recréer, semer, balayer, lier, niveler, rayer, suppléer, récréer.

SECONDE CONJUGAISON.

Verbe FINIR, le radical est FIN.

INDICATIF.		CONDITIONNEL.	IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF PRÉSENT	INFINITIF
PRÉSENT.	PASSÉ ANTERIEUR.	PRÉSENT.	*Point de première personne.*	OU FUTUR.	PRÉSENT.
Je finis.	J'eus fini.	Je finirais.		Que je finisse.	Finir.
Tu finis.	Tu eus fini.	Tu finirais.	Finis.	Que tu finisses.	
Il finit.	Il eut fini.	Il finirait.	Finissons.	Qu'il finisse.	PASSÉ.
Nous finissons.	Nous eûmes fini.	Nous finirions.	Finissez.	Que nous finissions	
Vous finissez.	Vous eûtes fini.	Nous finiriez.		Que vous finissiez.	Avoir fini.
Ils finissent.	Ils eurent fini.	Ils finiraient.		Qu'ils finissent.	
IMPARFAIT.	PLUS-QUE-PARFAIT.	PASSÉ.		IMPARFAIT.	PARTICIPE PRÉSENT.
Je finissais.	J'avais fini.	J'aurais fini.		Que je finisse.	
Tu finissais.	Tu avais fini.	Tu aurais fini.		Que tu finisses	Finissant
Il finissait.	Il avait fini.	Il aurait fini.		Qu'il finit.	
Nous finissions.	Nous avions fini.	Nous aurions fini.		Que nous finissions.	PASSÉ.
Vous finissiez.	Vous aviez fini.	Vous auriez fini.		Que vous finissiez.	
Ils finissaient.	Ils avaient fini.	Ils auraient fini.		Qu'ils finissent.	Fini, finie, ayant fini.
PASSÉ DÉFINI.	FUTUR.	*On dit aussi :*		PASSÉ.	
Je finis.	Je finirai.	*J'eusse fini.*		Que j'aie fini.	FUTUR.
Tu finis	Tu finiras.	*Tu eusses fini.*		Que tu aies fini.	
Il finit.	Il finira.	*Il eût fini.*		Qu'il ait fini.	Devant finir.
Nous finîmes.	Nous finirons.	*Nous eussions fini.*		Que nous ayons fini.	
Vous finîtes.	Vous finirez.	*Vous eussiez fini.*		Que vous ayez fini.	
Ils finirent.	Ils finiront.	*Ils eussent fini.*		Qu'ils aient fini.	

PASSÉ INDÉFINI. | FUTUR PASSÉ.

Il finit.	Il finira.	Nous eussions fini.	Que vous ayez fini.
Nous finîmes.	Nous finirons.	Vous eussiez fini.	Qu'ils aient fini.
Vous finîtes.	Vous finirez.	Ils eussent fini.	
Ils finirent.	Ils finiront.		

PASSÉ INDÉFINI.	FUTUR PASSÉ.			PLUS-QUE-PARFAIT.
J'ai fini.	J'aurai fini.			Que j'eusse fini.
Tu as fini.	Tu auras fini.			Que tu eusses fini.
Il a fini.	Il aura fini.			Qu'il eût fini.
Nous avons fini.	Nous aurons fini.			Que nous eussions fini.
Vous avez fini.	Vous aurez fini.			Que vous eussiez fini.
Ils ont fini.	Ils auront fini.			Qu'ils eussent fini.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA SECONDE CONJUGAISON.

Le verbe HAÏR conserve le tréma sur l'*i* à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais*, *je haïrai*, excepté au singulier du présent de l'indicatif : *je hais*, *tu hais*, *il hait*, et à la seconde personne de l'impératif : *hais*.

Pour distinguer les verbes en IR (2de conjugaison) de ceux en IRE (4ème conj.), il faut voir si le participe présent fait ISANT ou IVANT. Dans ce cas le verbe appartient à la quatrième conjugaison.

Ecr-ivant	écrire	Dormant	dormir
L-isant	lire	Divertissant	divertir

excepté, BRUIRE, FRIRE, MAUDIRE, RIRE, SOURIRE, qui sont de la 4ème conjugaison sans avoir le participe présent en *isant*, *ivant*.

BENIR fait au participe passé, BENIT, BENITE, pour les cérémonies religieuses : *pain bénit*, *eau bénite* ; et BENI, BENIE, pour toutes les autres significations du verbe : *entreprise* BENIE *du ciel*.

FLEURIR fait au participe présent, *fleurissant*, et à l'imparfait de l'indicatif, je *fleurissais*, excepté au figuré où il fait *florissant*, *florissais* : *les arts* FLORISSAIENT *alors*.

Ainsi se conjugent unir, fléchir, saisir, agir, nourrir, guérir, haïr, bénir, fleurir, etc.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Verbe RECEVOIR, le radical est rec.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je reçois.
Tu reçois.
Il reçoit.
Nous recevons.
Vous recevez.
Ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Je recevais.
Tu recevais.
Il recevait.
Nous recevions.
Vous receviez.
Ils recevaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je reçus.
Tu reçus.
Il reçut.
Nous reçûmes.
Vous reçûtes.
Ils reçurent.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu.
Tu eus reçu.
Il eut reçu.
Nous eûmes reçu.
Vous eûtes reçu.
Ils eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.

FUTUR.

Je recevrai.
Tu recevras.
Il recevra.
Nous recevrons.
Vous recevrez.
Ils recevront.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je recevrais.
Tu recevrais.
Il recevrait.
Nous recevrions.
Vous recevriez.
Ils recevraient.

PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurait reçu.
Nous aurions reçu.
Vous auriez reçu.
Ils auraient reçu.

On dit aussi :

J'eusse reçu.
Tu eusses reçu.
Il eût reçu.
Nous eussions reçu.
Vous eussiez reçu.
Ils eussent reçu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Reçois.
Recevons.
Recevez.

SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reçoive.
Que tu reçoives.
Qu'il reçoive.
Que nous recevions.
Que vous receviez.
Qu'ils reçoivent.

IMPARFAIT.

Que je reçusse.
Que tu reçusses.
Qu'il reçût.
Que nous reçussions.
Que vous reçussiez.
Qu'ils reçussent.

PASSÉ.

Que j'aie reçu.
Que tu aies reçu.
Qu'il ait reçu.
Que nous ayons reçu.
Que vous ayez reçu.
Qu'ils aient reçu.

INFINITIF

PRÉSENT.

Recevoir.

PASSÉ.

Avoir reçu.

PARTICIPE

PRÉSENT.

Recevant.

PASSÉ.

Reçu, reçue, ayant reçu.

FUTUR.

Devant recevoir.

Tu reçus.				Devant rece-voir.
Il reçut.	Il recevra.	*Il eût reçu.*	Que nous ayons reçu.	
Nous reçûmes.	Nous recevrons.	*Nous eussions reçu.*	Que vous ayez reçu.	
Vous reçûtes.	Vous recevrez.	*Vous eussiez reçu.*	Qu'ils aient reçu.	
Ils reçurent.	Ils recevront.	*Ils eussent reçu.*		

PASSÉ INDÉFINI.	FUTUR PASSÉ.		PLUS-QUE-PARFAIT.
J'ai reçu.	J'aurai reçu.		Que j'eusse reçu.
Tu as reçu.	Tu auras reçu.		Que tu eusses reçu.
Il a reçu.	Il aura reçu.		Qu'il eût reçu.
Nous avons reçu.	Nous aurons reçu.		Que nous eussions reçu.
Vous avez reçu.	Vous aurez reçu.		Que vous eussiez reçu.
Ils ont reçu.	Ils auront reçu.		Qu'ils eussent reçu.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA TROISIÈME CONJUGAISON.

DEVOIR, REDEVOIR, et MOUVOIR, prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin singulier : *dû*, *redû*, *mû*. (1)

De tous les verbes dont le son final est OIR, il n'y a que BOIRE et CROIRE, qui ne soient point de la troisième conjugaison.

N. B.—Les verbes de la troisième conjugaison ne sont pas réellement des verbes réguliers. Néanmoins le plus grand nombre de ces verbes se terminant en *evoir* et pouvant se conjuguer sur *recevoir*, on donne ce verbe comme modèle, et on l'appelle régulier. Tous les autres en *oir* sont irréguliers, à l'exception peut-être de *surseoir*.

(1) On écrira aussi : *crû* de croire, *tû* de taire.

Ainsi se conjuguent, devoir, concevoir, redevoir, apercevoir, etc.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Verbe RENDRE, le radical est REND.

INDICATIF

PRÉSENT.

Je rends.
Tu rends.
Il rend.
Nous rendons.
Vous rendez.
Ils rendent.

IMPARFAIT.

Je rendais.
Tu rendais.
Il rendait.
Nous rendions.
Vous rendiez.
Ils rendaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rendis.
Tu rendis.
Il rendit.
Nous rendîmes.
Vous rendîtes.
Ils rendirent.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu.
Tu eus rendu.
Il eut rendu.
Nous eûmes rendu.
Vous eûtes rendu.
Ils eurent rendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu.
Tu avais rendu.
Il avait rendu.
Nous avions rendu.
Vous aviez rendu.
Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rendrai.
Tu rendras.
Il rendra.
Nous rendrons.
Vous rendrez.
Ils rendront.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

Je rendrais.
Tu rendrais.
Il rendrait.
Nous rendrions.
Vous rendriez.
Ils rendraient.

PASSÉ.

J'aurais rendu.
Tu aurais rendu.
Il aurait rendu.
Nous aurions rendu.
Vous auriez rendu.
Ils auraient rendu.

On dit aussi :

J'eusse rendu.
Tu eusses rendu.
Il eût rendu.
Nous eussions rendu
Vous eussiez rendu.
Ils eussent rendu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rends.
Rendons.
Rendez.

SUBJONCTIF

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rende.
Que tu rendes.
Qu'il rende.
Que nous rendions.
Que vous rendiez.
Qu'ils rendent.

IMPARFAIT.

Que je rendisse.
Que tu rendisses.
Qu'il rendît.
Que nous rendissions.
Que vous rendissiez.
Qu'ils rendissent.

PASSÉ.

Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez rendu.
Qu'ils aient rendu.

INFINITIF

PRÉSENT.

Rendre.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE

PRÉSENT.

Rendant.

PASSÉ.

Rendu, rendue, ayant rendu.

FUTUR.

Devant rendre.

Tu rendis.			Qu'il ait rendu.	
Il rendit.	Il rendra.	*Il eût rendu.*		
Nous rendîmes.	Nous rendrons.	*Nous eussions rendu*	Que nous ayons rendu.	rendre.
Vous rendîtes.	Vous rendrez.	*Vous eussiez rendu.*	Que vous ayez rendu.	
Ils rendirent.	Ils rendront.	*Ils eussent rendu.*	Qu'ils aient rendu.	

PASSÉ INDÉFINI.	FUTUR PASSÉ.			PLUS-QUE-PARFAIT.
J'ai rendu.	J'aurai rendu.			Que j'eusse rendu.
Tu as rendu.	Tu auras rendu.			Que tu eusses rendu.
Il a rendu.	Il aura rendu.			Qu'il eût rendu.
Nous avons rendu	Nous aurons rendu.			Que nous eussions rendu
Vous avez rendu.	Vous aurez rendu.			Que vous eussiez rendu.
Ils ont rendu.	Ils auront rendu.			Qu'ils eussent rendu.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Les verbes terminés en DRE, conservent le D au singulier du présent de l'indicatif : *je vends, tu vends, il vend ;* excepté ceux qui sont terminés par INDRE et par SOUDRE. PEINDRE ; *je peins, tu peins, il peint.*
RESOUDRE ; *je résous, tu résous, il résout.*

Tous les verbes en INDRE s'écrivent EINDRE, excepté : CONTRAINDRE, CRAINDRE et PLAINDRE.

Les verbes que l'on prononce ENDRE s'écrivent ENDRE, excepté : EPANDRE et REPANDRE.

Les verbes en AÎTRE, OÎTRE, conservent un accent circonflexe sur l'*i* devant un *t* : *il naîtra.*

ABSOUDRE et DISSOUDRE font au participe passé, ABSOUS, DISSOUS, avec *s* à la fin, quoique le féminin soit ABSOUTE, DISSOUTE.

Pour écrire un participe passé, on fait comme pour les adjectifs, on le met au féminin.

Ainsi se conjuguent répandre, fendre, mordre, perdre, répondre, etc.

VERBES CONJUGUÉS SOUS LA FORME INTERROGATIVE.

Dans les *temps simples* le sujet est après *le verbe ;* dans *les temps composés,* entre *l'auxiliaire* et le *participe passé.* On met un trait d'union entre le verbe et le pronom : *jouerons-nous ? As-tu fini ?*

INDICATIF PRÉSENT.

Terminé-je ?
Termines-tu ?
Termine-t-il ?
Terminons-nous ?
Terminez-vous ?
Terminent-ils ?

IMPARFAIT.

Terminais-je ?
Terminais-tu ?
Terminait-il ?
Terminions-nous ?
Terminiez-vous ?
Terminaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Terminai-je ?
Terminas-tu ?
Termina-t-il ?
Terminâmes-nous ?
Terminâtes-vous ?
Terminèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je terminé ?
As-tu terminé ?
A-t-il terminé ?
Avons-nous terminé ?
Avez-vous terminé ?
Ont-ils terminé ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je terminé ?
Eus-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Eûmes-nous terminé ?
Eûtes-vous terminé ?
Eurent-ils terminé ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je terminé ?
Avais-tu terminé ?
Avait-il terminé ?
Avions-nous terminé ?
Aviez-vous terminé ?
Avaient-ils terminé ?

FUTUR.

Terminerai-je ?
Termineras-tu ?
Terminera-t-il ?
Terminerons-nous ?
Terminerez-vous ?
Termineront-ils ?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je terminé ?
Auras-tu terminé ?
Aura-t-il terminé ?
Aurons-nous terminé ?
Aurez-vous terminé ?
Auront-ils terminé ?

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Terminerais-je ?
Terminerais-tu ?
Terminerait-il ?
Terminerions-nous ?
Termineriez-vous ?
Termineraient-ils ?

CONDITIONNEL PASSÉ.

Aurais-je terminé ?
Aurais-tu terminé ?
Aurait-il terminé ?
Aurions-nous terminé ?
Auriez-vous terminé ?
Auraient-ils terminé ?

On dit aussi :

Eussé-je terminé ?
Eusses-tu terminé ?
Eut-il terminé ?
Eussions-nous terminé ?
Eussiez-vous terminé ?
Eussent-ils terminé ?

Les autres modes ne s'emploient pas sous la forme interrogative.

Sous la forme interrogative, l'*e* muet se change en *é* fermé quant il est suivi du pronom je: *aimé-je? donné-je?*

Lorsqu'on ne sait s'il faut écrire le présent, TERMINÉ-JE ou le passé TERMINAI-JE, on prend, pour s'en assurer, un autre tour et l'on dit, *est-ce que je termine aujourd'hui* ou *est-ce que je terminai hier?* ou encore en faisant disparaître l'interrogation, *je termine aujourd'hui, je terminai hier.*

Pour les verbes qui n'ont au présent de l'indicatif qu'une seule syllabe, on ne se sert pas de cette manière d'interroger: *rends-je? lis-je? mens-je?* Mais on dit: *Est-ce que je rends? Est-ce que je lis? Est-ce que je mens?* Il n'y a d'exceptions que *ai-je? suis-je? vais-je? dis-je? dois-je? vois-je? fais-je? puis-je?*

Avec l'expression *à peine* on se sert de la forme interrogative: *à peine* eut-il parlé.

Les verbes *avoir* et *devoir* expriment sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel par *eussé-je? dussé-je?* EUSSÉ-je *tort, doit-il me traiter ainsi?* c'est-à-dire *quand j'aurais tort:* DUSSÉ-je *périr moi-même, j'essaierai de sauver ce malheureux,* c'est-à-dire *quand je devrais périr.*

Cinq temps ont l'accent circonflexe:

1. Le Passé défini. 1ère et 2de personne du pluriel.
2. Le Passé antérieur .1ère et 2de personne du "
3. Le Cond. passé, 2ème forme. 3ème pers. du sing.
4. L'Imparfait du substantif. " " "
5. Le Plus-que-parfait du subjonctif. " "

Les TEMPS d'un verbe se divisent en *temps primitifs* et en *temps dérivés*. Les TEMPS PRIMITIFS servent à former les autres temps que l'on appelle DÉRIVÉS. IL Y A CINQ TEMPS PRIMITIFS.

LE PRÉSENT DE L'INFINITIF	LE PARTICIPE PRÉSENT	LE PARTICIPE PASSÉ.	LE PRÉSENT DE L'INDICATIF	LE PASSÉ DÉFINI. (1)
Forme deux temps.	Forme trois temps.	Forme tous les 8 temps composés à l'aide des auxiliaires *avoir* ou *être*.	Forme 1 seul temps.	Forme 1 seul temps.
1°. LE FUTUR en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rai*.	1°. LE PLURIEL DU PRESENT DE L'INDICATIF en changeant *ant* en *ons*, *ez*, *ent*. (1)		L'IMPERATIF en ôtant les pronoms *je*, *nous*, *vous*.	L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF en changeant *ai* en *asse* pour les verbes de la 1ère conjugaison et en ajoutant *se* à ceux des trois autres.
aime *r* j'aime *rai* fini *r* je fini *rai* recev *oir* je recev *rai* rend *re* je rend *rai*	aim *ant* nous aim *ons*, vous aim *ez*, ils aim *ent*.	J'ai lu, etc. J'eus parlé, Je serai loué, etc.	J'aime Impér. aime, etc. Je finis finis, etc.	
Exceptions.	*Exceptions.*		Par conséquent dans les verbes en *er*, l'impératif ne prend pas d'*s* au singulier.	
	1 pers. 2de pers.	3ème pers.		
1ère CONJUGAISON.	Allant	ils vont		
	acquérant	ils acquièrent	Je chante chante, etc.	
aller futur j'irai	mourant	ils meurent		Je chant *ai*, que je chant*asse* etc., je reç *us*, que je reç *usse*, etc.
envoyer j'enverrai	tenant	ils tiennent	*Exceptions.*	
renvoyer je renverrai	venant	ils viennent		
	ayant nous avons, vous avez,	ils ont	Impér.	
2de CONJUGAISON.	pouvant	ils peuvent		
	sachant nous savons, vous savez,	ils savent	Je vais va, allons, allez	Ou ce qui serait préférable en ajoutant *se* à
	buvant	ils boivent	j'ai aie, ayons, ayez	
enir futur je tiendrai	mouvant	ils meuvent	je sais sache, sachons, sachez	
enir je viendrai	voulant	ils veulent		

courir je courrai disant

enir futur je tiendrai | buvant | ils boivent | j'ai | ... | rait préférable
en ir je viendrai | mouvant | ils meuvent | je sais | sache, sachons, sa- chez | en ajoutant *se* à
| voulant | ils veulent

courir je courrai
cueillir je cueillerai
mourir je mourrai
acquérir j'acquerrai

3ème CONJUGAISON.

voir futur je verrai
savoir je saurai
s'asseoir je m'assiérai
ou
je m'asseyerai
vouloir je voudrai
valoir je vaudrai
falloir il faudra
pleuvoir il pleuvra
déchoir je décherrai
échoir j'écherrai
pouvoir je pourrai
mouvoir je mouvrai

4ème CONJUGAISON.

faire futur je ferai
être je serai

2°. LE CONDITIONNEL en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rais*.

disant } (2) vous dites
redisant } vous redites
étant nous sommes, vous êtes, ils sont
faisant vous faites, ils font (3)
prenant ils prennent

2°. L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF en changeant *ant* en *ais*.

all *ant* j'all *ais*

Exceptions.

Ayant Imparfait j'avais
sachant je savais

3°. LE PRESENT DU SUBJONCTIF en changeant *ant* en *e* muet.

aim *ant* (4) que j'aim *e*

Exceptions.

I CONJUGAISON.

allant que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent.

(1) Les verbes qui ont le part. présent en *enant*, *evant*, ont la troisième personne plurielle en *iennent*, *oivent* : *recevant*, *ils reçoivent*, *tenant*, *ils tiennent*.
(2) Les autres composés de *dire* sont réguliers.
(3) Et tous les composés de faire.
(4) Les verbes en *enant*, *evant* font *ienne*, *oive*.

Je veux { veux, voulons, voulez. veuille, veuillons, veuillez.
je suis sois, soyons, soyez

Le singulier du présent de l'indicatif finit par *e*, *es*, *e*, pour les verbes en *er*, *ueillir*, *frir*, *ouvrir*, et. par *s*, *s*, *t* ou *d*, pour les autres conjugaisons.

Excepté :

1. Ceux que l'on prononce *eau* ou *eu* : je vaux, tu vaux, il vaut ; je peux, tu peux, il peut ; je veux, tu veux, il veut.

2. *Vaincre* et *convaincre* qui font, *il vainc*, *il convainc*.

Remarque.—Si la seconde personne de l'impératif finit par une voyelle et est suivie de *y* ou de *en* (pronoms), on y ajoute un *s*.

la seconde personne singulier pour tous les verbes.

Tu chantas, que je chantasse, etc.

Les verbes qui ne suivent pas la règle générale de la formation des temps s'appellent *irréguliers*.

Les verbes *défectifs* sont ceux qui n'ont pas

(1) Le pluriel du passé défini se forme en changeant la dernière lettre de la première personne en *mes*, *tes*, *rent*. *Je vin s*, *nous vin mes*.

Les exceptions sont les mêmes que pour le futur.

II Conjugaison.

acquérant que j'acquière, etc. que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent.
mourant que je meure, etc. que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.
tenant que je tienne, etc. que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.

III Conjugaison.

pouvant que je puisse, etc.
valant que je vaille. etc. que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent. *Prévaloir* suit la règle générale.
voulant que je veuille, etc. que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.
mouvant que je meuve, etc. que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.
falloir qu'il faille, pas de part. présent.

IV Conjugaison.

buvant que je boive, etc. que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent.
étant que je sois, etc.
faisant que je fasse, etc.
prenant que je prenne, etc. que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent, et les composés.

travaille	donne
travailles-y	donnes-en
mène	cueille
mènes-y	cueilles-en
place	offre
places-y	offres-en

Mais on dirait *apporte en même temps mon cahier*, car *en* est ici préposition.

tous leurs temps ou toutes leurs personnes, *il pleut*, etc., *luire* qui n'a pas de passé défini ni par conséquent d'imparfait du subjonctif.

En général lorsqu'un temps primitif manque celui qui en dérive manque aussi.

VERBES IRRÉGULIERS.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller.	Allant.	Allé.	Je vais, tu vas, il va.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant.	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
Renvoyer.	Renvoyant.	Renvoyé.	Je renvoie.	Je renvoyai.
SECONDE CONJUGAISON.				
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Cueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.		Je faillis.
Fuir.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Gésir. (1)	Gisant.		Il gît.	
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir. (2)	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouïr. (3)		Ouï.	J'ois etc. ils oyent.	J'ouïs.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars.	Je partis.
Quérir. (4)				
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens.	Je sentis.
Saillir.	Saillissant.	Sailli.	Il saillit, ils saillissent.	Il saillit, ils saillissent.
Saillir.	Saillant.	Sailli, invar.	Il saille, ils saillent.	Il saillit, ils saillissent.
Souffrir.	Souffrant.	Souffert	Je souffre.	Je souffris.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis.
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens.	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant	Tressailli.	Je tressaille	Je tressaillis
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens.	Je vins.
Vêtir.	Vêtant.	Vêtu.	Je vêts.	Je vêtis.

(1) Point de futur ni de subjonctif.
(2) Mourir se conjugue avec l'auxiliaire *être*.
(3) Peu usité, excepté au passé de l'indicatif et du subjonctif, à l'infinitif et à tous les temps composés.
(4) Ne s'emploie qu'à l'infinitif avec *aller, venir, envoyer*.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Choir.		Chu.		
Déchoir, je décherrai.	Déchéant.	Déchu.	Je déchois, ilsdéchoient je déchoyais, etc. Que je déchoie.	Je déchus.
Échoir.	Échéant.	Échu.	Il échoit.	J'échus.
Falloir.		Fallu.	Il faut.	Il fallut.
Mouvoir.	Mouvant.	Mû.	Je meus.	Je mus.
Pleuvoir.	Pleuvant.	Plu.	Il pleut.	Il plut.
Pourvoir.	Pourvoyant	Pourvu.	Je pourvois.	Je pourvus.
Pouvoir.	Pouvant.	Pu.	Je puis, *ou* je peux.	Je pus.
Prévaloir.	Prévalant.	Prévalu.	Je prévaux.	Je prévalus
Ravoir.				
S'asseoir.	S'asseyant.	Assis.	Je m'assieds	Je m'assis.
Savoir.	Sachant.	Su.	Je sais.	Je sus.
Seoir. il siéra, ils siéront.	Seyant. (1) Qu'il seye.		Il sied, ils siéent.	
Surseoir.(2)	Surseoyant.	Sursis.	Je surseois.	Je sursis.
Valoir.	Valant.	Valu.	Je vaux.	Je valus.
Voir.	Voyant.	Vu.	Je vois.	Je vis.
Vouloir.	Voulant.	Voulu.	Je veux.	Je voulus.

(1) Il y a aussi *séant, sis.*

(2) Le seul en *oir* qui soit régulier.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Absoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	
Atteindre.	Atteignant.	Atteint.	J'atteins.	J'atteignis.
Battre.	Battant.	Battu.	Je bats.	Je battis.
Boire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
Braire.			Il brait.	
Bruire.	Bruyant, il bruyait, ils bruyaient.		Il bruit, ils bruissent ou bruyent.	
Circoncire.	Circon- [cisant.	Circoncis.	Je circoncis	Je circoncis
Clore.		Clos.	Je clos.	
Conclure.	Concluant.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
Confire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
Coudre.	Cousant.	Cousu.	Je couds.	Je cousis.
Croire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je crus.
Croître.	Croissant.	Crû.	Je croîs.	Je crûs.
Connaître.	Connais- [sant.	Connu.	Je connais.	Je connus.
Dissoudre.	Dissolvant.	Dissous, te.	Je dissous.	
Dire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
Eclore. (1)		Eclos.	Il éclot, ils éclosent.	
Ecrire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
Exclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
Faire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
Frire. (2)		Frit, e.	Je fris, tu fris, il frit.	Je fris, tu fris, il frit.
Joindre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Lire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.

(1) Pas de Part. Prés. Subj. Qu'il éclose, qu'ils éclosent. Que les 3èmes pers. sing. et pl. Pas d'impératif.

(2) Pas d'Imparfait du Subj. Pour suppléer aux temps et aux personnes qui manquent, on se sert du verbe *faire : il faut que je fasse frire.*

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT de L'INFINITIF.	PARTICIPE PRÉSENT.	PARTICIPE PASSÉ.	PRÉSENT de L'INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.

SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON.

Luire.	Luisant.	Lui.	Je luis.	
Malfaire.				
Maudire.	Maudissant	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
Mettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
Moudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
Naître. (1)	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
Nuire.	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
Paître.	Paissant.		Je pais.	
Paraître.	Paraissant.	Paru	Je parais.	Je parus.
Peindre.	Peignant.	Peint.	Je peins.	Je peignis.
Plaindre.	Plaignant.	Plaint.	Je plains.	Je plaignis.
Plaire.	Plaisant.	Plu.	Je plais.	Je plus.
Prendre.	Prenant.	Pris.	Je prends.	Je pris.
Réduire.	Réduisant.	Réduit.	Je réduis.	Je réduisis.
Répondre.	Répondant.	Répondu.	Je réponds.	Je répondis.
Résoudre.	Résolvant.	Résous.	Je résous.	Je résolus.
Résoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
Rire.	Riant.	Ri.	Je ris.	Je ris.
Rompre.	Rompant.	Rompu	Je romps.	Je rompis.
Soudre.				
Suffire.	Suffisant.	Suffi.	Je suffis.	Je suffis.
Suivre.	Suivant.	Suivi.	Je suis.	Je suivis.
Taire.	Taisant.	Tu.	Je tais.	Je tus.
Traire.	Trayant.	Trait.	Je trais.	
Vaincre.	Vainquant.	Vaincu.	Je vaincs.	Je vainquis.
Vivre.	Vivant.	Vécu.	Je vis.	Je vécus.

(1) Se conjugue avec l'auxiliaire *être*.

IL Y A CINQ SORTES DE VERBES.

ACTIF.

Un **VERBE ACTIF** est celui dont le ***sujet* FAIT *l'action***, et qui **A UN *régime direct***.

On connaît un verbe actif en ce qu'on peut le faire suivre de ***quelqu'un*** ou de ***quelque chose***.

Aimer ***quelqu'un***,.. ***quelque chose***.

Le participe passé d'un verbe actif s'accorde avec le régime direct quand ce régime précède le verbe; dans tout autre cas le participe est invariable.

PASSIF.

Un **VERBE PASSIF** est celui dont le ***sujet* SUPPORTE, SOUFFRE *l'action***. Ce n'est rien autre chose que le verbe *être* auquel on ajoute le participe passé d'un verbe actif, comme ***être aimé***.

Le participe passé d'un verbe passif est un véritable adjectif et s'accorde toujours en *genre* et en ***nombre*** avec le ***sujet*** :

Je suis aimé ou aimée.

La bouteille s'est cassée.

NEUTRE.

Le **VERBE NEUTRE** est celui dont le ***sujet* FAIT *l'action***, mais qui **N'A PAS** de ***régime direct***.

On connaît un verbe neutre en ce qu'on ne peut pas le faire suivre de ***quelqu'un*** ou de ***quelque chose***. On met "***Peut-on***" devant le verbe.

Peut-on tomber ***quelqu'un***. } Non.
Peut-on nuire ***quelque chose***. }

Parmi les verbes neutres les uns se conjuguent avec ***avoir***, d'autres avec ***être***, et un certain nombre avec ***avoir*** et ***être*** selon le sens.

Les verbes neutres qui se conjuguent avec **AVOIR** ont toujours le **PARTICIPE PASSE INVARIABLE**, et se conjuguent comme les verbes actifs.

Le participe passé des verbes neutres qui se conjuguent avec ***être*** s'accorde **TOUJOURS AVEC LE SUJET.**

PRONOMINAL OU RÉFLÉCHI.

LES VERBES PRONOMINAUX sont ceux qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne.

Il y a deux sortes de verbes pronominaux, les pronominaux ***essentiels***, c.-à-d. qui se conjuguent toujours avec ***deux pronoms***, comme ***s'emparer, se repentir*** ; et les pronominaux ***accidentels*** qui peuvent aussi se conjuguer avec ***un seul pronom***. comme ***je me bats***, on peut dire : ***je bats***. ***je me plains*** on peut dire : ***je plains***.

Les verbes pronominaux ***accidentels*** proviennent toujours de verbes actifs ou passifs, neutres ou impersonnels.

Elles se sont frappées, pour

Elles se ont frappées. Elles ont frappé ***soi***. C'est pour l'harmonie que l'auxiliaire ***être*** remplace l'auxiliaire ***avoir***.

Le participe passé d'un verbe pronominal essentiel s'accorde toujours avec le sujet, excepté celui du verbe ***s'arroger***.

Le participe passé d'un verbe

IMPERSONNEL.

Les verbes impersonnels sont ceux qui ne s'emploient qu'à la 3e personne du singulier, ***il pleut, il neige***, etc.

On ne peut jamais remplacer le pronom ***il*** par un nom.

Il y deux sortes de verbes impersonnels : les ***impersonnels essentiels*** qui sont toujours à la troisième personne, ***il pleut***. (1) ***il neige***, etc. ***et les impersonnels accidentels*** qui sont ou des verbes actifs, ou des verbes passifs, neutres et pronominaux.

Les livres que *j'ai lus*. J'ai *lu* les livres. Voir aimer, page 26.	*La porte s'est ouverte.* Etre aimé, page 45.	La plupart des verbes neutres prennent *avoir* lorsque le verbe marque l'action : *J'ai marché, j'ai dormi.* *Excepté :* Aller, (1) arriver, choir, décéder, mourir, naître, éclore, tomber, venir et ses composés, devenir, parvenir, revenir, survenir, intervenir, qui prennent toujours *être*, (2) quoi qu'exprimant l'action. Voir sortir, page 44. Voici ceux qui prennent *avoir* ou *être* selon le sens. Voir page 46. ——— (1) ACTION. Pierre *est allé* à Paris. Il y est. ETAT. Pierre *a été* à Paris. Il n'y est plus. (2) On a dit cependant : Vulcain *a tombé* du ciel pendant un an. On pourrait donc dire : ce ballon *a tombé* pendant dix minutes sans toucher terre. La pluie *a tombé* pendant deux jours.	pronominal accidentel s'accorde selon le verbe auquel il appartient. Ces dames se sont saluées, verbe accid. d'un verbe actif. Elles se sont nui, verbe accid. d'un verbe neutre. Excepté les trois pronominaux accidentels *se douter, se prévaloir, s'échapper* qui étant neutres ne devraient pas s'accorder, mais sont considérés comme *essentiellement* pronominaux. Nous nous étions doutées, ils se sont échappés, elles se sont prévalues de notre simplicité. Quelques verbes pron. *accidentels* sont considérés comme des verbes pron. *essentiels* par leur signification, leur sens. Ce sont se mêler s'apercevoir s'aviser se plaindre s'attacher se disputer se prévaloir s'attaquer se douter se servir s'échapper se louer se taire s'attendre (se féliciter), s'accorder se jouer, se porter bien.....mal. Les temps simples se conjuguent comme ceux des verbes actifs, et les temps composés sont toujours conjugués avec l'auxiliaire *être*. Voir S'emparer, page 44.	Il est arrivé un étranger. *Il se dit* de drôles de choses. *Il a été ordonné.* *Il est survenu.* *Il s'est écoulé* 20 *jours.* *Il est à désirer que.* *Il vaut mieux que.* Le participe passé d'un verbe impersonnel est toujours invariable. *Il lui fut payé* une somme. Les *pluies qu'il a fait.* Les *pluies qu'il y a eu.* Voir Falloir, page 45. ——— (1) On dit cependant au figuré: *les balles pleuvent, pleuvaient.*

VERBE PASSIF, ÊTRE AIMÉ.

Indicatif Présent.

Je suis Tu es Il *ou* elle est	aimé *ou* aimée.
Nous sommes Vous êtes Ils *ou* elles sont	aimés *ou* aimées.

Imparfait.

J'étais aimé *ou* aimée, etc.

Passé Défini.

Je fus aimé *ou* aimée, etc.

Passé Indéfini.

J'ai été aimé *ou* aimée, etc.

Passé Antérieur.

J'eus été aimé *ou* aimée, etc.

Plus-que-Parfait.

J'avais été aimé ou aimée, etc.

Futur.

Je serai aimé *ou* aimée, etc.

Futur Passé.

J'aurai été aimé *ou* aimée, etc.

Conditionnel Présent.

Je serais aimé *ou* aimée, etc.

Conditionnel Passé.

J'aurais été aimé *ou* aimée, etc.

On dit aussi.

J'eusse été aimé *ou* aimée, etc.

Impératif.

Sois aimé *ou* aimée, etc.

Subjonctif, présent ou futur.

Que je sois aimé *ou* aimée, etc.

Imparfait.

Que je fusse aimé *ou* aimée, etc.

Passé.

Que j'ai été aimé *ou* aimée, etc.

Plus-que-Parfait.

Que j'eusse été aimé *ou* aimée, etc.

Infinitif Présent.

Être aimé *ou* aimée.

Passé.

Avoir été aimé *ou* aimée.

Participe Présent.

Étant aimé *ou* aimée.

Participe Passé.

Aimé, aimée, ayant été aimé *ou* aimée.

VERBE NEUTRE, SORTIR.

Indicatif Présent.

Je sors, etc.

Imparfait.

Je sortais etc.

Passé Défini.

Je sortis, etc.

Passé Indéfini.

Je suis / Tu es / Il *ou* elle est } sorti *ou* sortie.
Nous sommes / Vous êtes / Ils *ou* elles sont } sortis *ou* sorties.

Passé Antérieur.

Je fus sorti *ou* sortie, etc.

Plus-que-Parfait.

J'étais sorti *ou* sortie, etc.

Futur.

Je sortirai, etc.

Futur Passé.

Je serai sorti *ou* sortie, etc

Conditionnel.

Je sortirais, etc.

Conditionnel Passé.

Je serais sorti *ou* sortie, etc.

On dit aussi :

Je fusse sorti *ou* sortie, etc.

Impératif.

Sors, etc.

Subjonctif Présent.

Que je sorte, etc.

Imparfait.

Que je sortisse, etc.

Passé.

Que je sois sorti *ou* sortie, etc.

Plus-que-Parfait.

Que je fusse sorti *ou* sortie, etc.

Infinitif Présent.

Sortir.

Passé.

Être sorti *ou* sortie.

Participe Présent.

Sortant.

Participe Passé.

Sorti, sortie, étant sorti *ou* sortie.

VERBE PRONOMINAL, S'EMPARER.

Indicatif Présent.

Je m'empare.
Tu t'empares.
Il ou elle s'empare.
Nous nous emparons.
Vous vous emparez.
Ils ou elles s'emparent.

Imparfait.

Je m'emparais, etc.

Passé Défini.

Je m'emparai, etc.

Passé Indéfini.

Je me suis / Tu t'es / Il *ou* elle s'est } emparé *ou* emparée.
Nous nous sommes / Vous vous êtes / Ils *ou* elles se sont } emparés *ou* emparées

Passé Antérieur.

Je me fus emparé *ou* emparée, etc.

Plus que-Parfait.

Je m'étais emparé *ou* emparée, etc.

Futur.

Je m'emparerai, etc.

Futur Passé.

Je me serai emparé *ou* emparée, etc.

Conditionnel Présent.

Je m'emparerais, etc.

Conditionnel Passé.

Je me serais emparé ou emparée, etc.

On dit aussi :

Je me fusse emparé *ou* emparée, etc.

Impératif.

Empare-toi. emparons-nous. Emparez-vous.

Subjonctif Présent.

Que je m'empare, etc.

Imparfait.

Que je m'emparasse, etc.

Passé.

Que je me sois emparé *ou* emparée, etc.

Plus-que-Parfait.

Que je me fusse emparé ou emparée, etc.

Infinitif Présent.

S'emparer.

Passé.

S'être emparé *ou* emparée.

Participe Présent.

S'emparant.

Participe Passé.

Emparé, emparée, s'étant emparé.

VERBE IMPERSONNEL, FALLOIR.

Indicatif Présent.

Il faut.

Imparfait.

Il fallait.

Passé Défini.

Il fallut.

Passé Indéfini.

Il a fallu.

Passé Antérieur.

Il eut fallu.

Plus-que-Parfait.

Il avait fallu.

Futur.

Il faudra.

Futur Passé.

Il aura fallu.

Conditionnel Présent.

Il faudrait.

Conditionnel Passé.

Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eût fallu.

Subjonctif Présent.

Qu'il faille.

Imparfait.

Qu'il fallût.

Passé.

Qu'il ait fallu.

Plus-que-Parfait.

Qu'il eût fallu.

Infinitif Présent.

Falloir.

Participe Passé.

Fallu.

AVOIR si le verbe marque L'ACTION.		ÊTRE si le verbe marque L'ÉTAT.
Nous *avons abordé* à cette île.	ABORDER	Enfin nous *sommes abordés*.
La pluie *a cessé*. Il *a cessé* son travail (activement). Sa fièvre *a cessé*. Il *a cessé* de se plaindre.	CESSER	Sa fièvre *est cessée*.
Cette personne *a changé* d'avis, de visage.	CHANGER	Cette femme *est* bien *changée* depuis sa dernière maladie.
Cette race *a* bien *dégénéré*.	DÉGÉNÉRER	Cette race *est bien dégénérée*.
Les troupes *ont décampé* hier matin.	DÉCAMPER	Les troupes *sont décampées*.
Mon frère *a demeuré* deux ans à Paris ; il n'y est plus. Quand le sujet passe d'un état à un autre. Il *a demeuré* un an à Paris. Sa plaie *a demeuré* trois mois à se former.	DEMEURER	Mon frère *est demeuré* à Paris, il y est resté. Quand le sujet ne change pas d'état. 200 hommes *sont demeurés* sur le champ de bataille. Les choses en *sont demeurées* là. Il *est demeuré* en chemin.
Le cerf *a échappé* aux chiens. Ils ne l'ont point atteint, point aperçu. Par sa ruse, par sa légèreté, par son action, il a évité d'être pris. L'un des prisonniers *a échappé* à la gendarmerie (même sens). Il l'*a échappé* belle. Ce mot m'*a échappé*, je l'ai oublié. Ce que je voulais vous dire m'*a échappé*, je l'ai oublié. Ce passage vous *a échappé*, vous ne l'avez pas remarqué. La patience lui *a échappé*.	ÉCHAPPER	Le cerf *est échappé* aux chiens, ils l'ont vu, serré de près ; il s'est tiré du péril par son agilité ou autrement, et par suite de cette action, il est dans un état où il ne craint plus la poursuite. L'autre prisonnier *est échappé* à la gendarmerie (même sens), il était mal tenu, et s'est sauvé par force ou par adresse. Ce mot *m'est échappé* on l'a prononcé sans y prendre garde, par négligence, indiscrétion, malgré soi. Avec l'impersonnel. Il lui *était échappé* des expressions hasardeuses.

Le vaisseau *a échoué.* Cette affaire *a échoué.*	ÉCHOUER	Le vaisseau *était échoué.* Son dessein *est échoué.*
Sa maladie *a* beaucoup empiré dans la nuit.	EMPIRER	Sa maladie *est empirée.*
Ils *ont entré* dans la maison.	ENTRER	Elles *sont entrées.* Généralement toujours *être*
Signifiant *mourir.* Cet homme *a expiré* dans mes bras.	EXPIRER	Les délais *sont expirés.*
Pour les choses, il signifie prendre fin. } Son bail *a expiré* à la St. Jean.		
La rivière *a monté.* Il *a monté* cinq étages. Il *a monté* sa montre. (employ. activ.)	MONTER	La rivière *est montée.* Il *est monté* à sa chambre. Cet écolier *est monté* en seconde. Le rouge lui *est monté* au visage.
Les troupes françaises *ont passé* le Rhin. act. La procession *a passé* sous mes fenêtres. Il *a passé* la rivière. (activement). Il *a passé* comme une chandelle. Ce mot *a passé*—a été reçu. Cette loi *a passé.*	PASSER	Les troupes *sont passées.* La procession *est passée.* Cette mode *est passée.* Il *est passé.* Ce mot *est passé.* On ne s'en sert plus.
Signifiant *demeurer.* Il *a resté* deux jours à Lyon.	RESTER	Il *est resté* interdit. Il *est resté* à Paris. Il *est resté* le seul de son parti.
Qu'a-t-il *résulté* de là? Indifféremment *avoir* ou *être.*	RÉSULTER	Qu'en est-il *résulté ?*
Ses amis *ont accouru* pour le féliciter. Indifféremment *avoir* ou *être.*	ACCOURIR	Ils *sont accourus* au bruit. (1)
Signifiant *être convenable.* Ces maisons nous *ont convenu.*	CONVENIR	Signifiant *demeurer d'accord.* Et nous *sommes convenus* du prix.

(1) **COURIR prend toujours AVOIR. Lorsqu'il est avec l'auxiliaire *être*, il a un sens passif, (*être recherché*).**

Cette place lui *aurait bien convenu.*	CONVENIR	Il *est convenu* de sa méprise.
Cette femme *a bien embelli* depuis l'an dernier.	EMBELLIR	Elle *est embellie.*
Cet enfant a *bien grandi* en peu de temps.	GRANDIR	Il *est* bien *grandi.*
Le trait *a parti* avec impétuosité.	PARTIR	Les troupes *sont parties* pour six mois.
Elles *ont péri* dans les flots. Tous ceux qui étaient sur ce navire *ont péri.*	PÉRIR	Ils *sont péris.* On se sert rarement de *être.*
Cette nouvelle l'*a rajeuni.*	RAJEUNIR	On dirait qu'elle *est rajeunie.*
Il *a sorti* plusieurs fois avant déjeûner. On l'*a sorti* d'une affaire fâcheuse (activement).	SORTIR	On dit aussi : il *est sorti* deux fois avant déjeûner. Il *est sorti,* mais il va rentrer.
Il *a vieilli* en peu de temps. Il *a vieilli* dans le service.	VIEILLIR	Il *est vieilli.*
Depuis ce moment, il *a déchu* de jour en jour.	DÉCHOIR	Il est *bien déchu* de son crédit.
Mon billet *a échu* hier.	ÉCHOIR	Mon billet *est échu* d'hier. Presque toujours *être.*
Son bien *a accru* depuis six mois. Ou mieux *a beaucoup accru* pour éviter l'hiatus.	ACCROÎTRE	Son bien *est accru.*
Le spectre lui *a apparu* à 10 heures.	APPARAÎTRE	Il *m'est apparu.*
La rivière *a crû* de deux pouces.	CROÎTRE	La rivière *est crue.*
La rivière *a décrû* de deux pouces.	DÉCROÎTRE	Les eaux sont bien *décrues.*
Il *a disparu* de la cour. Le jour *a disparu* peu à peu.	DISPARAÎTRE	Son ami *est disparu.* Le jour *est disparu.*
Il *a descendu* promptement. Les tonneliers *ont descendu* le vin à la cave (activement).	DESCENDRE	Les tonneliers *sont descendus* à la cave.
La rivière a *recru.*	RECROÎTRE	La rivière *est recrue.*

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

Le **PARTICIPE** est un mot qui tient de la nature **DU VERBE** en ce qu'il en a la signification et le régime : *des enfants aimant Dieu et aimés de Dieu ;* et de la nature **DE L'ADJECTIF**, en ce qu'il donne des qualités aux personnes et aux choses, ou qu'il en marque l'état : *un voyageur fatigué, une voiture renversée.*

Il y a deux sortes de participes : *le participe présent* et *le participe passé.*

PARTICIPE PRÉSENT.

Le **PARTICIPE PRÉSENT** exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois : *on voyait l'ennemi fuyant devant nos soldats.*

LE PARTICIPE PRÉSENT est terminé en **ANT** et est toujours invariable. Il ne faut pas le confondre avec **L'ADJECTIF VERBAL** toujours terminé en **ANT**, mais qui s'accorde comme les autres adjectifs en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Le **PARTICIPE PRÉSENT** marque toujours le *mouvement, l'action*, et a souvent un *régime : ces dames obligeant tout le monde. Ces orateurs charmant l'assemblée* (faisant l'action d'obliger, de charmer).

L'ADJECTIF VERBAL n'a jamais de régime et exprime l'état ou la qualité inhérente à la personne ou à la chose dont on parle : *ces personnes sont intéressantes, ces jeunes gens semblent pesants. Ces dames sont obligeantes.*

On reconnait le participe présent (*) quand il y a **UNE ACTION**, ou qu'on peut le tourner par une des conjonctions **COMME, PARCE QUE, SI, CAR**, suivies d'un temps **QUELCONQUE** du même verbe que le participe.

Cette maison appartenant à mon père. On peut dire :	CAR COMME PARCE QUE SI	cette maison appartient à mon père.

(1) On peut encore souvent reconnaître un adjectif verbal en cherchant à le remplacer par un adjectif qualificatif : *ces dames obligeant tout le monde.* On ne peut remplacer *obligeant* par un adjectif : donc c'est un participe présent; *des personnes obligeantes envers tout le monde.* On peut dire *bonnes, aimables.*

PARTICIPE PASSÉ.

Ce *participe* exprime une action passée, il est variable. *J'ai lu, nous sommes punis.*

Quoique les règles données à la fin de chaque espèce de verbe puissent résoudre toutes les difficultés du participe passé, je ferai néanmoins un résumé général de ces règles avec quelques explications sur certaines difficultés.

Tout PARTICIPE PASSÉ employé SANS AUXILIAIRE est un véritable ADJECTIF et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : *un enfant soumis, une pensée choisie.*

EXCEPTIONS.

SUPPOSÉ, PASSÉ, VU, OUÏ, COMPRIS, EXCEPTÉ, LU, APPROUVÉ, CERTIFIÉ, COLLATIONNÉ, ATTENDU, employés sans auxiliaire, sont INVARIABLES quand ils PRÉCÈDENT le mot auquel ils se rapportent, parce qu'alors il y a en-général le participe AYANT sous-entendu :

(Ayant) *supposé vos raisons etc*............Mais ils s'accordent quand le nom les précède, l'auxiliaire ÊTRE étant alors sous-entendu : *raisons exceptées*, (étant exceptées.)

CI-JOINT, CI-INCLUS sont invariables lorsqu'ils commencent la phrase ou sont suivis d'un nom employé sans article : *ci-joint la copie. Vous trouverez-ci-inclus, ci-joint copie de ma lettre.*

Au milieu d'une phrase et suivi d'un nom précédé de l'article ils s'accordent avec ce nom : *vous trouverez ci-jointe, ci-cluse la copie de sa lettre.* Après les noms, ces adjectifs s'accordent toujours.

IÈRE RÈGLE.

Le PARTICIPE PASSÉ d'un verbe ACTIF s'accorde toujours avec son régime direct QUAND CE RÉGIME LE PRÉCÈDE : *les livres que vous avez lus. La pomme que vous avez mangée. Je leur ai écrit, et elles m'ont répondu.*

II.

Il faut faire accorder avec le SUJET, le *participe passé* de tout verbe PASSIF, PRONOMINAL ESSENTIEL, et NEU-

TRE conjugué avec ÊTRE et que sa signification ne permet pas de conjuguer avec *avoir : plusieurs voleurs ont été arrêtés* (v. pass.), *les prix se sont distribués hier, les fruits se sont vendus cher,* (v. pron. accid., réellement verbes passifs), *mes tantes sont arrivées* (v. neut.) toujours conjugué avec *être.* Ces *personnes se sont parlé,* (v. pro. accid. d'un v. neut. que l'on peut conjuguer avec avoir). *Ces jeunes gens se sont repoussés,* (v. pr. accid., réellement verb. act.) *Vos nièces se sont empressés de vous écrire,* (v. pr. ess.)

III.

Le PARTICIPE PASSÉ des verbes neutres conjugués avec AVOIR et celui des verbes IMPERSONNELS, sont TOUJOURS INVARIABLES : *elles se sont nui. Il est arrivé deux ouvriers. Les mauvais temps qu'il a fait, qu'il y a eu. Les trois mois qu'il a voyagé,* (v. neut. conj. avec avoir), c'est-à-dire, *pendant lesquels,* etc.

EN

EN signifiant DE CELA, UNE PARTIE D'UN TOUT, ne peut jamais être régime direct, parce qu'un régime direct exprime la TOTALITÉ : *ces pêches étant mûres, j'en ai cueilli* (de cela).

Quand on ne peut retrancher EN sans nuire au sens de la phrase, le participe est toujours invariable.

Exemple : *combien j'en ai lu. Combien il en a écrit,* mais il y a accord dans : *ils s'en sont éloignés, il les en a prévenus,* parce qu'on peut retrancher EN et dire, *ils se sont éloignés, il les a prévenus.*

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN VERBE.

Lorsqu'un PARTICIPE PASSÉ est suivi d'un verbe à L'INFINITIF, il faut voir si le NOM dont le régime direct tient la place, FAIT L'ACTION exprimée par le verbe à l'infinitif. Si ce nom fait cette action, il y a accord, car alors ce pronom est le régime direct du participe ; autrement, point d'accord, parce que le pronom est le régime direct de l'infinitif : *la femme que j'ai entendue chanter ; la femme* fait l'action exprimée par l'infinitif chanter, il y a donc accord ; j'ai entendu la femme faire l'action de chanter. *La chanson que j'ai entendu chanter,* point d'accord, parce que la chanson ne fait pas l'action exprimée par le verbe chanter.

PU, DÛ, VOULU.

Après les participes passés PU, DÛ, VOULU, le second verbe est ordinairement sous-entendu : *il a fait toutes les démarches qu'il a pu, dû, voulu ;* sous-entendu faire.

EU ET DONNÉ

Lorsque EU et DONNÉ, sont suivis de la préposition *à* et d'un infinitif, on fait de préférence retomber le régime sur le participe : *il s'est acquitté des commissions qu'on lui a données à faire.*

FAIT.

Le participe FAIT suivi d'un infinitif est toujours INVARIABLE, parce qu'il ne forme qu'une seule idée avec le verbe : *les enfants que vous avez fait instruire.*

L'

Quand *l'* tient la place d'un nom, le participe s'accorde, parceque *l'* est un pronom relatif : *je l'ai vue, elle ;* quand il représente un membre de phrase, il signifie *cela*, et le participe est invariable, c'est un pronom elliptique : *cette dame est plus aimable que je ne l'avais cru — cela, qu'elle était aimable.*

PEU

Quand PEU signifie UNE PETITE QUANTITÉ, le participe s'accorde avec le nom qui suit : *le peu de fortune que nous avons acquise est le fruit de longs travaux.* Quand PEU signifie le MANQUE, le participe reste invariable : *le peu de complaisance qu'il a montré lui a nui.*

Quand on peut retrancher *le peu* sans nuire au sens de la phrase, le participe s'accorde ; autrement il est invariable.

COÛTER, VALOIR.

COÛTER signifiant *causer, occasionner*, s'accorde avec son régime : *les peines que votre instruction m'a coûtées — causées, occasionnées.*

VALOIR signifiant *procurer, rapporter*, s'accorde avec son régime : *la première place que votre application vous a value — procurée, rapporté.*

Dans toute autre signification ces deux verbes sont invariables : *la somme que cette maison m'a coûté. Les dépenses que cette entreprise m'a valu.*

CHAPITRE VII.

L'ADVERBE.

L'Adverbe est un mot invariable qui se joint soit à un *verbe*, soit à un *adjectif*, soit à un autre *adverbe*, pour le modifier, ou pour en exprimer quelque circonstance.

modifie le verbe.		*modifie l'adjectif.*	*modifie un autre adverbe.*
Il travaille	TOUJOURS SOUVENT	TRÈS-aimable	Il voyage MOINS *souvent.*
Il travaillera	DEMAIN AUJOURD'HUI	FORT propre	Il écrit TRÈS-*correctement.*

Un adverbe formé de plusieurs parties, s'appelle *locution adverbiale : tour-à-tour, peu-à-peu, sur le champ*, etc.

Il y a des adverbes de

Manière : *bien. mal, vite, poliment, sagement*, etc.
Temps : *jadis, hier matin, jamais, tôt, tard*, etc.
Lieu : (1) *où, ici, là, dessus, ailleurs, alentour, y*, etc.
Ordre : *d'abord, premièrement, puis, ensuite*, etc.
Quantité : (2) *peu, trop, beaucoup, moins, davantage*, (3) etc.
Comparaison : *mieux, plus, de même, moins*, etc.
Affirmation : *oui.*
Négation : *non, ne pas*, etc.

Certains adjectifs sont employés comme adverbes et sont par conséquents invariables.

Comme adjectifs, ils qualifient un nom.	*Comme adverbe, ils modifient un verbe.*
Son habillement est court	L'orateur est demeuré court
Sa robe est courte	Elle est demeurée court
Il se tient droit	Il va droit
Elle se tient droite	Elle va droit
Ce drap est cher	Ce drap coûte cher
Cette toile est chère.	Cette toile coûte cher
	Il chante juste, clair, etc.

(1) Çà et là, deçà, de là, par là, là et où, adverbes, prennent un accent grave.

(2) Les adverbes de quantité prennent la préposition *de* : *beaucoup de monde. Bien*, prend *du, des* : *bien du monde. bien des gens.*

(3) Ce dernier ne régit jamais la préposition *de*, ni la conjonction *que* : *il est riche, son frère l'est* DAVANTAGE.

L'adverbe ne peut avoir de régime, parce qu'il est presque toujours formé d'une préposition et d'un nom : *sagement*, c'est-à-dire, *avec sagesse.*

Excepté:

Antérieurement, dépendamment, différemment,
Indépendamment, inférieurement, supérieurement,
Postérieurement, relativement, préférablement, etc.

CHAPITRE VIII.

PREPOSITION.

La PRÉPOSITION est un mot invariable qui sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots: *je vais* A *Paris. Le livre* DE *Pierre est* SUR *la table.*

On reconnaît facilement la préposition en ce qu'elle a toujours, comme les verbes actifs, un régime ou complément direct: *le livre de Pierre est sur la table:* de *qui ?* de *Pierre;* sur *quoi ?* sur *la table.*

Voici nos prépositions : à, après, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, (1) voilà, vu.

Une préposition formée de plusieurs mots, s'appelle *locution prépositive : au-devant de, auprès de, près de, en dehors de*, etc.

Les prépositions marquent le lieu, l'ordre, l'union, la séparation, l'opposition, le but, la cause, etc.

Le verbe qui suit une préposition se met toujours à l'infinitif, excepté *en* qui veut le participe présent.

---

(1) *Voici, voilà*, sont des prépositions formées de *vois ici, vois là.*

CHAPITRE IX.

CONJONCTION.

La CONJONCTION est un mot invariable qui sert à lier des mots ou des membres de phrase: *je lis, j'étudie,* peuvent être liés par *et, ou.* *Je lis* { ET / OU } *j'étudie*

Quand la conjonction commence une phrase, il y a inversion: *quand vous lirez, j'étudierai,* c'est-à-dire, *j'étudierai quand vous lirez.*

Voici quelques-unes de nos conjonctions: car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, quand, quoique, lorsque, si, sinon, ou (1), que.

Que conjonction, se distingue du *que,* pronom relatif, en ce que ce dernier se tourne par *lequel.*

Une conjonction formée de plusieurs mots, s'appelle *locution conjonctive: de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que,* etc.

Quelques conjonctions veulent le verbe au subjonctif, d'autres à l'indicatif.

Voici celles qui régissent le subjonctif: soit que, sans que, quoique, pourvu que, en général toutes celles qui finissent par *que:* afin que, de peur que, etc. Chaque fois enfin qu'il y a doute ou souhait.

Les conjonctions marquent la liaison, l'opposition, la division, l'exception, la comparaison, l'addition, etc.

CHAPITRE X.

INTERJECTION.

L'INTERJECTION est un mot qui nous échappe lorsque nous sommes subitement affectés de quelque sentiment.

---

(1) *Ou* est conjonction, quand on peut dire *ou bien : vous ou moi ; vous* OU BIEN *moi ; ou,* conjonction, ne prend pas d'accent.

Voici les plus usitées :

La joie : *Ah ! bon ! oh !*
La douleur : *Ah ! Hélas ! aïe ! oh !*
La surprise : *Ha ! Ho !*
L'aversion : *Fi ! Fi donc !*
Le silence : *Paix ! chut ! silence !*
L'appel : *Holà ! hé ! hem !*
L'interrogation ou l'exhortation : *Hé bien ! eh bien !* Et tous les jurements, *morbleu ! mille bombes !* etc.

Une interjection formée de plusieurs mots, s'appelle *locution interjective : Grand Dieu ! juste ciel !* etc.

REMARQUES PARTICULIÈRES

SUR L'ORTHOGRAPHE.

L'ORTHOGRAPHE (1) est l'art et la manière d'écrire correctement les mots d'une langue. Ces mots se composent de lettres et de signes orthographiques. On a vu les lettres. Les signes sont :

LES ACCENTS : nous en avons déjà parlé, page 6.

L'APOSTROPHE (') qui marque la suppression d'une des voyelles *a*, *e*, *i*, devant une VOYELLE ou une H MUETTE : *s'il veut*, *l'homme*. C'est ce qu'on appelle ELISION.

E dans *lorsque*, *puisque*, *quoique*, ne se supprime que devant *il*, *elle*, *on*, *un*, *une*. Dans *entre* et *presque*, il ne se supprime que lorsqu'il forme partie d'un autre mot : *entr'acte*, *presqu'île*.

E se supprime aussi dans *quelque*, mais seulement devant *un*, *une*, ainsi que dans *grand'mère*, (2) *grand'messe*, *grand'chambre*, *grand'salle*, *grand'chère*, *grand'classe*, *grand'merci*, *grand'peine*, *grand'peur*, *grand'croix*, *grand'route*, *grand'pitié*.

---

(1) L'orthographe s'apprend par la lecture, la pratique et le dictionnaire.

(2) *E* ne se retranche, en général, que pour *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'messe*. Quand *grand* est précédé d'un article ou d'un équivalent, de *fort*, *très*, *plus*, ou qu'on a en vue l'étendue, cette élision n'a pas lieu : *la grande messe*, *une grande tante*, *la plus grande chère*, *une très-grande peine*, *une grande classe*.

I ne se supprime dans *si* que devant *il*, *ils* : *s'il vient.*

LA CÉDILLE (ç) qui se met sous le C devant *a*, *o*, *u*, lorsque cette lettre doit avoir le son de S : *reçu*, *façon.*

LE TRÉMA (¨) qui se met sur une des voyelles *e*, *i*, *u*, pour la faire prononcer séparément : *naïf*, *aiguë*, ce dernier et *besaiguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *exiguë*, prennent un tréma sur l'*e* pour empêcher qu'on ne prononce la terminaison comme dans *fatigue.*

LE TRAIT D'UNION (-) qui sert à unir les parties d'un même mot : *peut-être*, *moi-même*, *très-riche.*

Il se met encore entre le verbe et le pronom (sujet ou régime) quand ce pronom est après le verbe : *voudras-tu ? donne-le-moi.*

Avant et après le *t* euphonique : *a-t-il réussi ?* Après *très* : *très-grand.*

Avant la particule *ci* et *là* : *celui-ci*, *celle-là*, *ce jour-là.*

Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand ces parties sont inférieures à cent : *vingt-cinq.* On ne le met pas lorsqu'il y a la conjonction *et* : *vingt et un*, *trente et un*, *quarante et un*, *cinquante et un*, *soixante et un.*

LE TIRET OU TRAIT DE SÉPARATION, est une espèce de trait d'union qui annonce la changement d'interlocuteur dans un dialogue ; il épargne la répétition de *dit-il*, *répondit-il* : *que choisis-tu ?—La mort—Tu mourras—Frappe.*

LA PARENTHÈSE ( ) consiste en deux crochets qui servent à renfermer quelques mots formant un sens distinct, et expliquant la phrase principale. On peut retrancher ces mots sans nuire au sens de la phrase : *à ce choc (j'en frémis encore) le vaisseau s'entr'ouvrit.*

LES POINTS DE SUSPENSION (......) sont une série de points placés à la suite d'une phrase interrompue à dessein pour annoncer le trouble dans les idées de celui qui parle, ou pour laisser à deviner au lecteur ce qu'on ne veut pas lui dire : *mon père......est-ce vous ?......mais non......Dieu !......je frissonne......c'est bien lui !......*

LES GUILLEMETS sont de petits signes assez semblables à une double virgule entre lesquels on renferme les paroles que l'on cite textuellement : *Dieu dit au soleil : " sortez du néant, et présidez au jour."*

ALINÉA. Ecrire à l'alinéa ou *à la ligne*, c'est abandonner la ligne qui termine un article, quoiqu'elle ne soit pas achevée, pour en commencer une autre.

MAJUSCULES.

On emploie une lettre majuscule :

1. Après le premier mot de TOUTE PHRASE, de TOUT VERS, de TOUT ALINÉA.

2. Après DEUX POINTS, quand on rapporte les paroles de quelqu'un : *voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, mon fils.*

3. A tout NOM PROPRE : *Dieu, le Créateur, l'Amérique du Sud. Pays-Bas, Pas de Suse. Un Canadien.* On dit le *peuple canadien*, car *canadien* est ici adjectif. On dit *les dieux du paganisme.*

4. Les ÊTRES MORAUX PERSONNIFIÉS : *la gît la sombre Envie, à l'œil timide et louche.*

5. Après LES POINTS D'EXCLAMATION, D'INTERROGATION : *que cette famille est à plaindre ! Que demandez-vous ?*

Si les phrases interrogatives étaient sous un même régime, ou si les phrases exclamatives formaient une série d'exclamations sur un même sujet, il ne faudrait point de majuscules : *voulez-vous savoir quelle a été notre promenade ? quelle rencontre nous avons faite ? quelle conversation nous avons eue ?*

Tout étonne dans cet auteur : quelle force dans les expressions ! quelle profondeur de vues ! quelle harmonie dans le style ! quelle justesse dans les idées !

N. B.—Si, lorsqu'on écrit, un mot n'entre pas dans une ligne, on met deux traits à la fin de la ligne pour l'unir à la syllabe placée au commencement de l'autre ligne. Un seul trait s'emploie pour le trait d'union.

L'Académie ne donne de majuscule ni *aux vents*, ni *aux mois*, ni *aux jours*.

Il y a une foule de mots qu'on appelle PRIMITIFS, parce-qu'ils ont servi à en former d'autres. On apprend à les écrire en consultant ceux qui en dérivent :

plomb	formant	plomber	s'écrit	plomb
fusil	"	fusiller	"	fusil
dispos	"	disposer	"	dispos
fin	"	finir	"	fin

Quand avant *p* ou *b* la prononciation semble exiger un *n* il faut mettre un *m* : *combien*, *rompre*. Excepté :	bonbon, bonbonnière, embonpoint.

On double les consonnes dans les mots qui commencent

par *oc*, excepté :	oca, ocre, oculaire, oculiste.
af,	afin, Afrique, afistoler.
ef,	éfaufiler, éfourceau.
dif, *of*, *suf*,	sans exception.

SECONDE PARTIE.

DE LA SYNTAXE.

CHAPITRE I.

DU NOM.

	MASCULIN.	FÉMININ.
AIDE,	Celui qui aide à un autre : *un aide-chirurgien.*	S'il signifie *secours, assistance : vous êtes toute mon aide.*
AIGLE,	oiseau, le mâle : *un grand aigle.* Au figuré, un grand génie : *cet orateur est un aigle en élévation.*	Terme d'armoirie : *les aigles impériales.* Femelle de l'oiseau : *une aigle.*
AMOUR,	au singulier : *un vif amour.*	Au pluriel : *de folles amours.*
COULEUR et FEUILLE,	Lorsqu'il y a ellipse du mot *ton : le* (ton) *couleur de feu. Etoffe d'un beau* (ton) *feuille morte.*	Dans tout autre cas : *couleur vermeille.*
COUPLE,	signifiant l'intimité : *un couple d'amis.* L'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert : *un couple de fripons.* L'union entre homme et femme : *un beau couple.* L'appareillement des animaux : *un couple de tourtereaux.*	Signifiant *deux* : *une couple de pommes.*
DÉLICE ET ORGUE,	Au singulier : *un délice, un orgue.*	Au pluriel : *de belles orgues. Ses plus chères délices.*
ENFANT,	Si c'est un garçon.	Si c'est une fille.
EXEMPLE,	toujours.	

MASCULIN.	FÉMININ.
Foudre, au figuré : *ce général est un foudre de guerre.*	Le feu du ciel : *la foudre est tombée.*
Gens, 1° Pour les adjectifs qui suivent : *ces gens sont fins.* 2° *Tout* seul devant gens est masculin : *tous les gens de bien ;* et même quand il est suivi d'un adjectif qui a une terminaison pour les deux genres : *tous les honnêtes gens ;* mais on dira : *toutes les méchantes gens.* 3° Lorsqu'il est suivi de la préposition *de* et d'un nom de profession, d'état : *certains gens d'affaires.*	Pour les adjectifs qui précèdent (dans une inversion l'adjectif se met au masculin) : *instruits par l'expérience, les vieilles gens se tiennent sur leurs gardes.*
Hymne, chant guerrier, national.	Que l'on chante à l'église.
Merci, S'il s'agit de remerciment : *un grand merci.*	S'il exprime l'abandon : *à la merci des flots— des vents.*
Mémoire, compte : *mémoire de tailleur.* Ecrit sommaire sur un sujet ; *dresser un mémoire pour une affaire.*	Faculté de se ressouvenir : *il a une bonne mémoire.*
Œuvre, S'il s'agit 1° de la pierre philosophale : *le grand œuvre.*	Partout ailleurs. *De bonnes œuvres.*
2° D'un recueil des estampes d'un graveur, des ouvrages d'un musicien : *le bel œuvre de Callot.*	
Orge, Dans *orge perlé, orge mondé.*	Partout ailleurs : *cette orge est bien levée.*
Parallèle, Cercles parallèles à l'équateur : *ces deux villes sont situées sur le même parallèle.* Quand il signifie comparaison : *faire le parallèle entre ces deux hommes.*	Quand il se dit de lignes qui conservent entre elles la même distance.
Pendule, Instrument de physique et balancier d'une horloge.	Horloge : *une vieille pendule.*
Pâques, fête annuelle chez les chrétiens : *Pâques est passé.*	Pâque, fête des juifs. Pâques, dévotions : *il a fait de bonnes pâques.*

NOMS TOUJOURS AU SINGULIER. (1)	NOMS TOUJOURS AU PL. (1)
Santé, sang, odorat, bile, enfance, jeunesse, bonheur, activité, zèle, prudence, éternité, etc. Les noms de métaux : or, platine, argent, etc. Les noms de vices, de vertus : avarice, mollesse, douceur, fermeté. etc.	Agrès, ancêtres, annales, antennes, archives, arrhes, bésicles, broussailles, calendes, catacombes, confins, décombres, dépens, doléances, écrouelles, entrailles, fiançailles, funérailles, hardes, immondices, matériaux, mœurs, mouchettes, pleurs, prémices, ténèbres, vitraux, matines, laudes, vêpres, etc.
Bétail.	Bestiaux.
Ceux de langue étrangère ;	mais naturalisés par l'usage.
Des alleluia, des recto, des verso, des concerto, des in-folio, des libera, des memento, des in-douze, des alibi, des duplicata, des errata, des quatuor, des in-quarto, des in-octavo, des post-scriptum, des quiproquo, des vivat, des pater, des ave. Les adjectifs, les verbes, les adverbes et autres mots invariables, pris substantivement, ainsi que les notes de musique. Le beau, le boire, les oui, les car, les si, des ut, des mi, des ré.	Des bravos, des débets, des factums, des agendas, des pensums, des solos, des duos, des impromptus, des numéros, des zéros, des déficits, des accessits, des spécimens, des albums, des altos, des trios, des opéras, des folios, des récépissés, des reliquats, des factotums, des alinéas.

(1) L'usage les apprend.

TOUJOURS AU SINGULIER.	AU PLURIEL.
Les noms propres.	Les noms propres s'emploient au pluriel lorsqu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices à ceux qui les ont portés.
Les deux Sénèque (frères) sont nés en Espagne.	Les Alexandres, les Cicérons, les Napoléons seront toujours rares, c'est-à-dire les hommes comme eux.
Les Racine (père et fils) se sont illustrés dans les lettres.	La France compte ses Césars, ses Virgiles, c'est-à-dire des hommes comme eux.
Les Corneilles et les Racine ont illustré la scène française.	On dit aussi des Plines, des Raphaëls, pour des éditions de Pline, des tableaux de Raphaël.
	Les noms de familles royales ou princières prennent la marque du pluriel : *les Bourbons, les Stuarts*, etc.

LORSQUE DEUX NOMS SONT UNIS PAR *de* ON MET

Le second au singulier quand il est employé dans un sens vague et indéterminé, et seulement pour désigner une espèce d'êtres.	Le second au pluriel s'il est employé dans un sens déterminé, et si le sens de la phrase nous donne une idée de pluralité.
Une pension d'enfant (bonne pour un enfant).	Une pension d'enfants (réunion de plusieurs enfants).
Du bouillon de poulet (un seul suffit).	Une assiettée d'olives (il faut plusieurs olives pour une assiettée).
Du ragoût de veau.	Un plat d'écrevisses.
Des côtelettes de mouton.	Un bouquet de roses.
Des caprices de femme.	Des combats de coqs.
Des hommes de plume.	Un marchand de plumes (à écrire), de vins fins, de fleurs.
Un marchand de plume (de lit), de duvet.	Tailler en morceaux.
Des hommes sans tête, sans cervelle.	
Uu homme sans chapeau.	Habit sans manches.
Des queues de mouton.	Mer fertile en naufrages.
Des têtes de pont.	Une étable à bœufs.

Le sens doit guider.

NOMS COLLECTIFS.

On appelle *collectifs* des noms qui, bien qu'au singulier, expriment une collection, c.-à-d. un certain nombre de personnes ou de choses, tels sont les mots : *une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre, etc.*

ON DISTINGUE DEUX SORTES DE COLLECTIFS.

COLLECTIFS GÉNÉRAUX.

Ils expriment la totalité, un certain tout.

Le verbe s'accorde toujours avec le collectif général, et reste par conséquent au singulier.

Le, la, les, désignent ordinairement un collectif général.

Exemples où le verbe reste au singulier, parce qu'il s'accorde avec le collectif général, c'est-à-dire exprimant un tout complet : *une troupe de voleurs nous arrêta* (*toute la troupe*).

Une troupe de paysans vint à nous (toute la troupe).

Une troupe d'oies sau[illegible] passa au-dessus de [illegible]es.

Après la révolution de 1830, *une nué de solliciteurs s'a*

COLLECTIFS PARTITIFS.

Ils n'expriment qu'une partie d'un tout, qu'un nombre indéterminé. On le remplace ordinairement par *peu, beaucoup, plusieurs.*

Le verbe s'accorde toujours avec le mot qui suit le collectif partitif, et se met par conséquent au pluriel.

Un, Une, désignent ordinairement un collectif partitif.

La plupart, peu, beaucoup, plusieurs, (1) *assez, trop, moins,* etc., expriment toujours un sens partitif.

Exemples où le verbe se met au pluriel parce qu'il s'accorde avec le nom qui suit le collectif : ce collectif étant partitif, c.-à-d. n'exprimant qu'une partie d'un tout ; *dans ces fêtes publiques, une troupe de voleurs se trouva[illegible]t mêlés à la foule, c.-à-d. beaucoup de voleurs.*

Une nuée de solliciteurs demandaient des places au

---

(1) *La plupart* et *plusieurs* (mais non pas les adverbes *peu* et *beaucoup*) peuvent se dire absolument, c.-à-d. sans relation à aucun nom précédent : *la plupart* écrivent ainsi, *plusieurs* l'espèrent.

battit sur Paris. Tous les solliciteurs formaient une nuée.

Une nuée de sauterelles désola cette contrée.

Un nombre de quatre cents recrues fut ajouté à ce régiment.

Le nombre des élèves capables de suivre ce cours est bien limité ; cependant le nombre de ceux qui le suivent est considérable.

En parlant de fruits ou de livres, etc. divisés en deux lots distincts, on dira : *la plus grande partie, la plus grande quantité, le plus grand nombre de ces livres est à vous.*

Sur ces questions, l'assemblée se divisa : un quart des membres vota pour le rejet de la proposition, un autre quart environ s'abstint, et le plus grand nombre, c.-à d. le nombre le plus grand fut d'un avis contraire.

Dans ces deux exemples on parle d'un tout distinct.

Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux : *le trop grand nombre d'hommes peut-il jamais nuire à un état.*

dessus de leur capacité, c.-à-d. beaucoup de solliciteurs demandaient etc.

Une nuée ne demande pas.

La plus grande partie, le plus grand nombre des enfants sont légers, c.-à-d. la plupart.

Le plus grand nombre, la plus grande partie des romans sont mal écrits, c.-à-d. la plupart.

La moitié, le tiers, le quart, le cinquième, etc. une dizaine, une douzaine, une centaine, exprimant un nombre juste sont collectifs généraux, et collectifs partitifs s'ils expriment un *à peu près.*

La moitié des députés a voté pour, et l'autre moitié contre le projet de loi.

La moitié, le quart de mes pommes est vendu, en parlant d'un nombre juste.

La moitié, le quart, le tiers de mes pommes sont gâtées, ce n'est pas un nombre juste, mais à peu près la moitié, le quart, etc. : *une douzaine de livres étaient épars sur la table*, à peu près, environ, douze.

Une douzaine d'exemplaires de cette grammaire vous coûtera neuf chelins.

Une moitié ou la moitié de ses soldats succomba ; nombre juste.

La moitié, une moitié de ses soldats succombèrent, (à peu près).

Le peu, le reste sont toujours collectifs généraux : *le peu de livres que vous lui avez laissés a suffi pour son instruction.*

Le reste de ces fruits se gâtera.

La totalité des hommes présents au corps-de-garde s'élève à vingt.

NOMS COMPOSÉS.

On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties : tels sont *corps-de garde, arc-en-ciel.*

1ÈRE RÈGLE.—Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, ou d'un nom et d'un adjectif, ou d'un mot qui ne s'emploie pas seul, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes : *un chef-lieu, des chefs lieux, un chou-rave, des choux-raves, une belle-mère, des belles-mères, une plate-bande, des plates-bandes, un coffre-fort, des coffres-forts, un loup-cervier, des loups-cerviers, une épine-vinette, des épines-vinettes.*

Excepté :

Un appui-main, des appuis-main, c'est-à-dire, des appuis pour la main.

Un Hôtel-Dieu, des Hôtels-Dieu, c.-à-d. des hôtels de Dieu.

Un bain-marie, des bains-marie; bain de la prophétesse Marie, qui l'a inventé.

Un brèche-dents, des brèche-dents, c.-à-d. une brèche entre deux dents.

Becfigue s'écrit en un seul mot aujourd'hui : *des becfigues.*

Un terre-plein, des terre-pleins, c.-à-d. des lieux pleins de terre.

Un chevau-léger, des chevau-légers, (autrefois compagnie de cavalerie).

Un blanc-seing, des blanc-seings, des signatures en blanc.

Un havre-sac, des havre-sacs.

Un pique-nique, des pique-niques.

Et tous les noms commençant par *vice, semi, quasi, ex, : des vices-présidents, des semi-tons, des quasi-délits, des ex-généraux, etc.*

2ème RÈGLE. Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des deux noms : *un ver-à-soie, des vers-à-soie, un arc-en-ciel, des arcs-en-ciel.*

Excepté :

Un coq-à-l'âne, des coq-à-l'âne.

Un pied-à-terre, des pied-à-terre.

Un pot-au-feu, des pot-au-feu.

Un tête-à-tête, des tête-à-tête.

Un vol-au-vent, des vol-au-vent.

3ème RÈGLE. Un nom composé formé 1° d'un verbe et d'un nom, 2° d'un adverbe et d'un nom, 3° d'une préposition et d'un nom, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable. En général, et surtout pour ces sortes de noms, il est préférable de s'en rapporter à l'idée que présente le nom par lui-même plutôt qu'à l'article.

Un tire-bottes, des tire-bottes, objet qui sert à tirer les bottes.

Un cure-dents, des cure-dents, objet qui sert à curer les dents (1).

Un essuie-mains, des essuie-mains, linge qui sert à essuyer les mains.

Un porte-mouchettes, des porte-mouchettes, objet qui sert à porter les mouchettes.

Un porte-clefs, des porte-clefs, personne qui porte les clefs.

Un avant-coureur, des avant-coureurs, des coureurs qui vont en avant.

Un sous-fermier, des sous-fermiers, un ou des fermiers sous un autre.

Un ou des coupe-gorge, lieu où l'on coupe la gorge, non les gorges.

Un ou des porte-drapeau, c.-à-d. ceux qui portent le drapeau, et non les drapeaux.

Un ou des serre-tête, des bonnets qui serrent la tête.

Un ou des réveille-matin, des horloges qui réveillent le matin.

Un ou des casse-cou, c.-à-d. lieux ou l'on se casse le cou et non les cous.

Un à compte, des à compte, une somme donnée ou des sommes données sur un compte.

4ème RÈGLE. Un nom composé, formé de parties invariables ne prend la marque du pluriel à aucune de ses parties.

Des garde-manger, des passe-partout.

Des on dit, des ouï-dire, des passe-partout.

---

(1) Cependant l'Académie dit un cure-dent, des cure-dents, un couvre-pied, des couvre-pieds, un essuie-main, des essuie-mains, un tire-botte, des tire-bottes, un cure-oreille, des cure-oreilles, etc.

CHAPITRE II.

DE L'ARTICLE.

L'article détermine le nom, lorsqu'il désigne

1° Un genre : LES FEMMES *ont la sensibilité en partage.*

LES HOMMES *sont plutôt faibles que méchants.*

2° Une espèce : LES HOMMES À PRÉTENTION *sont insupportables.* LES ENFANTS QUI PERDENT LEUR TEMPS *se préparent bien des regrets.*

3° Un seul homme, une seule chose : LE ROI *est bon.* LA VILLE DE ROME *a été fondé* 753 *ans avant Jésus-Christ.*

Devant un nom employé dans un sens partitif, on emploie encore *du, des, de la. Voilà du pain, de l'eau, du papier,* c.-à-d. une certaine quantité. *Voilà des belles-mères, des jeunes gens,* c.-à-dire *quelques belles-mères,* etc.

Quelquefois cependant on s'en sert dans un sens général : *la vie des hommes est plus courte que celle des cerfs et des corneilles,* c.-à-d. *de tous les hommes, de tous les cerfs,* etc.

Si le nom employé dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de* : *donnez-nous de bon pain, il boit d'excellente bière, de rudes belles-mères, de braves jeunes gens, employez de bon papier, je me suis servi de grand papier.*

Mais on dirait *il y a des belles-mères, des beaux-pères aimables,* parce que ces mots sont réellement des noms composés, ainsi que *beau temps, beau monde, bon temps, grand homme,* etc. : *société du beau monde, des grands hommes, avoir du beau temps.*

Mais l'article se supprime et se remplace par *de* quand le nom suivant doit être indéterminé, ce qui arrive

1° *Règle.*

Lorsque le nom est précédé d'un collectif partitif : *un concours de personnes, peu d'ouvrages, beaucoup de*

2° *Règle.*

Lorsque le nom est régime d'un verbe actif accompagné d'une négation, ou qu'il se place après un imper-

mauvais temps, un pensionnat de jeunes personnes.

sonnel employé négativement. (De équivaut alors à peu près à *nul, aucun*) : la *musique et la peinture ne souffrent point* DE *médiocrité. Je ne connais pas* D'*homme plus importun que lui, aussi ne lui reste-t-il plus* D'*amis. Je ne vous donnerai pas* DE *louanges, mais je ne vous ferai pas* DE *reproches.*

Excepté

1° Les collectifs *bien* et *la plupart : bien des hommes, la plupart des femmes.* On dit cependant *bien d'autres.*

2° Si le nom était déterminé par les expressions qui le suivent ou par le sens : (1) *j'ai encore un peu du vin que vous m'avez vendu. Je ne vous ferai pas des reproches frivoles,* (*je les ferai solides*). *Je me suis servi du grand papier du magasin, chambre du commerce.*

Excepté

Cependant si la phrase tout en ayant un tour négatif a un *sens affirmatif,* il faut alors l'article.

Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement, c.-à-d. j'ai de l'argent, non pour le dépenser follement.

Vous vous inquiétez, ditesvous, n'avez vous pas de la santé, des amis, c.-à-d. vous avez des amis, de la santé, ne vous inquiétez pas.

Ainsi on dirait, parce qu'il y a

Négation.	Affirmation.
Cette étranger parle sans faire DE *fautes.*	*Il ne peut parler sans faire* DES *fautes*—il en fait chaque fois qu'il parle.
Cet enfant n'a de plaisir que celui qu'il trouve à l'étude, c.-à-d. *nul autre plaisir* que celui qu'il, etc.	*Cet enfant n'a du plaisir que quand il travaille,* seulement quand il travaille.

(1) Pour cette raison, on dit *montre d'or, maison de bois, compote de poires,* parce qu'on parle d'une manière indéterminée. On ne dit plus *montre en or, maison en bois.*

De là, il résulte :

Que quand *ne........que* signifie *nul autre*, il demande *de*, parce qu'il a un sens négatif : *il n'a de fruits que des pommes et des poires*, c.-à-d. nul autre fruit. *Il n'a de soutien que son fils*, *c.-à-d.* nul autre soutien.

Que quand *ne ....que* signifie *seulement*, il doit être suivi de l'article, parce qu'il a alors un sens positif : *cette mère n'a des yeux que pour son fils ainé. On n'a employé que du bon papier. Il n'a des fruits, il ne récolte du vin que pour sa maison.*

Avec les adverbes PLUS, MOINS, MIEUX, on se sert de l'article, lorsqu'il y a comparaison : *votre mère est la plus aimable personne que je connaisse. De toutes ces dames, votre sœur était la plus affligée.*

Autrement on se sert simplement de LE : *c'est lorsque ces jeunes personnes se trouvent réunies, qu'elles sont le plus gaies* c.-à-d. extrêmement gaies. *Votre sœur ne pleure pas, lors même qu'elle est le plus affligée.* C.-à-d. très, extrêmement affligée.

Il en est de même lorsque PLUS, MOINS, MIEUX, se rapportent à un verbe ou à un adverbe : *racine et Boileau sont les poëtes qui écrivent le mieux, qui s'expriment le plus noblemént.*

RÉPÉTITION DE L'ARTICLE.

L'ARTICLE se répète devant chaque substantif pris dans un sens déterminé, ainsi que devant les adjectifs unis par *et*, et qui ne qualifient pas le même substantif.

Le père et la mère, et non *les père et mère.*

L'histoire profane et l'histoire sacrée. L'intérêt général et l'intérêt privé. Le premier et le second étage. Le grand et le petit bâtiment.

On dirait bien : *le grand et redoutable ennemi de l'homme c'est l'orgueil. Mon digne et fidèle ami ;* ces adjectifs qualifiant le même substantif.

Néanmoins l'usage et même l'académie permettent de dire *les langues grecque et latine, ses père et mère.*

L'emploi de l'article est facultatif avec *certain : j'ai ouï dire à certain ou à un certain homme.* Sa suppression est de rigueur après *comme* signifiant *en qualité de : comme ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite.*

EMPLOI OU SUPPRESSION DE L'ARTICLE

AVANT LES NOMS PROPRES.

Avant les noms propres il faut donner l'article.

1ère RÈGLE. A TOUT NOM PROPRE FORMÉ D'UN NOM COMMUN : *le jardin des Tuileries. La ville du Hâvre. Les îles de la Trinité. Le sommet du Mont-Blanc.*

AUX NOMS DE MONUMENTS : *le style de Notre-Dame* (*notre* vaut l'article). *Le palais du Louvre.*

AUX NOMS DE FLEUVES, DE RIVIÈRES, DE MONTAGNES : *rives du Rhin, bords de la Loire, chaîne des Alpes.*

AUX NOMS PROPRES D'HOMMES, EMPLOYÉS AU PLURIEL : *l'ancienneté des Bourbons.*

2de RÈGLE. Les noms de ROYAUMES, D'ÉTATS, DE PROVINCES, prennent l'article lorsqu'on parle de toute la province, de tout l'état : *la longueur, la situation de la France*, de tout le pays appelé France. *Les armées, la gloire de l'Espagne*, c.-à-d. de toute la nation espagnole.

Au lieu de l'article, on met DE.

1ère RÈGLE. AVANT LE NOM PROPRE D'UN SEUL HOMME, AVANT CEUX DE VILLES, DE VILLAGES, DE DIEUX DE LA FABLE, ET AVANT LES PRONOMS : *la conversion de St. Paul, la ville de Paris, le père de Sophie.*

Remarque.—Si un lieu quelconque, quai, rue, passage, a pour nom propre le nom d'un homme, il vaut mieux supprimer *de* pour éviter l'équivoque : *passage Choiseul, quai Voltaire,* au lieu de *passage de Choiseul, quai de Voltaire.*

2de RÈGLE. On ne met que *de*, lorsque ces noms sont cités comme lieux d'extraction : *dentelle d'Angleterre, bœuf de Normandie, cuir de Russie, toile de Hollande.*

Il y a exception si les noms viennent d'un nom commun, ou si c'est un nom de rivière, de montagne : *vin du Rhin, du Cher, mouton des Ardennes.* Ainsi que pour quelques noms que l'usage soustrait à toutes les règles.

Le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beaujolais, l'Anjou, le Poitou, la Brie, le Nivernais, etc. : les mines du Pérou, l'empire du Brézil, les blés de la Brie, etc. On dit pourtant : *du fromage de Brie.*

CHAPITRE III.

ADJECTIF.

L'ADJECTIF doit se rapporter à un nom dans la phrase. Il est donc incorrect de dire : *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, il faut : *comme il est occupé depuis longtemps à de*, etc.

Le rapport d'un adjectif ou d'un participe doit encore être sans équivoque : *connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collége* ; il faut : *comme ce jeune homme connaissait sa langue, le principal* etc.

Il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous*, *vous*, lorsqu'on ne parle que d'une personne : *nous serons toujours cru, si nous sommes vrai. Vous êtes aimé. Nous, maire de Québec.*

Quand un adjectif se rapporte à deux noms de différents genres, il est préférable de mettre le nom masculin le dernier, si l'adjectif a une terminaison particulière pour chaque genre, comme *bon*, *bonne*, etc. : *une prudence, un courage étonnants.*

Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire, lorsqu'ils ont à peu près la même signification, l'adjectif s'accorde avec le dernier (1) : *cet élève apporte dans ses devoirs un zèle, une assiduité étonnante.* Il en est de même du pronom relatif *lequel* et des *verbes : c'est un homme d'une volonté, d'une force de caractère à laquelle tout doit céder. Il a une adresse, une dextérité qui le rend propre à tous les exercices du corps.*

L'adjectif s'accorde aussi avec le dernier nom 1° lorsqu'ils sont unis par la conjonction *ou* excluant l'un des noms : *il faut une force ou une adresse bien rare.* Excepté dans des phrases comme celle-ci : *on demande un homme ou une femme âgés.* Tous deux doivent être âgés.

2° Lorsqu'il y a gradation : *le fer, le bandeau, la flamme est toute prête.*

---

(1) Les noms ne sont pas alors unis par la conjonction *et*.

L'adjectif reçoit la loi du nom, mais ne la lui fait pas.

Il est donc mauvais de dire *le premier et second étage.*	Il faut *le premier étage et le second étage.* Ou *le premier et le second étage.*
Les langues grecque et latine.	*La langue grecque et la latine, ou la langue grecque et la langue latine.*

Deux adjectifs dont le premier est qualifié par le second sont tous deux invariables : *des cheveux châtain-clair*, c'est-à-dire, *d'un ton châtain-clair.*

L'adjectif FEU ne s'accorde que lorsqu'il précède immédiatement le nom : *la* FEUE *reine, votre* FEUE *mère.* Dans tout autre cas on dira : *feu* la reine, *feu* votre mère.

Les adjectifs NU et DEMI (1) sont invariables quand ils précèdent le nom auquel ils se rapportent : *nu-pieds, pieds nus, une demi-heure, une heure et demie.*

Les adjectifs composés suivent la même règle que celle des noms composés, on les décompose : *des sourds-muets, des hommes sourds et muets, femme toute-puissante, un dieu chèvre-pieds*, qui a des pieds de chèvre, *des hommes ivres-morts.*

Dans *nouveau-né, clair-semé, court-vêtu, court-jointé, long-jointé*, le second adjectif seul s'accorde, car le premier est employé adverbialement pour *nouvellement* né, etc. Cependant on dit, pour l'agrément de l'oreille : *de la viande fraîche-tuée, des roses fraîches-cueillies.*

Dans *mort-né, mort* est toujours invariable : *deux enfants mort-nés.*

ADJECTIFS DÉTERMINATIFS. (2)

De tous les adjectifs de nombre, VINGT et CENT sont les seuls qui s'écrivent au pluriel. Ils prennent un *s*

(1) *Demie*, adjectif ne prend pas *s*, *demie*, nom, en prend un : *cette horloge sonne les heures et les demies.*

(2) Les adjectifs déterminatifs suivent la même règle que celle de l'article, quant à sa répétition, c.-à-d. devant chaque substantif, et devant deux adjectifs unis par *et*, et ne qualifiant pas le même substantif.

lorsqu'on parle de plusieurs et qu'il a après eux un nom exprimé ou sous-entendu : *quatre-vingts soldats. Nous étions deux cents* (s. ent. *personnes*).

On ne mettrait pas d'*s*, par exemple, dans *l'an mil huit cent*, qui est pour la *huit-centième année*.

MILLE s'orthographie de trois manières.

MIL, pour la date des années : *mil huit cent.* Excepté s'il se trouvait entre deux adjectifs numéraux cardinaux : *l'an trois mille cinq*.

MILLE, pour signifier dix fois cent : *trois mille hommes.*

MILLE, au pluriel MILLES, lorsqu'il est nom : *j'ai parcouru dix milles.*

UN est le seul adjectif numéral cardinal qui prenne le féminin UNE.

Quand le substantif auquel se rapporte un adjectif numéral cardinal est représenté par le pronom EN placé avant le verbe, l'adjectif ou le participe doit être précédé de la préposition DE : *sur mille habitants, il n'y* EN *a pas un* DE *riche.*

Les adjectifs numéraux ordinaux s'accordent en genre et en nombre avec les noms.

Les adjectifs cardinaux s'emploient souvent pour les ordinaux : *le quinze du mois*, pour *le quinzième.*

Pour les divisions d'un livre, d'un chapitre, le nombre ordinal est préférable : *vingt-et-unième chapitre.*

CHAQUE, adjectif, veut toujours un nom singulier après lui : CHAQUE *homme.*

CHACUN, pronom, s'emploie toujours seul : *ils gagnent cinq francs* CHACUN.

AUCUN et NUL devant un substantif ne se mettent jamais au pluriel excepté avec un nom qui n'a pas de singulier : *aucuns matériaux, nulles gens*, ou qui est pris dans un autre sens au singulier : *nulles troupes* (soldats), *nulle troupe de comédiens.*

Les ADJECTIFS POSSESSIFS doivent être remplacés par L'ARTICLE quand le sens indique clairement l'objet possesseur, ou que le substantif est déterminé par une propo-

sition incidente ou encore qu'il est suivi de la même personne que l'adjectif possessif.

On ne dira pas :	Il faut :
J'ai mal à ma tête.	*j'ai mal à la tête.* *Je vois que ma jambe enfle.*
Pierre a perdu l'argent.	*Pierre a perdu son argent ou l'argent que vous lui aviez confié.*
J'ai reçu sa lettre qu'il m'a écrite.	*J'ai reçu la lettre qu'il m'a écrite.*
Tenez vos promesses que vous m'avez faites.	*Tenez les promesses que vous m'avez faites.*

On emploie aussi l'adjectif possessif pour désigner une chose habituelle : *ma migraine m'a repris.*

Les adjectifs possessifs, NOTRE, VOTRE, LEUR, se mettent au pluriel lorsqu'ils se rapportent à plusieurs unités prises collectivement : *tous les maris étaient au bal avec leurs femmes. Nous attendions nos voitures.*

Excepté avec un nom qui n'a pas de pluriel ou qui n'indique qu'une seule personne ou une seule chose : *messieurs, modérez votre ardeur. Les habitants avec leur maire. Nous attendions notre voiture* (une pour tous).

L'Académie met indifféremment : *des lettres à leur adresse ou à leurs adresses.* Le sens doit guider. Ainsi des enfants peuvent dire *notre père ou nos pères.*

Les adjectifs possessifs SON, SA, SES, LEUR, LEURS, s'emploient toujours lorsque le possesseur est un nom de personne : *les hommes met-*

Pour les choses on ne peut employer ces adjectifs que lorsque le mot possesseur est le sujet de la même proposition ou que l'objet possédé

La lecture et l'usage apprennent seuls la place des adjectifs avant ou après les noms, *beau jardin, habit rouge, un grand homme, un homme grand,* etc.

On écrit *des bas de soie noirs,* et *une robe de soie blanche.*

Certains adjectifs ne conviennent qu'aux personnes, *consolable ;* d'autres, qu'aux choses, *pardonnable.*

(Discours) extravagant, *(travail)* fatigant, *(homme)* intrigant, adjectifs. Il ne faut pas les confondre avec les participes présents en *guant, extravaguant, fatiguant, intriguant.*

Il y a neuf adjectifs en *ent,* adhérent, affluent, divergent, négligent, président, résident, violent, différent, excellent, qu'il ne faut pas confondre avec les participes présents, différant, excellant, etc.

tent souvent leurs plaisirs au dessus de leurs intérêts.

est le régime d'une proposition : *la campagne a ses agréments. Ces langues ont leurs beautés? La langue française a dans ses formes, ses tours, son harmonie, une physionomie distincte et libre.*

On ne dirait pas : *j'habite la campagne ; ses agréments sont sans nombre. Ces langues sont riches ; j'admire leur beauté*, parce que les possesseurs *campagne* et *langue* ne sont pas sujets de la proposition où figurent SES et LEURS. On remplace cet adjectif par l'ARTICLE et le pronom EN qu'on place devant le verbe de la deuxième proposition : *j'habite la campagne ; les agréments en sont sans nombre. Ces langues sont riches ; j'en admire la beauté.*

Quelquefois cependant on ne peut remplacer l'adjectif possessif par l'ARTICLE et le pronom EN, quoique le possesseur ne soit pas le sujet de la même proposition. Exemple : *nous n'avons qu'un article : le, la, les, sa fonction est de*, etc.

MÊME est adjectif lorsqu'il est avant un nom : *les mêmes hommes*, ou après un pronom ou un seul nom : *ils vinrent eux-mêmes. Ses ennemis mêmes l'admirent.*

MÊME est adverbe lorsqu'il est après un verbe et employé sans article : *ils travaillent même le jour ;* il est encore adverbe lorsqu'il est après plusieurs noms : *les princes, les rois même ont des peines.*

QUELQUE suivi d'un verbe s'écrit en deux mots ; *quel*, adjectif, s'accorde avec le sujet du verbe, et *que* conjonction, reste invariable : *quels que soient ses moyens.*

QUELQUE suivi d'un nom est adjectif et s'accorde avec ce nom : *quelques femmes sont venues.*

QUELQUE suivi d'un adjectif seul est adverbe et reste invariable : *quelque difficiles que soient ces questions.* On écrira : *quelques beaux exemples que vous ayez faits, ils ne peuvent rivaliser avec ceux de Rossignol. Quelques grands hommes que possèdent les autres nations, sur ce point, la France n'a rien à leur envier.* On ne peut pas dans ces exemples retrancher l'adjectif.

QUELQUE signifiant *environ, à peu près*, est invariable: *il y a quelque soixante ans.*

TOUT est quelquefois substantif: *le tout est plus grand que sa partie.*

TOUT est adjectif, quand il est avant un nom ou qu'il exprime la totalité des personnes ou des choses: *toute âme est capable de quelques vertus.*

TOUT est adverbe quand il signifie *tout-à-fait*, ou *quelque, quoique*, alors il est invariable, à moins qu'il ne soit suivi d'un adjectif féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré: *elle est tout endormie, tout heureuse. Ces enfants sont tout instruits* (tout-à-fait). *Elles restèrent toutes saisies, toutes honteuses.* C'est une concession faite à l'harmonie.

TEL, adjectif, avant un nom, s'accorde: *telle mère.*

TEL avant un verbe, s'accorde avec le sujet: *telle fut sa réponse. On tire de ce pays des productions précieuses, tels sont le sucre, le café, l'indigo*, etc.

TEL QUE se rapporte ordinairement à quelque nom qui précède: *on y voit des bêtes féroces, telles que des lions, des tigres*, etc.

CHAPITRE IV.

PRONOM.

PRONOMS PERSONNELS.

Le pronom SOI peut toujours se dire des choses.	De *soi* le vice est honteux. Les remords que le crime traîne après *soi*.
Il ne se dit des personnes que lorsqu'elles sont exprimées dans un terme vague, comme par un pronom indéfini; ou qu'il se trouve après un infinitif.	Chacun travaille pour *soi*. Prendre garde à *soi*.

On se sert encore de *soi* pour les personnes afin d'éviter une équivoque: *en accomplissant la volonté de son*

maître, cet élève travaille pour SOI ; pour *lui* serait équivoque.

On ne doit jamais sous-entendre les pronoms employés comme régimes 1° avant les temps simples : *je le crains et le révère*, et non, *je le crains et révère.* 2° aux temps composés si les verbes veulent des régimes différents : *il nous a plu et nous a enchantés.* On dira bien : *nous l'avons acheté et revendu.*

EUX, ELLE, ELLES, précédés d'une préposition s'emploient toujours pour les personnes : *je travaille pour* ELLE ; *pour* EUX.

LUI, LEUR, se disent principalement des personnes : *je* LEUR *écris.* Ils se disent quelquefois des animaux et des plantes, mais il est préférable, quand cela est possible, de les remplacer par un autre pronom. Ainsi,

au lieu de dire :	on dira :
Voilà un lit, reposez-vous sur lui.	*Voilà un lit, reposez-vous y.*
Comme cette science lui plaît, il s'est adonné à elle.	*Comme cette science lui plaît, il s'y est adonné.*
Ces arbres sont trop avancés, coupez leur les branches.	*Ces arbres sont trop avancés, coupez-en les branches.*
Cette maison menace ruine, n'approchez pas d'elle.	*Cette maison menace ruine, n'en approchez pas.*
Ce cheval est méchant, ne lui touchez pas.	*Ce cheval est vicieux, n'y touchez.*

Le cadre et son tableau, deux montres et leurs chaînes sont perdus.

En parlant d'un tableau on dira : *le cadre en est riche, la tête en est belle* ; en parlant d'un habit on dira : *les manches en sont larges.*

On ne se sert du pronom *le, la, les*, que pour rappeler l'idée d'un nom déterminé déjà exprimé. On doit remarquer qu'un *adjectif* devient *nom* et qu'un *nom* devient *adjectif.*	*Est-ce vous qui êtes Julie ? Je la suis.* *Etes-vous la mère de cet enfant ? Je la suis.* *Etes-vous les tantes de ces hommes ? nous les sommes.* *Etes-vous les malades ? nous les sommes.*

On emploie le pronom *le* invariable pour rappeler l'idée d'un adjectif ou d'une proposition.

Etes-vous mère ? Je le suis, mère est ici adjectif.

Etes-vous tantes ? nous le sommes.

Etes-vous malades ? nous le sommes.

Voulez-vous que j'aille vous voir? nous le voulons, c.-à-d. *nous voulons cela—que vous veniez nous voir.*

On ne doit pas dire : *s'il a permission de sortir qui la lui a donnée. Je vous fais grâce et elle est méritée.*

Quand nous montâmes en voiture, elle était nouvellement peinte.

Quand on est en santé, il faut tout faire pour la conserver, parce que dans ces phrases, le nom n'est pas déterminé par l'article ou un adjectif déterminatif.

Il faut dire : *la permission.*

Je vous accorde votre grâce.

Dans la voiture.

Quand on jouit de la santé.

On ne doit jamais employer dans une phrase le même pronom pour représenter un substantif différent. Le pronom ne doit de plus laisser aucune équivoque.

Samuel offrit son sacrifice à Dieu, et il lui fut si agréable qu'il exauça la prière qu'il lui avait adressée.

J'ai lu cet ouvrage qui a été composé par une personne qui est versée dans les sciences qui ont pour objet l'étude de la nature.

Ce médecin veut la santé du malade quoiqu'il demande l'emploi de remèdes agréables.

Il faut dire : *Samuel offrit son sacrifice et Dieu le trouva si agréable qu'il exauça sa prière.*

J'ai lu cette ouvrage composé par une personne versée dans les sciences qui ont pour objet l'étude de la nature.

Ce médecin qui demande l'emploi de remèdes agréables, veut cependant la santé du malade.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Le pronom CE suivi d'un relatif, au commencement d'une phrase, se répète avant le second membre : *ce que je désire de vous, c'est que vous pratiquiez la vertu.*

Si le verbe *être* du second membre précède un nom, le pronom *ce* doit encore se répéter : *ce que j'aime le plus, c'est la solitude*, c.-à-d. la solitude est ce que j'aime le plus. Si, au contraire, le verbe *être* du second membre est suivi d'un adjectif, le pronom *ce* ne doit pas se répéter devant ce verbe : *ce qui est vrai est beau.*

CE joint à un pronom relatif et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel au second membre se répète toujours : *ce que vous dites là,* CE *sont des puérilités.*

Le verbe ÊTRE précédé de CE se met au pluriel si le nom ou pronom suivant est de la troisième personne du pluriel (1) : *ce sont mes amis. Ce sont elles.*

C'est lui, c'est elle, ce sont eux, ce sont elles, pour les personnes. *Ce l'est, ce les sont,* pour les choses.

Cependant on le met au pluriel, sans qu'il y ait une troisième personne, quand on énumère ou qu'on répond à une question : *quels sont les royaumes de l'Europe? Ce sont la France, l'Angleterre,* etc. *Il y a dix sortes de mots : le nom,* etc.

CELUI-CI, CELLE-CI, CECI, se disent des objets les plus rapprochés de la personne qui parle ou des objets nommés les derniers ; CELUI-LÀ, CELLE-LÀ, CELA, des choses les plus éloignées ou les premières nommées : *je préfère celle-ci à celle-là.*

PRONOMS POSSESSIFS.

Un PRONOM POSSESSIF doit toujours se rapporter à un nom déjà énoncé dans la même phrase : *j'ai mon livre, où est le vôtre?* Ne dites donc pas : *j'ai reçu la vôtre en date du* etc.

Les pronoms possessifs employés comme noms peuvent se dire absolument : *je suis des vôtres.*

PRONOMS RELATIFS.

Le PRONOM RELATIF s'accordant en genre, en nombre et en personne avec son antécédent, on doit dire :

moi qui ai, toi qui as, lui qui achète, nous qui savons, vous qui parlez, eux qui savent.

Ce ne sera pas moi qui me ferai battre.

---

(1) Excepté 1o si le nom ou pronom pluriel était régime indirect du verbe suivant : *c'est des Arabes que nous vient cet usage.* 2o Dans *si ce n'est* mis pour *excepté* : *si ce n'est eux, quels hommes eussent osé faire cette entreprise,* c.-à-d. *excepté eux.*

L'adjectif ne pouvant servir d'antécédent au pronom relatif, on ne peut dire :

Nous sommes deux qui s'intéressent à vos affaires, mais :

Nous sommes deux qui nous intéressons. On peut dire aussi : *nous sommes plusieurs qui nous souvenons.*

C'est moi qui suis coupable. On dirait bien : *nous étions deux juges qui étaient du même avis.* Car l'antécédent de *qui* est un nom, *juges.*

On doit dire : *je suis ce Samson qui ai. Vous êtes ce Samson qui avez. C'est ce Samson qui a. Vous êtes le seul qui l'ait fait.* L'adjectif *seul* précédé d'un article devient nom. *Vous êtes le premier qui ait osé. Nous sommes les deux qui ont échappé* (même raison, il y a un nom s.-ent). Mais on dirait : *nous sommes deux qui avons échappé.*

Le PRONOM RELATIF doit autant que possible suivre son antécédent pour éviter l'équivoque : *il y a dans Pline des lettres qui sont admirables*, et non pas *il y a des lettres dans Pline qui sont admirables ;* car on ne saurait si l'antécédent de *qui* est *lettres* ou *Pline.*

Y se supprime devant le futur *j'irai*, par raison d'harmonie ; au lieu de *je n'y irai pas*, on dit : *je n'irai pas.*

Suivant l'Académie on emploie indifféremment le pronom elliptique LE représentant un membre de phrase : *il se croit plus savant qu'il n'est* ou *qu'il ne l'est.*

QUI, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *la dame à qui je parle, bois à qui je compte mes peines.*

Pour les choses on se sert du pronom relatif *lequel, duquel*, qui se dit aussi des personnes : *les sciences auxquelles je m'applique. La personne à qui ou à laquelle je parle.* Pour les personnes on n'emploie guère *lequel, laquelle*, etc., que pour éviter une équivoque : *j'ai vu le mari de votre sœur qui viendra me voir*, il faut dire, *lequel viendra*, etc.

C'est un procès qu'on a cru qu'on perdrait, il faut dire : *qu'on a cru perdre. C'est une entreprise que je ne puis croire qui réussira*, mais : *à la réussite de laquelle je ne puis croire.*

DONT, marque la relation : *la personne dont je parle.*

D'où, marque plus spécialement le lieu : *le pays d'où il vient.*

Quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dont : la famille dont il sort.*

PRONOMS INDÉFINIS.

CHACUN est suivi de *son, sa, ses*, lorsqu'il n'y a point de pluriel d'énoncé, ou, lorsque précédé d'un pluriel, il se trouve après le régime direct.	*Remettez à chacun sa part.* Point de pluriel. *Remettez ces livres chacun à sa place.* Il y a un pluriel mais le mot chacun est après le régime direct.
CHACUN exige *leur, leurs* lorsqu'il précède le régime direct ou qu'il n'y en a point.	*Donnez leur à chacun leur part, leur* est devant le régime. *Ils commandent chacun leur tour.* Point de régime. *Ils s'en sont allés chacun de leur côté.* Point de régime.
L'UN ET L'AUTRE, LES UNS ET LES AUTRES, s'emploient pour marquer la pluralité : *apportez l'un et autre. Les uns parlent et les autres étudient.*	L'UN l'AUTRE, LES UNS LES AUTRES, s'emploient pour marquer la réciprocité : *ils s'aiment l'un l'autre. Ils se nuisent l'un à l'autre.* (On dit nuire à quelqu'un.) *Les amis s'aident les uns les autres.*

Pour les objets représentés par ces pronoms et divisés en plusieurs parties, on met *les uns* pour la première partie et *d'autres* pour les autres parties : LES UNS *parlaient*, D'AUTRES *écoutaient* ET D'AUTRES *étaient indifférents.*

ON, ordinairement masculin, désigne quelquefois si précisément une femme, qu'alors il est féminin : *on n'est pas toujours jeune et jolie.*

Quelquefois aussi il désigne un pluriel : *lorsqu'on s'aime on n'est pas heureux quand on est séparés. On n'est pas des esclaves. Ici l'on est égaux* (au cimetière).

Il en est de même de *quiconque* : *quiconque sera assez hardie*, en parlant à des femmes.

On dit aussi bien *si on, et on, ou on*, que *si l'on, et l'on, ou l'on ;* excepté devant *le, la, les, lui*. On ne peut dire : *si l'on le lui donne*, c'est trop dur.

QUICONQUE étant pour *qui que ce soit qui* ne peut être suivi de *qui*. Il ne faut donc pas dire : *quiconque d'entre vous qui rira*, mais *quiconque d'entre vous rira.*

RIEN, pronom indéfini, est invariable : *rien ne l'amuse.*

RIEN, nom commun, prend la marque du pluriel : *il s'amuse à des* RIENS.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

1° DU SUJET.

Tout verbe à un mode personnel (excepté l'impératif) doit avoir un sujet : *Pierre étudie. Approchez.*

Un sujet placé avant un temps de l'infinitif est le sujet de quelque autre verbe suivant : *Napoléon ayant attaqué l'ennemi le défit* et non *il le défit*. On peut sous-entendre le sujet pronom personnel devant une phrase négative liée à une affirmative par *et, ou, ni, mais : je plie et ne romps pas.* On ne dirait pas : *je ne plie pas, mais romps*, il faut : *je romps.*

Le sujet se met devant le verbe, excepté :

1° Lorsqu'on interroge : aimes-*tu ?* Que diraient *ces gens?*

Quand le verbe finit par une voyelle, on ajoute un *t* devant *il, elle, on*. Arrive-*t*-il ? parle-*t*-on ?

2° Quand on rapporte les paroles de quelqu'un : je sais, disait *mon ami*, que vous réussirez.

3° Après *tel, ainsi* : tel était *son avis*. Ainsi mourut *cet homme.*

4° Dans une exclamation : est-*il* malheureux !

5° Après quelques verbes qui se mettent au subjonctif sans conjonction : puisse *cet homme* réussir !

6° Après les verbes impersonnels : il est arrivé *un malheur*.

7° Après *à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain*, pour donner plus de grâce à l'expression : aussi en sont-*ils* punis.

Un verbe ayant plusieurs sujets doit se mettre au pluriel, cependant il reste au singulier

1° Si les sujets sont synonymes : (1) *une équité, une probité intacte le distingue.*

2° Quand il y a gradation : *ce sacrifice, votre intérêt, votre honneur, Dieu l'exige.*

Il en est de même pour les adjectifs.

3° Quand le sujet est une expression qui renferme tout ce qui précède, comme *tout, rien, personne, nul, chacun : le temps, les biens, la vie, tout est à la patrie.*

4° Si les mots composant le sujet sont unis par la conjonction *ou* et qu'un seul doive faire l'action : *votre père ou votre oncle sera maire. La faiblesse ou l'inexpérience nous fait commettre bien des fautes.* Mais si les mots sont de différentes personnes, le verbe se met au pluriel : *vous ou moi parlerons. Vous ou votre frère viendrez.*

Le verbe se met au pluriel quand on peut remplacer OU par ET (et alors ce remplacement est préférable) : *la cupidité ou (et) la vengeance portent souvent aux crimes.*

On dira : *la cupidité ou la vengance l'a porté à ce crime.* On ne peut remplacer *ou* par *et*.

Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe se met au pluriel : *ni l'amour, ni la haine ne nous suivent au tombeau.*

Cependant si un seul doit faire l'action, le verbe s'accorde avec le dernier : *ni l'un ni l'autre n'est l'homme qu'il nous faut.*

On s'assure de ce qu'il faut mettre en remplaçant NI

---

(1) Alors on les joint par ET.

par OU ou par ET ; si l'on peut mettre OU le verbe se met au singulier, s'il faut ET, il se met au pluriel.

L'UN ET L'AUTRE veut presque toujours le verbe au pluriel. On dira bien : *l'un et l'autre, à ces mots, ont levé le poignard.*

Quand deux sujets sont unis par une des conjonctions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, le verbe s'accorde avec le premier sujet : *la vertu, ainsi que le savoir, a son prix.* C'est comme s'il y avait : *la vertu a son prix, ainsi que le savoir a son prix.*

Il en est de même pour l'adjectif : *l'autruche a la tête, ainsi que le cou, garni de duvet.*

Après deux ou plusieurs infinitifs le verbe se met au pluriel : *vivre et jouïr sont pour lui la même chose. Promettre et tenir sont deux.*

Excepté si le verbe est précédé de CE : *boire, manger, dormir, c'est toute leur occupation.* On met le singulier parce que *occupation* est singulier.

2° DU RÉGIME.

Après un nom, un pronom, ou un adverbe précédé d'une *préposition* et de *c'est, c'était*, etc., on doit faire usage de la conjonction *que*, un même rapport ne devant s'exprimer qu'une fois.

C'est à vous que je veux parler et non *à qui je veux parler.*

C'est pour vous que je travaillais et non *pour qui je travaillais.*

Ce sera pour lui que je travaillerai et non *pour qui je travaillerai.*

C'est de là que je tire mes marchandises et non *d'où je tire mes marchandises.*

C'est là que je vais et non *où je vais.*

Un nom et un pronom peuvent être régis par plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je méprise le menteur.*

Mais si les verbes veulent des régime différents, chaque verbe doit avoir son régime : *il attaqua la ville et s'en empara*, et non, *il attaqua et s'empara de la ville. Le*

souverain Créateur préside au mouvement des astres et le règle, et non, *préside et règle le mouvement des astres.*

Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions : *il est utile et cher à sa famille.* On ne dirait pas :

Il est utile et chéri de sa famille, mais *il est utile à sa famille et en est chéri.*

Il a parlé pour et contre le projet. On ne pourrait dire : *il a parlé contre et en faveur du projet*, mais, *il a parlé contre le projet et en faveur du projet.*

Lorsqu'un verbe a deux compléments, le plus court se met le premier : *il faut opposer un maintien stoïque aux propos et aux injures des méchants.*

Si les compléments sont d'égale longueur, le régime direct se met le premier : *les Français vainquirent les Espagnols à Villaviciosa.*

Les pronoms personnels employés comme régimes se mettent avant le verbe à moins qu'ils ne soient exprimés à l'imperatif : *tu la connais. Ne la regarde pas.* On dira bien : *tais-toi, conduis-nous.*

Si un verbe à l'infinitif ayant pour régime un pronom personnel dépend d'un verbe neutre, on met le pronom après l'un ou l'autre verbe : *je voudrais lui dire un mot* ou *je lui voudrais dire un mot.* Autrement, il faut mettre le pronom avant le verbe qui le régit : *je désire l'entretenir un instant.*

Si un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, celui qui est régime direct se met le premier : *donne-la-nous conduis-nous-y.*

Lorsque le régime indirect est exprimé par *y* et le régime direct par *le, la, moi, toi*, le régime indirect se place le premier. Au lieu de *placez-m'y*, on dit *placez-y-moi.* Il est mieux de dire *placez-moi là.* Cependant il serait encore préférable de ne pas employer l'impératif et de prendre un autre tour.

Si l'impératif a deux régimes indirects : un *pronom personnel* et le pronom relatif *en*, on met *en*, le dernier : *apportez-lui-en.*

Il faut toujours placer le complément direct près du mot qui le régit afin d'éviter toute équivoque. Ainsi : *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la*

douceur est mauvais, il faut : *Croyez-vous pouvoir ramener par la douceur ces esprits égarés.*

En général lorsque plusieurs compléments du verbe sont unis par une des conjonctions ET, NI, OU, ils doivent être des mots de même espèce : *il aime le jeu et l'étude, il se plaît au spectacle ou à la promenade,* ou *il aime à jouer et à étudier,* il serait mauvais de dire : *il aime le jeu et à étudier, il se plaît au spectacle et à se promener.*

Les verbes passifs n'ont des régimes qu'à l'aide des prépositions *de* ou *par : de* pour exprimer un sentiment, une passion, en un mot, un mouvement de l'âme : *il est haï de ses voisins l'honnête homme est estimé de tout le monde ; par* lorsqu'ils signifient une action à laquelle l'esprit ou le corps a seul part, ou une action faite par les choses : *ce travail a été conçu par une forte tête. Cette ville a été détruite par les ennemis. Ce pont a été emporté par les eaux.*

On ne doit pas mettre *lui, leur* pour *le, la, les,* et dire : *je lui ai vu faire des tours qui me le font mépriser,* mais, *je l'ai vu faire,* etc.. puisque j'ai vu *lui* faisant des tours. *Je l'ai vu faire des offres avantageuses,* si *elle* les faisait. *Je lui ai vu faire des offres avantageuses, si on les lui* faisait. *Les fleurs que nous leur avons vu offrir,* si on les leur offrait. *Les fleurs que nous les avons vu offrir* si eux les offraient.

Il y a des cas cependant où il est impossible de suivre cette règle : *il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a laissé prendre* (Acad.).

EMPLOI DES TEMPS DE L'INDICATIF ET DU CONDITIONNEL.

Le PRÉSENT se met à la place du passé pour rendre l'expression plus vive.

Quoique attaqué à l'improviste, il ne se déconcerte pas, accepte le combat, et culbute son ennemi. La phrase serait moins vive, si l'on disait : *quoique attaqué à l'improviste, il ne se déconcerta pas, accepta le combat et culbuta son ennemi.*

Tous les verbes qui expriment l'action que l'on représente doivent alors être au même temps. On ne pourrait

dire : *il ne se déconcerte pas, accepte le combat, et culbuta son ennemi.*

L'IMPARFAIT exprimant toujours une action passée au moment où l'on parle, on ne peut s'en servir pour une vérité qui est de tous les temps : *je vous ai prouvé que Dieu est bon, que la terre est ronde*, et non *était* : *j'ai appris que votre frère est maire*, il l'est encore. *On m'a dit que vous êtes ici pour un mois*

Le PASSÉ DÉFINI exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action : *je le rencontrai l'an dernier. Je lui parlai hier au soir.* On ne pourrait pas dire : *je le vis cette semaine, aujourd'hui*, la semaine, le jour n'étant pas encore terminés.

Le PASSÉ INDÉFINI s'emploie indifféremment : *je l'ai vu hier, aujourd'hui.*

Le PLUS-QUE-PARFAIT ne s'emploie que, lorsqu'il se trouve dans la phrase une action relative également passée : *j'avais terminé mon récit quand il arriva.*

On emploie souvent le conditionnel sans qu'il y ait de condition : *nous pensions qu'il nous mènerait. On espérait qu'il refuserait cette offre.*

S'il s'agit d'un fait certain, mais qui n'est pas encore accompli, on emploie le futur : *il m'a assuré qu'il y conduira son fils. On me dit que vous voyagerez cet été.*

EMPLOI DES TEMPS DU SUBJONCTIF.

On se sert des temps du subjonctif :

1° après les verbes qui marquent le *doute, l'incertitude, le souhait, le désir, la crainte, la volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement.*

2° après les *verbes impersonnels*, excepté : *il semble* accompagné d'un complément indirect, *il y a, il paraît, il résulte, il est certain, il arrive, il s'en suit, il est*

vrai, *il est sûr*, *il est prouvé*, *il est probable*, et quelques autres qui expriment quelque chose de positif.(1)

3° après les verbes qui marquent l'interrogation. (2)

4° après les verbes accompagnés d'une négation.

5° après certaines conjonctions, *afin que*, *à moins que*, etc. (3)

6° après un pronom relatif, précédé d'un *substantif* ou de *le seul*, *peu*, *le plus*, *le moins*, *le mieux*, *le premier*, *l'unique*, *personne*, *rien*, *aucun*, ou un *superlatif relatif* si la chose n'est pas positive. (4)

7° après les expressions *quelque*, *quel que*, *qui que*, *quoi que*.

Le PRÉSENT et L'IMPARFAIT du subjonctif marquent tous deux le *présent* ou l'*avenir*, et le PASSÉ et le PLUS-QUE-PARFAIT, *le passé*.

On doit toujours remarquer :

1° A quel temps est le premier verbe sous la dépendance duquel se trouve celui qu'on veut mettre au subjonctif.

2° S'assurer si ce dernier exprime une action PASSÉE, PRÉSENTE, ou à VENIR.

1ère Règle.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, on met le second

---

(1) Cependant s'il y avait une négation, ou la conjonction *si*, ou une forme interrogative, on mettrait le subjonctif : *il ne résulte pas de là que j'aie tort. Arrive-t-il toujours qu'il soit content.*

(2) Si ce n'est pas un tour oratoire, comme dans : *croiriez-vous qu'il venait chez nous pour nous nuire*, c'est-à-dire, *il venait, le croiriez-vous ?*

(3) *Afin que, à moins que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque,.......que, quoique, sans que, soit que.*

(4) Il y a quelques exceptions, l'Académie dit :
C'est la seule fois que je l'ai ou l'aie vu.
Le plus que je puis ou puisse faire.
Et lorsqu'il y a certitude : *c'est le plus grand des grenadiers qui sont près de vous qui a fait cette action de bravoure.*
On dira : *je cherche quelqu'un qui puisse me servir*, si on ne connaît pas cette personne.
Et *je cherche quelqu'un qui peut me servir*, si on la connaît.
Je vous enverrai quelqu'un qui sache s'expliquer.
Je vous enverrai quelqu'un qui sait s'expliquer.

1° Au PRÉSENT DU SUBJONCTIF, si toutefois, ce second verbe marque *un temps présent* ou *à venir* : *c'est la seule personne que je voie. Je crains qu'il ne soit parti. Je ne voudrai jamais qu'il parte.*

2° A L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, si le *premier* marque le *présent* ou l'*avenir*, et s'il y a dans la phrase une expression *conditionnelle* suivie d'un *imparfait* ou d'un *plus-que-parfait : je doute qu'il restât à Paris, si des affaires ne l'y retenaient.*

Je ne croirai pas que vous fussiez dans cet état, si vous aviez suivi mes conseils.

On le met encore à L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, si le second verbe, indique un temps passé, et présente l'action dans le moment même où elle avait lieu : *je ne crois pas qu'alors il fut général. Je n'assurerai pas que ce prince vécût à cette époque.*

3° AU PASSÉ DU SUBJONCTIF, si le second verbe marque un temps passé absolu : *je doute qu'ils aient réussi. Croyez-vous qu'il ait travaillé. C'est le livre le plus plaisant que j'aie lu.*

4° AU PLUS-QUE-PARFAIT DU SUBJONCTIF, si le second verbe marque un temps passé et qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle exprimée au plus-que-parfait de l'indicatif : *je ne pense pas qu'ils eussent réussi sans vous*, c.-à-d. *si vous ne les aviez aidés.*

2de. Règle.—Après l'*imparfait*, les *passés*, le *plus-que-parfait* de l'indicatif et les *conditionnels*, on met le second verbe à l'IMPARFAIT, s'il marque le présent ou l'avenir, et au PLUS-QUE-PARFAIT, s'il marque le passé :

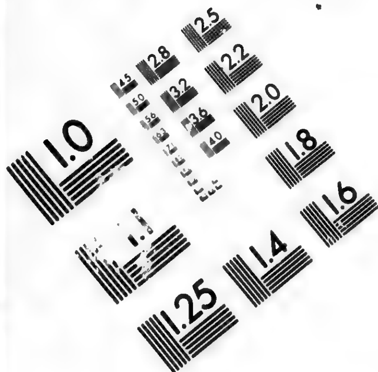
Il ne se doutait pas que vous demeurassiez ici.

Il y avait peu de gens qui le connussent.

On a exigé qu'il payât d'avance.

Nous ignorions qu'il eût été blessé.

EXCEPTIONS.—Lorsque le PASSÉ INDÉFINI est suivi d'une des conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que.*



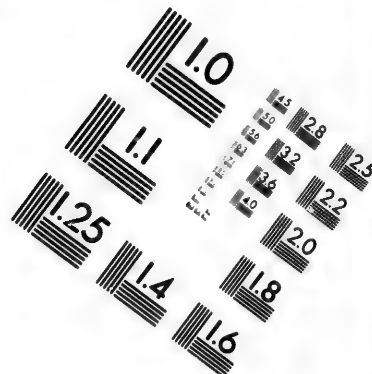
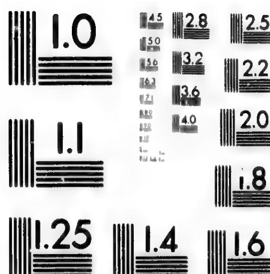
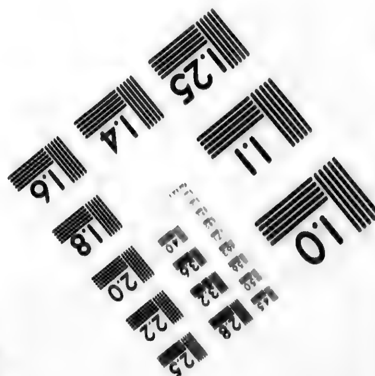


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



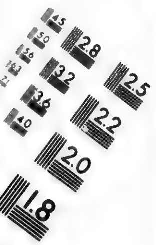


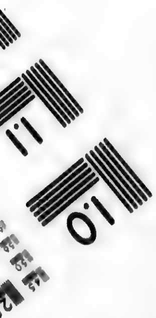




Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


4.5
5.0
5.6
2.8
3.2
2.5
3.6
4.0
2.2
2.0
1.8


1.1
1.0

On mettra le second verbe au **PRÉSENT DU SUBJONCTIF**, si l'action exprimée a lieu à l'instant de la parole ou marque l'avenir, ou est de tous les temps : *nous lui avons donné assez de temps pour qu'il réussisse. Vous m'avez rendu trop de services pour que je puisse oublier votre amitié. Il ne m'a pas aimé quoique je sois son meilleur ami. Je lui ai écrit afin qu'il soit ici demain.*

Ptolémée n'admettait pas que la terre tourne autour du soleil, et non tournât.

J'ai rentré mes orangers ce soir de crainte qu'il ne fasse froid cette nuit.

Nous lui avons écrit aujourd'hui afin qu'il prenne une résolution.

Nous avons entrepris ces travaux, bien que l'exécution en soit difficile (elle l'est).

Son banquier lui a escompté ces effets, quoiqu'ils ne soient payables que dans un an.

Mais on mettra **L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF**, lorsqu'il est question d'un temps passé : *j'ai rentré mes orangers il y a déjà quelque temps, de crainte qu'il ne fît froid.*

Nous lui avons écrit, il y a longtemps, afin qu'il prît une résolution, mais il n'en a rien fait.

Nous avons entrepris ces travaux, bien que l'exécution en fût difficile (elle ne l'est plus).

Son banquier lui a escompté ces effets, quoiqu'ils ne fussent payables que dans un an (cet *an* est passé).

L'usage permet aussi d'employer le passé du *subjonctif* au lieu de l'*imparfait : a-t-on jamais vu un homme qui ait montré plus de courage.*

De façon que, de sorte que, de manière que, si ce n'est que, sinon que, et certains verbes veulent l'*indicatif* ou le *subjonctif*, selon que l'action est positive ou douteuse : *prenez-vous-y de sorte que ces gens n'aient aucun doute.*

Ces gens s'y prirent de telle sorte que l'on pénétra leurs intentions.

Je suppose qu'il est honnête (je le pense).

Je suppose que ce soit un fripon, que ferez-vous ?

Je prétends qu'il a raison.

Je prétends que l'affaire se passe comme je l'ai décidé.

Que veut le subjonctif lorsqu'on l'emploie pour *si, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que : il ne paiera pas qu'on ne l'y contraigne.*

Quelquefois la conjonction est sous-entendue : *vienne qui voudra, je ne me dérange pas. Il vous restera fidèle, dût-il lui en coûter la vie.*

Les conditionnels de *pouvoir, savoir,* employés pour le *présent de l'indicatif,* (alors ils le sont réellement) et signifiant *je ne puis, je ne peux,* veulent le SUBJONCTIF.

Je ne saurais croire qu'il (veuille / ait voulu) *nous tromper.*

CHAPITRE VII.

INFINITIF.

L'INFINITIF peut s'employer comme *sujet,* comme on l'a vu, et comme *complément direct. L'infinitif* employé comme *complément* doit se rapporter sans équivoque à un mot exprimé dans la phrase.

On ne dira pas :	Mais :
c'est pour faire des heureux que le Seigneur nous donne des richesses.	*pour que nous fassions.*
C'est pour boire que l'eau nous est donnée.	*L'eau nous est donnée pour qu'on la boive.*
Le jour est trop avancé pour commencer mon devoir.	*Pour que je commence etc.*
Je t'instruis pour rendre service à tes parents.	*Pour que je rende ou que tu rendes etc.*

L'infinitif est régulièrement employé si le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel : *il faut trois jours pour faire ce trajet. Il est trop tard pour aller si loin.*

Quand on le peut, on doit toujours préférer l'infinitif à tout autre mode : *mon père est certain de réussir,* et non, *qu'il réussira.*

On peut employer deux infinitifs de suite, mais trois ou quatre rendent le style diffus, désagréable à l'oreille ; on se sert d'un autre mode, ainsi ne dites pas : *je crois pouvoir aller voir vos domaines,* mais *que je pourrai, etc.*

N'allez pas croire savoir faire jouer tous les ressorts de l'éloquence, mais *que vous savez, etc.*

L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, vouloir.*

L'usage et la lecture font connaître ceux qui veulent après eux certaines prépositions dont les plus usitées sont *à* ou *de.*

CHAPITRE VIII.

ADVERBE.

AUPARAVANT, ALENTOUR, DAVANTAGE, s'emploient absolument, et par conséquent ne sont jamais suivis de *que* ou de *de.*

Il viendra auparavant.
Il est alentour.
Il en a davantage. Ce dernier s'emploie ordinairement pour *plus, plus longtemps, de plus ;* jamais pour *le plus : la rose est celle qui me plaît le plus,* non *davantage.*

Cependant il y a des exceptions pour DAVANTAGE et AUPARAVANT. C'est lorsque *de* ou *que* se rapporte à un verbe ou à un adjectif précédant *davantage* ou *auparavant : on remarquera* DAVANTAGE *que l'on suppose qu'une seconde législature n'apporte pas le vœu du peuple. Si vous êtes enchanté de lui, il l'est bien* DAVANTAGE *de vous. Je crains* DAVANTAGE *de commettre des erreurs. Je désire* DAVANTAGE *que vous soyez bon. Quoique content du premier voyage, il l'est* DAVANTAGE *du second.* Dans ces phrases QUE appartient à *on remarquera...... que,* et à *enchanté......de, craindre....de, désirer......que, content......de.*

Il veut leur intenter un procès ; mais il serait bon AUPARAVANT *qu'il consultât un jurisconsulte.*

INCESSAMMENT, signifiant *au plus tôt* ne peut pas prendre *très.*

Nous partirons incessamment.

PLUS TÔT signifie plus vite, PLUTÔT, exprime un choix.	*Il est venu plus tôt que les autres.* *Plutôt mourir que fuir.*
DE SUITE, signifie l'un après l'autre, TOUT DE SUITE signifie aussitôt.	*Ils sont arrivés de suite, l'un après l'autre.* *Partez tout de suite.*
ENVIRON signifie *à peu près ;* avec un *s*, c'est un nom.	*Il est environ deux heures.* *Ils sont aux environs de la ville.*

DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS, s'emploient absolument, sans régime ; SUR, SOUS, DANS, HORS, étant prépositions, ont toujours un régime.

Cependant les adverbes DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS précédés d'une préposition, ou liés par *et*, *ni*, *ou*, sont des locutions prépositives : *il passa par dessus le mur. J'ai cherché* DESSUS *et* DESSOUS *les meubles.*

A L'ENVI, adverbe, s'écrit sans *e*, ENVIE, s. f. en prend un.

COMME, pour *comment, de quelle manière : voici comme l'affaire se passa.*

BEAUCOUP ne s'emploie pas seul. Après un adjectif au comparatif, il faut le faire précéder de *de* : *vous êtes plus fort de beaucoup.* Avant le comparatif, *de* s'emploie indifféremment : *beaucoup* ou *de beaucoup plus fort.*

AUSSITÔT s'emploie quelquefois par ellipse pour *aussitôt* que : *aussitôt votre lettre reçue.*

DE LOIN EN LOIN ou de LOIN A LOIN, DEMAIN AU MATIN, DEMAIN MATIN, HIER AU SOIR, HIER SOIR, sont indifférents.

TOUT À COUP signifie soudainement : *tout à coup la pluie tomba.*

TOUT D'UN COUP signifie en une fois : *il fit sa fortune tout d'un coup.*

MIEUX suivi de deux infinitifs veut *de* avant le second : *nous ne pouvions mieux faire que de prendre ce parti.*

Excepté dans quelques locutions proverbiales : *il vaut mieux plier que rompre.*

Plus exprime la qualité ou la quantité : *plus aimable, plus de fortune que nous.*

Dans le dernier cas il prend toujours *de : plus d'à moitié fait.*

Mieux signifie d'*une façon plus accomplie, plus avantageuse.* Il ne faut donc pas l'employer pour *plus de : celui-ci en fait plus, mais celui-là fait mieux.*

Très ne modifie qu'un adjectif on un adverbe : *très-savant, très-librement.* Avant les noms on met *bien, extrêmement : bien faim, extrêmement soif.*

Aussi et si modifient un adjectif ou un adverbe : *si faible, si loin.*

Ils ne modifient pas une locution adverbiale, *si en peine, si à propos,* il faut dire : *si fort en peine, si bien à propos.* Ils ne modifient pas non plus les adjectifs verbaux exprimant une action faite par quelqu'un ou quelque chose : *si aimé ;* il faut un autre adverbe et dire : *si tendrement aimé.* Excepté si cet adjectif verbal, exprimant une quantité, était sans idée d'action : *cet homme est si éclairé, si rangé.*

Aussi, autant, s'emploient dans les phrases affirmatives quand il y a idée de comparaison : *cet homme n'est pas aussi savant que celui-ci. Il y a autant de différence entre vous et lui qu'entre ces deux savants.*

Si et tant marquent le plus souvent l'étendue, de plus ils ont la valeur de *aussi, autant :* ils entrent aussi dans la comparaison, mais seulement avec la négative : *il n'est pas si riche que vous.*

Non plus répond à la négative : *ni moi non plus.* aussi l'affirmative : *moi aussi.*

Jamais exige le plus souvent la négative : *il ne parle jamais.* Il y a des exceptions : *son style est toujours ingénieux, jamais recherché.* De même lorsque le sens est affirmatif : *c'est ce qu'on peut jamais dire de plus fort. S'il en fut jamais.*

La négation la plus faible est ne ; ne point nie plus fortement que ne pas : *je n'ose avancer* (je crains d'avancer). *Je n'ose pas avancer,* c'est-à-dire, *avancer d'un pas. Je n'ose point avancer,* c'est-à-dire, *d'un point.*

Pas est donc préférable devant

1° *Plus, moins, si, autant,* et d'autres termes comparatifs : *il n'est pas riche.*

2° Avant les noms de nombre : *il n'en reste pas* UN.

3° Lorsqu'il s'agit de quelque chose d'accidentel, de passager : *il ne lit pas en ce moment.* Point marque quelque chose de permanent, d'habituel : *il ne lit point,* c'est-à-dire, *jamais.*

Pas et point en interrogeant ont un sens différent. S'il y a doute, il faut *point : n'avez-vous point été là ?* S'il n'y a pas doute, on dira par reproche : *n'avez-vous pas été là ?*

Pas et point peuvent se supprimer

1° Après *cesser, oser* et *pouvoir : il n'a cessé de gronder.*

2° Avec *autre* et *autrement : je n'ai d'autre but que celui de vous être utile.*

On peut dire aussi : *je n'ai pas d'autre but.* Quand *autre* est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer : *je n'ai de volonté que la tienne,* c'est-à-dire, *d'autre volonté, etc.*

3° Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogation : *y a-t-il un homme dont elle ne médise ? Avez-vous un ami qui ne soit des miens ?*

Pas et point doivent se supprimer

1° Après SAVOIR pris dans le sens de *pouvoir* ou d'*être incertain* : *je ne saurais vous le dire, je ne sais où le prendre.*

Employé dans son vrai sens, *savoir* prend *pas* et *point : je ne sais pas l'anglais. Je ne le savais point.*

2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que *nul, personne, aucun, jamais, guère,* etc. : *c'est un homme qui ne cause guère......jamais.*

3° Après un *comparatif* : *il est moins franc qu'on ne croit. Il écrit mieux qu'il ne parle.*

4° Après *que* signifiant *pourquoi, ne......pas : que n'êtes-vous arrivé plus tôt.*

5° Après *à moins que,* et *si* signifiant *à moins que : je ne sors pas, à moins qu'il ne fasse beau. Je ne sortirai point si vous ne venez pas me prendre.*

6° Après deux négations jointes par *ni* : *je ne l'aime ni ne l'estime* ; ou après *ni* répété : *ni les biens ni les honneurs ne valent la santé.*

Après *il y a*, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps, et après *depuis que*, on supprime *pas* et *point*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que je ne l'ai vu. Il y a six mois que je ne lui ai parlé.*

Au présent on dit : *il y a six mois que nous ne nous parlons point.*

La locution conjonctive *à moins que* et le verbe *empêcher* demandent toujours après eux la négation : *il empêcha qu'on ne le fît. A moins qu'on ne le fasse.*

Mais après les verbes *empêcher*, *nier*, *disconvenir*, accompagnés d'une négative, la phrase suivante s'emploie avec ou sans négation à volonté : *je n'empêche pas qu'il ne fasse ou qu'il fasse son devoir.*

Ne est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de *plus*, *moins*, *mieux*, après *autre*, *autrement*, après *craindre* et ses synonymes *appréhender*, *avoir peur*, *trembler* : *il est plus riche—moins riche qu'on ne croit. Je tremble qu'il n'arrive. Il agit autrement qu'il ne parle.*

Cependant l'emploi de NE n'a pas lieu après une préposition négative : *il n'est pas moins aimable qu'il le paraît. Il ne parle pas autrement qu'il pense. Vous n'écrivez pas moins que vous parlez. Je ne crois pas qu'il vienne.*

Après CRAINDRE, APPRÉHENDER, AVOIR PEUR, et les locutions conjonctives DE CRAINTE QUE, DE PEUR QUE, on met NE quand on ne désire pas l'accomplissement de l'action exprimée par le second verbe : *je crains qu'il ne vienne. De crainte qu'il ne perde son procès.*

On met NE PAS, NE POINT, quand on le souhaite : *de crainte qu'il ne soit pas puni.*

SANS est une expression négative qui signifie ET...... NE ; or, il faut dire : *j'ai agi sans crainte qu'on m'en fît un reproche*, et non, qu'on ne m'en fît un reproche.

Ce qui a été dit des verbes avec négation s'applique aux mêmes verbes précédés de *sans*.

On n'emploie jamais NE après le verbe DÉFENDRE et les locutions conjonctives AVANT QUE, SANS QUE : *j'ai défendu que vous vous amusassiez avant que vous ayez fait votre devoir. J'ai défendu que vous fissiez telle chose.*

TENIR (employé impersonnellement) et DOUTER, précédés d'un négative, demandent qu'on la répète avant le second verbe : *il n'a tenu à rien que je ne lui fisse affront. Je ne doute pas que cela ne soit.*

DOUTER et NIER sans négation l'exclut de la proposition suivante : *je doute....je nie que cela soit.*

Il faut écrire par AMMENT, les adverbes qui viennent d'adjectifs terminés en ANT, comme *méchamment* qui vient de *méchant*, etc.

On écrit aujourd'hui, *ingénûment, crûment, assidûment, continûment, etc., gaîment et gaiement.*

CHAPITRE IX.

PRÉPOSITION.

AUPRÈS DE éveille une idée d'assiduité, de sentiment : *vivre auprès de ses parents. Il a toujours un ami auprès de lui.* Il s'emploie aussi, comme *près de*, pour marquer le voisinage, la proximité : *sa main est auprès de la mienne,* ou *près de la mienne ; s'asseoir près de quelqu'un.*

Les prépositions EN FACE, VIS-À-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS, veulent généralement *de*.

AVANT marque le temps : *avant mon ami.* DEVANT a trait à la place : *devant la ville.* PENDANT et DURANT s'emploient indifféremment : *durant l'hiver. Pendant l'hiver.*

VIS-À-VIS ne s'emploie que par opposition de lieu et signifie *en face : il loge vis-à-vis de mes fenêtres.* Il ne se dit pas pour *envers, à l'égard de : inquiet vis-à-vis son bienfaiteur*, mais *envers son bienfaiteur.*

DE, dans l'énonciation des quantièmes, peut se sup-

primer avant le nom de mois : *le cinq de février*, ou *le cinq février.*

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile de cet homme-ci, ou de celui-là.*

QUANT À est une préposition qui signifie *pour ce qui est de, à l'égard de : quant à moi, j'y consens.*

QUAND est une conjonction qui signifie *lorsque, dans le temps que, encore que : on était à table quand il arriva.* QUAND *cela serait*; ou un adverbe signifiant *dans quel temps, à quelle époque : quand viendrez-vous ?*

On dit A TRAVERS LE ou au TRAVERS DE : *à travers le corps* ou *au travers du corps.*

PRÈS DE signifie SUR LE POINT DE ; PRÊT À signifie *disposé à : il est prêt à partir. Il est près de partir.*

ENTRE s'emploie entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plusieurs objets : *entre eux et nous. Entre le père, la mère et les enfants, il y a une grande différence de caractère.* Quelquefois il a la signification de *parmi : il fut trouvé entre les morts.*

PARMI veut toujours un pluriel indéfini ou un singulier collectif : *parmi les honnêtes gens, parmi le peuple.*

EN marque la relation d'une chose avec l'intérieur : *dîner en ville.*

DANS marque plus exactement le rapport du contenant au contenu : *l'eau dans le verre.*

Ces deux mots appliqués au temps n'ont pas la même valeur : *il arrivera dans trois jours* ; l'époque de l'arrivée est déterminée.

Une fois en tel endroit on arrive en (c.-à-d. *dans l'espace de*) *cinq heures*, je parle non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais qui ordinairement demande tel temps pour son exécution.

VOICI, VOILÀ, le premier désigne ce qui va suivre, un objet proche, et *voilà*, ce qui précède ou un objet éloigné : *voici mon livre, et voilà le vôtre dans la bibliothèque ; voilà sa conduite passée et en voici le châtiment.*

A placé entre deux membres en laisse supposer un qui est intermédiaire : *vingt à trente personnes.*

A se place entre deux membres consécutifs se rapportant à des choses qui peuvent se diviser : *cinq à six livres ;* mais on dit : *cinq ou six personnes.*

A, DE, EN doivent toujours être répétés devant chaque complément ; *il a voyagé en Europe, en Portugal, et en France ;* excepté : *il perd son temps en allées et venues ;* et devant plusieurs adjectifs de nombre : *en sept ou huit heures.*

Il en est de même des autres prépositions, lorsque les compléments n'ont pas la même signification. On dira : *je sais par l'histoire et par la géographie*, et *il passe ses jours dans l'oisiveté et la paresse.*

SANS se remplace quelquefois par *ni* avant le second régime : *sans boire et sans manger*, ou *sans boire ni manger.*

AU FUR ET À MESURE, lorsque cette expression est une locution prépositive, on l'emploie à l'aide de la préposition *de* : *il sera payé au fur et à mesure de l'ouvrage.* Lorsque c'est une conjonction, on l'emploie à l'aide de la conjonction *que : nous vous ferons passer les marchandises au fur et à mesure qu'elles arriveront.*

Lorsque c'est une expression adverbiale, elle s'emploie absolument : *travaillez et vous serez payé, au fur et à mesure*, ou *à fur et mesure.*

JUSQUE, on dit *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui. Jusques* avec un *s*, s'emploie avant une voyelle, et on fait sentir la liaison. Mais cette façon de parler semble affectée.

C'EST À VOUS DE, À MOI DE, signifient *votre devoir de* ou *c'est à vous qu'il appartient de : c'est à vous de défendre l'honneur de vos parents*, c'est-à-dire, qu'il appartient de défendre.

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans être suivies de leur régime : *il a parlé pour et contre. Il vient après.* Même la préposition *avec*, dans le langage familier : *il a été bien traité, et il a encore eu de l'argent avec.*

CHAPITRE X.

CONJONCTION.

PARCE QUE, en deux mots signifie *attendu que : parce qu'il le faut.*

PAR CE QUE en trois mots signifie *par la chose que : par ce que l'on voit tous les jours.*

QUOIQUE en un seul mot signifie *bien que : quoique vous soyez modeste.*

QUOI QUE en deux mots ignifie *quelque chose que : quoi que vous fassiez.*

AUTANT marque la comparaison : *un prince n'est grand qu'autant qu'il est juste.*

D'AUTANT QUE signifie *vu que, attendu que : à votre place, je n'agirais point ainsi, d'autant que rien ne vous y oblige.* Néanmoins il est préférable de dire *d'autant plus que.*

MALGRÉ QUE ne s'emploie qu'avec *avoir* et dans ces phrases : *malgré qu'il en ait, malgré qu'ils en aient, nous connaissons leur secret,* c'est-à-dire, en dépit de lui, en dépit d'eux.

La conjonction ET unit les parties semblables d'une proposition affirmative, et les propositions incidentes sous la dépendance d'une proposition principale affirmative : *il aime le travail et l'étude. L'homme qui pense et qui raisonne doit s'appliquer à l'étude de la science.*

On ne doit donc pas la remplacer par NI : *la religion défend que nous insultions au malheur ni que nous lui refusions notre assistance,* il faut *et que nous,* etc. Ni étant une négation ne peut lier deux affirmatives.

ET peut précéder la conjonction SANS, mais jamais la remplacer : *sans force et sans mouvement.*

ET ne doit jamais unir deux phrases commençant par les adverbes *autant, mieux, moins, plus : plus je vous vois, plus je vous aime.*

La conjonction NI, sert à unir deux propositions néga-

tives et à réunir des propositions incidentes dépendant d'une principale négative : *il n'a jamais connu l'amitié ni ses douceurs*, et non, *et ses douceurs*.

Ni remplace la proposition SANS : *sans force, ni mouvement.*

Que ne régit aucun mode, c'est le sens positif ou douteux du verbe précédent qui demande l'indicatif ou le subjonctif, mais c'est la conjonction la plus usitée, on s'en sert :

1° Entre deux verbes pour marquer que le second est régi par le premier : *il faut que je parle.* Cependant dans la vivacité du commandement, de l'imprécation, etc., on sous-entend le premier verbe : *qu'il périsse ! Qu'il parte sur le champ !*

2° Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation, alors il signifie *combien* et est adverbe : *que je hais le mensonge ! Que vous êtes imposteur !*

3° Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe *être* : *insensé que j'étais !*

4° Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : *que ne vient-il avec nous ?*

5° Combiné avec des prépositions, des conjonctions ou des adverbes, QUE forme certaines locutions conjonctives ; comme *afin que*, *dès que*, etc.

Quelquefois il s'emploie avec ellipse des prépositions avec lesquelles il est combiné : *approchez (afin) que je vous parle. Il ne fait point de voyage (sans) qu'il ne lui arrive quelque accident.*

6° Pour éviter la répétition de beaucoup de conjonctions, telles que *comme, quand, si, lorsque, quoique, attendu que*, etc : *comme Dieu est bon et (comme) qu'il est juste. S'il vient et (si) qu'il veuille me parler.*

7° Pour unir les termes d'une comparaison : *aussi modeste qu'instruit.*

8° Que est rédondant (c'est-à-dire superflu) dans certains tours de phrases propres à notre langue, certaines façons de parler appelées *gallicismes : c'est peu que de posséder une langue. C'est un devoir que d'obliger ses amis. Il ne laisse pas que d'être généreux.*

QUE, SI, c'est-à-dire, *si par fois, si par hasard :* QUE S'*il n'allègue telle raison.* QUE S'*il se fâche.* L'usage permet à présent de supprimer la conjonction, et dire *s'il n'allègue, s'il se fâche,* etc. ; mais l'expression n'a plus la même grâce.

CHAPITRE XI.

INTERJECTION.

OH ! et HO ! marquent tous deux la surprise, mais il est plus régulier d'écrire

HO ! lorsqu'il demande à être prononcé promptement : HO ! *prenez garde.*

OH ! lorsque l'expression marque plus de lenteur : OH ! *combien j'aimerais à le voir !*

O s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, comme dans ô TEMPS ! ô MŒURS ! le *sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina vit encore !* ô DOULEUR ! ô REGRET ! *j'ai désolé mon père.*

O marque aussi l'apostrophe (figure par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses) : *que ne puis-je,* ô MA MÈRE ! *vous voir et vous serrer dans mes bras !*

CHAPITRE XII.

DES PARTIES DU DISCOURS.

DE LA CONSTRUCTION.

La construction est l'ordre et l'arrangement des mots pour l'expression des idées.

Il y a cinq sortes de constructions :

1° La CONSTRUCTION GRAMMATICALE ou DIRECTE, ainsi nommée parce qu'elle est conforme aux règles de la grammaire générale. Tous les mots

nécessaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment s'y trouvent dans l'ordre naturel de ces idées. Il n'y a pas un mot de surabondant, la concordance est rigoureusement exacte. Enfin c'est le *sujet*, le *verbe* puis l'*attribut*, et chacune de ces parties est accompagnée des mots qui s'y rapportent : *le véritable bonheur de l'homme consiste essentiellement dans le bon témoignage de sa conscience.*

Pour rendre le discours plus vif, plus concis, lui donner plus d'énergie et de grâce, plus d'harmonie et de clarté, on se sert de la construction figurée ou

2° **INVERSION**, c'est le changement de l'ordre suivant lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours : *ainsi parla cet inconnu. Dans le bon témoignage de sa conscience consiste essentiellement le véritable bonheur de l'homme.*

Déjà, pour l'honneur de la France, était entré dans l'administration des affaires UN HOMME *plus grand par son esprit et par ses vertus que par ses dignités.*

Il y a là plus d'énergie que si l'on disait : *Déjà pour l'honneur de la France,* UN HOMME *était entré dans l'administration des affaires,* etc.

3° **ELLIPSE**, c'est la suppression d'un ou de plusieurs mots pour donner plus de précision, de vivacité, à la pensée, sans rien ôter à la clarté : *celui qui rend un service doit l'oublier, celui qui le reçoit, s'en souvenir :* pour *doit s'en souvenir*, on remplace *doit* par une virgule.

Les premiers respects sont dus à Dieu, les seconds (sont dus) *aux parents.*

Le brave se connaît dans le combat, le sage (se connaît) *dans la colère, et l'ami* (se connaît) *dans le besoin.*

Ces livres sont (destinés) *pour moi.*

Je vous aime comme (j'aime) *mon père.*

J'ai dormi (pendant) *trois heures.*

A Québec, chez Garant et Trudel, c'est-à-dire, *ce livre se trouve à Québec, chez etc.*

L'ellipse est vicieuse dans: *vous régnez, Londres est libre, et vos lois* (sont) *florissantes*, parce que le mot sous-entendu *sont* a pour correspondant le mot exprimé *est*.

Et dans *j'eusse été près du Gange esclave des faux dieux*, (j'eusse été) *chrétienne dans Paris*, (je suis) *musulmane en ces lieux*.

4° LE PLÉONASME, est la répétition d'un ou de plusieurs mots pour donner plus de grâce et de force à la phrase.

Je l'ai vu DE MES YEUX.

Je l'ai entendu DE MES OREILLES.

Je lui ai dit À LUI MÊME.

Mon bras, MON FAIBLE BRAS, *ne peut l'en empêcher*.

Je lui racontai le fait À LUI-MÊME.

Il ne s'occupe que de SES PROPRES *affaires*.

Mais le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie; tels sont

Voyons VOIR *votre montre*.

On l'a forcé MALGRÉ LUI *de renoncer à son entreprise*.

Nous essuyâmes une tempête ORAGEUSE.

Il m'est impossible DE POUVOIR *vous satisfaire*.

Reculez EN ARRIÈRE.

*Sa lettre est remplie d'*UNE FOULE *de fautes*.

Vous n'avez SEULEMENT *qu'à lui écrire*.

Ils s'entr'aident MUTUELLEMENT.

Il m'a comblé de MILLE *éloges*.

Il est possible qu'il PUISSE *venir*... *qu'il vienne*.

Peut-être ils POURRONT *réussir*....*ils réussiront*.

5° LA SYLLEPSE est une figure qui règle l'accord d'un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec le mot auquel il correspond par le sens, par la pensée.

C'est par Syllepse qu'on fait accorder le verbe avec le substantif qui suit le collectif partitif:

la plupart des hommes recherchent les biens du monde, et négligent l'acquisition de ceux de l'éternité.

Une multitude de personnes sont venues.

Voltaire a dit : *jeune et* CHARMANT OBJET, *vous n'êtes point* TOMBÉE *en de barbares mains.* L'auteur était plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom *objet* par lequel il la désigne.

Racine dans Athalie a dit :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme *eux* vous fûtes pauvre, et comme *eux* orphelin.

Comme *eux* au lieu de *lui.*

Le poète frappé de l'idée d'une multitude de pauvres, est entraîné par sa pensée, et l'accord a lieu non avec ce qu'il a dit, mais avec ce qui occupe entièrement son attention.

CHAPITRE XIII.

PONCTUATION.

La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la VIRGULE (,), le POINT ET VIRGULE (;), les DEUX POINTS (:), le POINT (.), le POINT INTERROGATIF (?) et le POINT ADMIRATIF (!).

LA VIRGULE (1) se met

1. Entre les sujets d'un verbe :	*La santé, les richesses, les plaisirs, deviennent des maux pour qui ne sait pas en user.*
2. Entre les adjectifs qualifiant un même nom :	*La charité est patiente, douce, bienfaisante.*

(1) La virgule est la plus petite pause, on compte 1 ; pour le point et virgule, on compte 2 ; pour les deux points, 3 ; pour le point, 4.

3. Entre les régimes de même nature :	*L'homme raisonnable doit savoir régler ses goûts, ses travaux, ses plaisirs.*

Cependant, lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux adjectifs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou*, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils n'excèdent pas la portée de la respiration : *l'imagination et le jugement ne sont pas toujours d'accord.*

Ni l'or ni les grandeurs ne nous rendent heureux.

Vous lirez ou vous écrirez.

Mais on emploiera la virgule dans : *un rire doux et gracieux, et une joie modeste et réglée par la raison, font l'apanage de l'innocence et de la vertu.*

Il faut que vous fassiez cette démarche, ou vous ne réussirez pas.

4. Entre plusieurs verbes se rapportant au même sujet :	*César écrivait au sénat : je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.*
5. Avant plusieurs participes se rapportant au même auxiliaire :	*Toute la ville et toute la nation détestent une magistrature qui a détruit la liberté, aboli l'usage des comices, usurpé l'autorité légitime des consuls, et détruit la puissance des tribuns.*
6. Entre différentes propositions qui, complètes en elles-mêmes, concourent toutes à rassembler dans une période les principales circonstances d'une action ;	*Tout se déclare contre la France : on soulève les étrangers, on débauche les alliés, on intimide les amis, on encourage les vaincus, on arme les envieux.* *L'air sifflé, le ciel gronde et l'onde au loin gémit.*
7. Pour remplacer un verbe qui exprimé dans un premier membre de phrase, est sous-entendu dans le second :	*L'amour de la gloire meut les grandes âmes, et l'amour de l'argent, les âmes vulgaires.*

8. Les noms en apostrophe, les propositions incidentes explicatives, et toute réunion de mots qu'on peut retrancher sans nuire au sens de la phrase, sont suivis d'une virgule, s'ils la commencent ; on les placé entre deux virgules, s'ils sont dans le corps de la phrase ; et on les fait précéder d'une virgule, s'ils sont à la fin :

Chers élèves, je vous engage à remplir vos devoirs.

Le temps, qui fuit sur nos plaisirs, semble s'arrêter sur nos peines.

La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.

Les méchants, ne sont pas heureux, quoiqu'ils prospèrent quelquefois.

9. Après tout membre de phrase qui en attend nécessairement un autre :

Quand Télémaque entendit le nom de son père, les larmes qui coulèrent le long de ses joues donnèrent un nouveau lustre à sa beauté.

Quelques découvertes que l'on ait faites dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.

10. Quand un verbe est séparé de son sujet par une longue suite de mots (prop. incidente déterminative) qui dépendent de ce sujet, on met une virgule avant le verbe : *un des plus beaux artifices des Egyptiens pour conserver leurs anciennes maximes,* ÉTAIT de les revêtir de certaines cérémonies qui les imprimaient dans les esprits.

CHAPITRE XIV.

DU POINT ET VIRGULE.

On emploie le point et virgule

1. Pour séparer les propositions principales qui ont une certaine étendue :	*L'homme vertueux ne trompe jamais ; l'idée d'un mensonge l'épouvante.* *La jalousie est en quelque manière juste et raisonnable, puisqu'elle ne tend qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous appartenir ; au lieu que l'envie est une fureur qui ne peut souffrir le bien des autres.*
Cependant, on les sépare seulement par la virgule quand elles sont unies par l'une des conjonctions *et*, *ou*, *ni*, si elles ne sont pas déjà subdivisées par la virgule :	*Le malheur allonge la vie, et le bonheur l'abrège.* *Je considère qu'elle a racheté ses péchés par les aumônes qu'elle a répandues secrètement dans le sein des pauvres, et qu'elle les a expiés par une longue pénitence qu'elle a soutenue avec beaucoup de force.*

Mais on dira avec le point et virgule quand les deux membres de la phrase sont composés de parties séparées par des virgules : *pour bien savoir les choses il faut en savoir le détail ; et comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites.*

Je voudrais qu'on choisit tellement les sociétés d'un jeune homme, qu'il pensât bien de ceux qui vivent avec lui ; et qu'on lui apprît à si bien connaître le monde, qu'il pensât mal de tout ce qui s'y fait.

2. Pour séparer les propositions qui se rapportent au même antécédent et dont les parties subalternes sont séparées par la virgule.	*Politesse noble, qui sait approuver sans fadeur, louer sans jalousie, railler sans aigreur ; qui saisit les ridicules avec plus de gaîté que de malice ; qui jette de l'agrément sur les choses les plus sérieuses, soit par le sel de l'ironie, soit par le sel de l'expression ; qui passe légèrement du grave à l'enjoué.*

On distingue diverses sortes de style : le style uni, où l'on ne voit ni expressions ni pensées remarquables ; le style naturel, qui n'est ni recherché ni forcé ; le style rapide, qui attache et qui entraîne, etc.

CHAPITRE XV.

DES DEUX POINTS.

On emploie les *deux points*

1. Après une proposition qui annonce une citation : *Les vrais amis de la vertu ont toujours cette noble maxime gravée dans le cœur : plutôt mourir que tromper.*

   Dames Mites disaient à leurs petits enfants : il fut un temps où la terre était ronde.

   Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, mon fils !

2. Après une phrase suivie d'une autre qui sert à l'expliquer ou à l'étendre : *Point d'excès : sage outré n'est pas loin d'être fou.*

   On ne doit jamais se moquer des misérables : car qui peut assurer d'être toujours heureux ?

   Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser.

   Il faut, autant qu'on peut, obliger tout le monde : on a souvent besoin d'un plus petit que soi.

3. Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible : *rien ne pèse tant qu'un secret : le porter loin est difficile aux dames.*

Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants :
Un lit seul enfermait et le fils et le père.

Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,
Sur eux à coup pressés enfoncent le poignard :
Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.

Ce n'est pas qu'on disputât rien aux rois, ou que personne eût le droit de les contraindre; au contraire, on les respectait comme des dieux : mais c'est qu'une coutume ancienne avait tout réglé, et qu'ils ne s'avisaient pas de vivre autrement que leurs ancêtres.

4 Après une proposition qui annonce une énumération, et avant la proposition si l'énumération précède :	Tout plaît dans les synonymes de l'abbé Girard : *la finesse des remarques, la justesse des pensées, le choix des exemples.*

L'exercice, la sobriété et le travail : *voilà trois médecins qui ne se trompent jamais.*

La théorie générale du globe que nous habitons, la disposition, la nature et l'origine des substances qu'il offre à nos regards, les grands phénomènes qui s'opèrent à sa surface ou dans son sein ; l'histoire de l'homme, et les lois qui président à sa formation, à son développement, à sa vie, à sa destruction ; la nomenclature et la description des quadrupèdes ou des oiseaux, l'examen de leurs facultés, la peinture de leurs mœurs : *tels sont les principaux objets que M. de Buffon a traités.*

CHAPITRE XVI.

DU POINT.

Le point termine toutes les phrases indépendantes de celles qui suivent, ou du moins qui ne se lient avec elles que par des rapports vagues et généraux, par la convenance du sujet :

La déesse tenait d'une main un sceptre d'or pour commander aux vagues. Elle avait un visage serein, et plein de majesté. Des Tritons conduisaient son char. On voyait au milieu des airs Eole empressé et inquiet.

On dit que la terre est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.

CHAPITRE XVII.

DU POINT INTERROGATIF.

Le point *interrogatif* s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'est-ce que ? Rien. Mais encore ? — Dites-moi, que pensez-vous faire ? Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire !*

DU POINT EXCLAMATIF.

On emploie le point *exclamatif* après les phrases qui expriment quelque mouvement de l'âme, comme la surprise, la terreur, la pitié, la tendresse, etc., et après les interjections : *que je suis heureux de vous voir !*

Que les sages sont en petit nombre ! qu'il est rare d'en trouver !

O nuit ! nuit effroyable ! ô funeste sommeil ! Hélas ! il n'est plus !

LISTE DES MOTS

DANS LESQUELS LA LETTRE *H* EST ASPIRÉE.

ha !	haineux.	hallebarde.	hampe.
hableur.	haïr.	hallier.	han.
hache.	haire.	hâloir.	hanap.
hagard.	hâlage.	halot.	hanapier.
haha.	halbran.	halotechnie.	Hanau.
hahé.	halbreda.	halte.	hanche.
haie.	hâle.	halurgie.	hanebane.
haïe.	halener.	Ham.	hanneton.
haillon.	haleter.	hamac.	hangar.
Hainaut.	hallali.	Hambourg.	hanscrit.
haine.	halle.	hameau.	hanse.

hansière.
hanter.
hanuca.
happe.
happelourde.
happer.
haquenée.
haquet.
harangue.
haras.
harasser.
harceler.
hard.
harde.
harder.
hardes.
hardi.
hareng.
Harfleur.
hargneux.
haricot.
haridelle.
Harlay.
Harlem.
harnais.
haro.
harpaille.
harpe.
harpeau.
harpègement.
harper.
harpie.
harpon.
hart.
hasard.
hase.
haste.
hâte.
hâtereau.
hâteur.
hâtier.
haubans.
haubert.
hauteur.
Hâve.
haveneau.
havet.
havir.
havre.
havre-sac.
hé !
heaume.
hem !
hennir.
Henri.
hérault.
hère.
hérisser.
hernie.
héron.
héros.
herse.
Hesse.
hêtre.
heurter.
hibou.
hic.
hideux.
hie.
hiérarchie.
hisser.
hobereau.
hobin.
hoc.
hoca.
hoche.
hochepot.
hocher.
hochet.
holà !
Hollande.
hollander.
homard.
hongre.
Hongrie.
honnir.
honte.
hoquet.
hoqueton.
horde.
horion.
hormis.
houris.
hotte.
houblon.
houe.
houille.
houle.
houlette.
houppe.
houppelande.
houpper.
houppier.
houraillis.
hource.
hourder.
hourdi.
houret.
houri.
hourque.
hourvari.
housche.
housé.
houseaux
houspiller.
houssaie.
houssard.
hou.
housseaux.
housset.
houssine.
houssoir.
housson.
houx.
hoyau.
huard.
huche.
huée.
huer.
huette.
huguenot.
huit.
hulotte.
humeur.
hune.
Hunier.
huppe.
hure.
hurlement.
hurler.
Huron.
hussard.
hutte.

uri.
urque.
urvari.
usche.
usé.
useaux
uspiller.
ussaie.
ussard.
u.
usseaux.
usset.
ussine.
ussoir.
usson.
ux.
rau.
rd.
he.
e.
r.
tte.
uenot.
.
otte.
neur.
e.
nier.
pe.
e.
ement.
er.
on.
ard.
e.